

FRANCE MÉDIAS MONDE

COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE SÉANCE N°6

MODIFICATION DE L'ORGANISATION DE FRANCE24 (SÉANCE SPÉCIFIQUE N°1)

JEUDI 27 AVRIL 2023
(Visioconférence)

SOMMAIRE

1. INFORMATION EN VUE D'UNE CONSULTATION RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATIONS DES ORGANISATIONS DU TRAVAIL DES JOURNALISTES AU SEIN DES REDACTIONS DE FRANCE 24 : PRESENTATION DU PROJET ET REMISE DES DOCUMENTS D'INFORMATION	4
2. DESIGNATION D'UN EXPERT POUR ACCOMPAGNER LES REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU CSE DANS L'EXAMEN DU PROJET DE MODIFICATION DES ORGANISATIONS DU TRAVAIL DES JOURNALISTES AU SEIN DES REDACTIONS DE FRANCE 24	104

Direction :

Marie-Christine SARAGOSSE, Présidente directrice générale.

Victor ROCARIES, Directeur général en charge du pôle ressources

Laurence BARRIERE, Directrice des ressources humaines.

Amaury GUIBERT, Adjoint à la directrice de France 24.

Vanessa BURGGRAF, Directrice de France 24.

Pierre MARTINEZ, Directeur des ressources humaines adjoint.

Laurent CARNEC, Responsable des ressources humaines des rédactions et des environnements numériques.

Collège 1 :

Aude LEXA SAUVAGE (Tit) (CFTC)

Dominique LAIGUE-BRUNET (Sup invité) (CFTC)

Collège 2 :

Rodolphe PACCARD (Tit) (CFDT)

Maximilien de LIBERA (Tit) (CFTC) Secrétaire

Fatema BEKKAR (Tit) (CFTC)

Thomas TROCHAUD (Tit) (CGT)

Michelle DUCROS DESCHAMPS (Tit) (FO)

Jouhain KHAMAROU (Sup) (CFDT)

Thomas VIREY (Sup) (CFTC)

Collège 3 :

Rebecca MARTIN (Tit) (CFDT)

Micheline KHALIL (Tit) (CFDT)

Nabil Ethan HAJJI (Sup) (CFDT)

Soufiane ERRAMI (Tit) (CFTC)

Tahar HANI (Tit) (CFTC)

Soraya MORVAN-SMITH (Tit) (CGT)

Bilal TARABEY (Tit) (CGT)

Maria AFONSO (Tit) (FO)

Abdallah MALKAWI (Tit) (FO)

Emilie RUBICHON (Sup) (CFTC)

Rabya OUSSIBRAHIM (Sup) (CFTC)

Marion LORY (Sup) (CFTC)

Camille NEDELEC LUCAS (Sup) (CGT)

Farida BENZEBBOUCHI (Sup) (SNJ)

Représentant Syndical :

Dalila GOMRI BOUKHADRA (Sup) (FO)

La séance est ouverte le jeudi 27 avril 2023 à 10 heures sous la présidence de Mme SARAGOSSE.

Mme BARRIERE.- On peut commencer ce CSE extraordinaire qui est consacré, en premier point, à l'ouverture de l'information en vue d'une consultation relative au projet de modification des organisations du travail des journalistes au sein des rédactions de France 24. Il s'agit de la présentation du projet et de la remise des documents d'information.

Nous aurons en point 2, la désignation de votre expert pour accompagner les représentants du personnel au CSE dans l'examen du projet de modification des organisations du travail des journalistes au sein des rédactions de France 24.

1. INFORMATION EN VUE D'UNE CONSULTATION RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATIONS DES ORGANISATIONS DU TRAVAIL DES JOURNALISTES AU SEIN DES REDACTIONS DE FRANCE 24 : PRESENTATION DU PROJET ET REMISE DES DOCUMENTS D'INFORMATION.

Mme LA PRESIDENTE.- Bonjour à tous, je vais introduire ce CSE extraordinaire et très important. Ensuite, Laurence pointerà les documents et le calendrier, Victor pourra faire la présentation générale du projet et Vanessa et Amaury pourront ensuite présenter les grilles avant de passer au point 2, comme vient de le rappeler Laurence, pour désigner votre expert.

J'ai prévu d'être pendant 2 heures avec vous parce que je ne suis pas arrivée à décommander toutes les réunions pour passer la matinée avec vous, mais ce n'est qu'un début et on aura l'occasion de se parler en détail de tout. Je serai toujours disponible pour cela.

En introduction je rappellerai pourquoi on est là aujourd'hui, pour examiner une nouvelle organisation du travail, planification et grille de France 24. J'ai envie de remonter un peu avant le bilan social de la fin 2021, au moment où la Cour des comptes fait d'abord un pré-rapport puis un rapport définitif en mars, et où elle s'arrête longuement sur la planification à France 24. D'ailleurs elle nous fait des recommandations, elle veut que l'on passe en (*inaudible*) puis estimant que le direct n'est peut-être pas bien nécessaire, elle propose quasiment que l'on fasse une chaîne documentaire. Elle s'arrête aussi sur la façon dont les congés sont posés de manière très fragmentée, avec très peu de jours posés. Visiblement, elle fait une fixation sur la planification à France 24.

On commence à regarder comment on devra évoluer quand arrive un mouvement social que personne n'a oublié, qui était important. Nombre d'éléments se mêlaient, un des éléments essentiels qui arrivait après des baisses de moyens et le Covid, etc., était quand même autour de la précarité des pigistes et de la volonté d'une organisation qui permette d'intégrer

d'avantage de personnes, qui favorise aussi des évolutions de carrière et qui ait un management plus humain et plus proche des personnes.

En tout cas, c'est ce qui m'en reste et ce qui m'a marquée pendant ce moment.

On a commencé des recrutements de pigistes dès 2022. Comme Victor l'a expliqué sans doute déjà et à plusieurs d'entre vous, tel que l'on est organisé aujourd'hui quand on intègre des pigistes, on recrute de nouveau des pigistes et on n'arrive pas à stabiliser l'organisation. C'est pour cela que l'on a réfléchi à une refonte complète de la planification avec aussi le fait que l'on veut à la fois augmenter les contenus broadcast et favoriser leur utilisation sur le numérique, raisonner à 360 degrés.

On veut aussi renforcer les identités de tranches, on veut enrichir et mieux valoriser les magazines et veiller au parallélisme des différentes chaînes dans leur organisation. Je pense que l'on avait en tête tout cela lorsque l'on a entrepris ce grand chantier. C'est le pourquoi.

On va revenir sur les dysfonctionnements que l'on pouvait constater dans l'organisation actuelle, mais globalement sur le fait qu'il faut évoluer, je pense que l'on converge tous plus ou moins. Après, c'est le problème du comment, comment on évolue, quels sont les objectifs que l'on poursuit ?

Les objectifs sont d'abord de contrecarrer les limites du modèle actuel. Le modèle actuel, si on fait le diagnostic, est complexe avec plus de 30 modèles de planification. On a un problème de suivi managérial puisqu'il n'y a pas de permanence d'équipe, donc les entretiens individuels ne se font pas forcément avec des personnes qui connaissent vraiment bien ceux à qui ils font passer l'entretien. Il n'y a pas ces équipes.

Il y a une pénibilité qui n'est pas totalement prise en compte parce que l'on est plus dans une approche métier que dans une approche tranche d'antenne dans le modèle actuel.

Ensuite, il y a des besoins de piges structurelles qui se concentrent sur certaines tranches, qui créent aussi un sentiment de frustration pour les pigistes, et pour les pauvres équipes chargées de la planification, c'est quand même très lourd et très complexe.

L'objectif que l'on s'est fixé, que l'on peut sans doute partager, après il faudra rentrer dans les modalités, est :

- d'intégrer des pigistes, donc de remonter les équipes de permanents ;
- tenir compte de la pénibilité pour qu'il y ait plus d'équité entre les tranches et que la pénibilité soit vraiment intégralement prise en compte dans la charge de travail que l'on confie à chacun ;
- simplifier le nombre de modèles de plannings pour que ce soit plus facile et plus fluide pour tout le monde, et que le travail du secrétariat général de l'équipe de planification soit vraiment allégé ;
- créer aussi des équipes, avec une conscience d'équipe et plus d'équité dans tout cela.

Ce sont les objectifs, l'idéal.

Dans le comment, il y a des objectifs mais comment y arriver ?

Victor va vous présenter le schéma d'ensemble. Tout le monde s'accorde à dire qu'il n'y a pas un bon ou un mauvais modèle, ce qui compte c'est la façon dont on va introduire ce qui nous tient tous à cœur, notamment l'équité mais aussi un projet éditorial renforcé pour une chaîne dans un environnement complexe et qui est de plus en plus une chaîne de référence.

Pour avancer dans le schéma, en tout cas mon idée, et c'est pour cela que l'on a proposé un accord de méthode, est que l'on ait un dialogue vraiment total, ce qui ne veut pas dire que la direction n'assume pas ce qui relève d'elle, la direction ne demande pas aux syndicats d'assumer des décisions qui relèvent d'elle, il faut que les choses soient claires, ce n'est pas du tout cela. En revanche, je crois à l'intelligence collective et je pense que l'on a besoin de se parler. C'est pour cela que l'on veut travailler vraiment en bonne intelligence avec les élus, avec l'expert que vous allez désigner, on a déjà travaillé en bonne intelligence avec l'expert que vous aviez désigné jusqu'ici, Ethos. J'ai beaucoup appris en les écoutant.

On veut discuter de tout avec vous et je pense que l'accord de méthode que l'on a mis sur la table, après que j'ai vu toutes les organisations syndicales il me semblait que c'était ce qui émergeait, je pense que l'on est en mesure de conclure très vite, à « un cheveu » près, mais je pense que « le cheveu » sera résolu. Je laisserai éventuellement Laurence en dire un peu plus puisqu'elle a négocié avec certains d'entre vous.

Le but de tout cela est de construire le France 24 de demain. Aujourd'hui, je constate que France 24 est scrutée comme jamais, elle a vraiment pris une place très importante dans le paysage mondial. Certes c'est un paysage concurrentiel, certes on n'a pas que des personnes qui nous veulent du bien, certes on a des personnes plus riches que nous mais France 24 est scrutée comme peu de chaînes, elle est scrutée en Afrique, elle est même coupée en Afrique à certains endroits pour être sûr qu'elle ne puisse pas, par sa crédibilité, empêcher certains de gouverner en rond, elle est scrutée de près dans le monde arabe, on a pu le constater, elle est scrutée en Europe, notamment en Ukraine où ce qu'elle dit compte énormément.

Il faut mettre notre organisation au service de cette grande chaîne et de ses équipes qui sont très professionnelles, dont le professionnalisme est reconnu partout, que ce soient les prix, les audiences et le fait que, parfois, on est coupé aussi, cela fait partie du fait que l'on est craint.

Pour moi, l'idée de notre travail est qu'à l'automne prochain, l'accord de méthode le précisera, on ait une nouvelle grille ambitieuse, un nouvel habillage qui est déjà prêt et que l'on pourra partager avec les équipes dans peu de temps, une nouvelle organisation, et un élan collectif.

Ce n'est pas seulement la planification qui permettra cela, ce sont aussi de nouvelles grilles, ce sont aussi les parcours professionnels. J'avais entendu cela pendant les événements de fin novembre 2021, on a une structure démographique qui n'est pas simple à France 24 puisque tout le monde a été recruté en même temps sur peu de tranches d'âge il y a 17 ans, ce n'est donc pas très simple d'évoluer. Contrairement à RFI qui est une chaîne qui a un passé, les personnes partent au fur et à mesure en retraite et cela crée du mouvement. On n'est pas dans ce cas de figure, donc il faudra réinventer nous-même le mouvement, c'est un autre chantier qui, pour moi, est parallèle et va de pair avec ce que l'on est en train de faire.

Je peux simplement vous dire ma volonté d'écoute. On est dans un monde où l'on parle beaucoup mais où l'on se parle de moins en moins, je m'engage ici à ce que l'on se parle et cet accord de méthode doit permettre cela. J'espère que collectivement, on pourra améliorer ce projet, comme le disait, je crois, Laurence, il faut qu'il soit suffisamment explicite mais pas fermé, c'est-à-dire qu'il y ait la place du dialogue tout en ayant un projet... Je ne sais pas la formule exacte, Laurence ?

M. DE LIBERA.- Défini mais pas définitif.

Mme LA PRESIDENTE.- C'est cela. Je crois que l'on en est là et je compte beaucoup sur vous pour faire en sorte que, dans les endroits où l'on aurait eu un angle mort, où quelque chose nous aurait échappé, où quelque chose serait vécu comme inéquitable, on avance.

Je ne suis pas rentrée dans le détail aujourd'hui, je sais que les modalités d'affectation des personnes sur les tranches est quelque chose qui sera au cœur de notre discussion parce qu'il faut absolument que l'on soit équitable là-dedans. Il y a la façon dont on intègre les pigistes pour qu'ils ne se sentent pas « variable d'ajustement », je l'ai bien entendu, quand je vous ai reçus, j'ai entendu des pigistes parler.

Si l'on veut créer un élan collectif, il faut que l'on ait tous en tête toutes les difficultés, je ne dis pas que l'on pourra faire quelque chose de parfait, il y aura forcément des choses qui seront perfectibles.

En tout cas, soyez convaincus de notre bonne volonté et du fait que ce que l'on veut ce ne sont ni des économies, il n'y en aura pas, loin de là, ni maltraiter certaines personnes. Ce n'est pas du tout cet état d'esprit, l'état d'esprit est cet élan collectif que j'aimerais que l'on trouve. Je crois que l'on a besoin de France 24 dans le monde en ce moment, on a besoin de notre Groupe, on a besoin de RFI aussi. Il faut consolider l'organisation de cette grande chaîne pour qu'elle joue pleinement son rôle décisif dans le monde. C'est mon ambition et je voulais la partager avec vous ce matin avant de rentrer dans le concret du projet.

Mme BARRIERE.- Je ne vois pas de question, je vais vous faire la liste des documents que l'on a placés dans un dossier spécifique sur Teams. J'espère que tout le monde a pu récupérer tous les fichiers. Je crois que Rabya a eu un souci, on essaiera de s'en parler après mais si vous

avez un problème pour récupérer les fichiers, n'hésitez pas à me solliciter. On trouvera une façon pour vous les adresser.

Mme LA PRESIDENTE.- Comme Laurence va pointer tout ce qui a été donné, cela va vous permettre de vous y retrouver, et le cas échéant de renvoyer tout de suite si des documents ont été ratés par les uns ou les autres afin que tout le monde ait tout. En tout cas, vous aurez tout le temps de les voir, ne vous inquiétez pas. Il y a en effet beaucoup de documents.

Mme BARRIERE.- Dans cette liste de documents pour la numérotation et pour les éléments à vous adresser, j'ai repris la résolution qui avait été signée en CSE le jeudi 26 avril et la liste des documents que nous avons indiqués dans le projet d'accord de méthode que nous sommes en train de négocier. Si vous voulez bien, je vais reprendre la liste de cette présentation, de cette résolution.

Dans le premier point que j'ai nommé 1 et 2, vous demandiez les plannings réels des deux dernières années pour l'ensemble des personnels de France 24.

On a établi deux fichiers, pour 2021 et 2022, qui sont des fichiers nominatifs dans lesquels on a indiqué, pour chacun, le nombre de jours théorique travaillés selon l'affectation à un cycle, le nombre de jours réalisés, le nombre de jours d'absence, toutes les formations, les maladies, les récupérations, etc. C'est un fichier que l'on a adressé à votre expert puisqu'il est nominatif, on l'a adressé en deux étapes, on a eu une réunion mardi matin avec Ethos, avec Monsieur PONET pour lui expliquer le contenu de ce fichier, la façon dont il fonctionnait et pour parler un peu du projet au sens large. Ces deux fichiers ont été adressés à votre expert.

Ensuite, j'ai nommé en point 3 la présentation des cycles actuels par les différents métiers et chaînes.

On a donné, dans le point 3, c'est le plus gros des fichiers, les plannings actuels, les cycles actuels et on a aussi fourni quelques exemples de plannings individuels que l'on a rendus non nominatifs. Ce sont des extractions d'OptiChannel pour lesquelles vous voyez le déroulé d'une année complète de réalisation et de planification d'un salarié. On a pris différentes sortes d'emplois.

Le fichier pour le point numéro 4, sur les effectifs minimums actuels, c'est ce que l'on appelle le « bullogramme » qui représente le budget théorique pour l'année 2023. Je pense que certains d'entre vous l'ont déjà vu. On l'a expliqué aussi à Ethos lors de notre réunion mardi, en présence de Frédéric GENEAU qui gère ce bullogramme.

En point n° 5, la présentation de chaque cycle futur pour les différents métiers et chaînes.

C'est le fichier 5 dans lequel vous trouvez le contenu des vacances. Sur ce dossier, il nous manque, ce qui est en cours de finalisation, le document pour les semaines types et week-ends types en arabe. Dès que ce sera finalisé je vous informerai et je le poserai au même endroit.

En point 6, vous trouverez une projection sur une année civile complète des différents cycles qui sont proposés, donc une simulation du 1^{er} janvier au 31 décembre, je pense que c'est l'année 2024.

En point 7, les éléments concernant la nouvelle grille de programmes. Vanessa et Amaury vont en présenter les grandes lignes tout à l'heure.

En point 8, les effectifs minimum futurs par service et par langue.

En point 9, deux documents, un qui présente les effectifs, la présentation des effectifs associés au projet, effectifs CDI et les besoins en pige, je l'ai appelé 9.1, et en point 9.2 l'évolution du nombre de vacations emploi par emploi et antenne par antenne.

Aujourd'hui, l'objet n'est pas de rentrer dans l'ensemble de ces documents, c'est le travail que nous ferons au fur et à mesure et qui sera fait aussi avec votre expert. Je pense que vous n'avez peut-être pas eu le temps de rentrer dans tous ces documents, ils ont été envoyés et adressés également à Ethos. Il nous reste, selon nous, deux documents à vous transmettre en point de départ sur le contenu des vacations en arabe pour la semaine et un autre pour le week-end.

Avez-vous des questions ?

On se proposait ensuite de vous présenter le dossier que j'ai appelé 0.0, qui est la présentation générale du projet. Ensuite Vanessa et Amaury pourront vous faire une présentation générale du projet de nouvelles grilles. Est-ce que cela vous convient comme cela ? Très bien.

Je vais projeter le document qui s'appelle 0.0.

M. ROCARIES.- On va vous présenter d'une manière générale le projet de réforme d'organisation du travail, sachant que Laurence vous a fait le détail des éléments beaucoup plus précis qui vous sont transmis par ailleurs.

Je ne vais pas revenir sur ce qu'a dit Marie-Christine. Globalement, les objectifs de la réforme étaient de faire en sorte que l'on ait moins besoin de pigistes et que l'on puisse intégrer plus de CDI, c'était l'objectif n°1 du rapport.

Le deuxième objectif était une meilleure prise en compte de la pénibilité.

Enfin, d'essayer de simplifier le mode de planification de France 24 dont on s'aperçoit qu'il devient extraordinairement difficile à maîtriser, et de cette façon, alléger le travail de l'équipe du secrétariat général qui est complètement dépassée par le dispositif actuel.

Le dispositif actuel s'appuie aujourd'hui sur 31 modèles de plannings différents. On s'aperçoit qu'il y a une individualisation, c'est-à-dire qu'il y a des plannings qui sont pour des salariés spécifiques, donc des roulements qui ne permettent pas un fonctionnement d'équipe, et ensuite une approche par métier et pas par tranche horaire, qui fait que l'on a peut-être plus de mal à gérer la pénibilité de certaines vacations.

En dernier point, sur certaines vacations une tendance à les confier systématiquement à des pigistes, ce qui fait que l'on a un coefficient de pigistes beaucoup trop élevé par rapport à ce qu'il devrait être.

Ce sont ces problématiques que nous avons souhaité régler, et on a cherché le mode de planification qui pouvait répondre aux questions que l'on se posait. On a regardé un peu ce qu'il se passait par ailleurs.

Il y a aussi un point sur lequel il faut être très clair, c'est que le changement de mode de planification doit se faire malheureusement à budget constant. C'était un point important qui nous a été, d'une certaine façon, imposé par notre Conseil d'administration, c'est-à-dire d'accord pour modifier le système de planification, mais il faut que ce soit dans le cadre des budgets que l'on a.

On a regardé ce qu'il se faisait ailleurs, et il nous est apparu que c'est l'organisation en 4.3, au moins pour le secteur de la rédaction de télévision qui nous apparaissait le plus à même de faire en sorte de baisser au maximum le taux de pigistes, et par ailleurs de prendre le plus en compte la pénibilité de certaines vacations. L'idée est d'avoir en gros, deux équipes, une équipe qui travaille en 4.3 du lundi au jeudi et une équipe qui travaille en 3.4 du vendredi au dimanche, sachant que l'on demandera à l'équipe qui travaille en 3.4 une vacation supplémentaire travaillée une semaine sur deux pour éventuellement combler des remplacements, sachant que sur la nuit nous gardons le principe du 2.2.3 qui est un cycle qui s'adresse à la semaine et au week-end.

Voilà la solution générale que nous avons choisie pour la rédaction de télévision. On verra que ce ne sera pas la même chose pour la rédaction numérique, mais pour la rédaction de télévision on part de ce système.

Ensuite, vous avez secteur par secteur une présentation des cycles. C'est assez simple, quelqu'un qui travaille en 4.3 va travailler sur une même vacation du lundi au jeudi et quelqu'un qui travaille du vendredi au samedi ou dimanche, une semaine sur deux travaillera 3 jours du vendredi au dimanche, et une semaine sur deux il travaillera 4 jours, dont un jour qui peut être le jeudi, le mercredi ou le mardi en fonction des besoins que nous aurons.

M. DE LIBERA.- Vous êtes en train d'expliquer que les personnes travaillant le weekend, en VSD, seront planifiées quasiment autant qu'en 4.3 ? Enfin pas tout à fait...

M. ROCARIES.- Non. Quand on regarde le nombre de jours travaillés, on voit que le nombre de jours travaillés lorsque l'on est en 4.3 du lundi au jeudi, c'est 4 jours, sur 47 semaines c'est 188 jours. Les personnes qui travaillent le vendredi, samedi et dimanche travaillent 47 semaines, 3 jours, c'est-à-dire 141 jours, plus 23 jours de plus, elles vont travailler 164 jours, 188 pour les personnes qui travaillent du lundi au jeudi, 164 pour les personnes qui travaillent du vendredi au dimanche.

M. DE LIBERA.- Ce quatrième jour devait à l'origine être une journée de préparation magazine plutôt qu'un remplacement.

M. ROCARIES.- Au départ c'est ce que l'on avait imaginé, mais compte tenu des contraintes financières que nous avons, on est obligé d'utiliser ce quatrième jour une semaine sur deux pour combler des remplacements par les permanents qui travaillent en VSD plutôt que par des pigistes supplémentaires.

M. DE LIBERA.- C'est-à-dire que les personnes seront planifiées une quatrième journée une semaine sur deux mais elles ne sauront si elles travailleront qu'au dernier moment ?

Mme GOMRI.- Comme un réserviste, c'est cela ?

Mme BARRIERE.- D'après moi, c'est utilisable sur des absences prévisibles.

M. ROCARIES.- C'est un dispositif qui existe à Franceinfo.

Mme BEKKAR.- Ce ne sera pas un jour fixe, si l'on comprend bien. La personne qui travaille vendredi, samedi, dimanche, à qui l'on demande un jour supplémentaire, cela peut-être indifféremment un lundi, un mardi, un mercredi ou un jeudi.

M. ROCARIES.- Une semaine sur deux, en effet. On va essayer d'organiser les choses de façon que les salariés puissent le savoir le plus rapidement possible.

M. DE LIBERA.- Il y aura donc une journée planifiée à l'avance, c'est ce que vous nous expliquez, mais le salarié travaillera ou ne travaillera pas.

Mme BARRIERE.- Oui.

Mme BEKKAR.- Le problème le plus récurrent n'est pas tant les remplacements prévus de longue date, ce sont les remplacements de maladie, des remplacements qui arrivent pour le lendemain ou le jour même.

Mme BARRIERE.- Cela existera toujours. L'idée n'est pas d'avoir, par cette organisation, tous les remplacements faits par des personnes en VSD. On sait très bien qu'il y aura du recours à la pige pour des remplacements de dernière minute.

M. OUSSIBRAHIM.- Sur ce point, vous dites qu'une semaine sur deux la personne qui travaille en VSD sera planifiée un quatrième jour, travaillé ou non, mais si elle est planifiée sur ce jour et qu'elle ne travaille pas, ce jour sera-t-il dû une autre fois sur l'année ?

Mme BARRIERE.- C'est à discuter. A priori, pour le moment...

M. DE LIBERA.- ... Ce n'est pas à discuter, sinon c'est de l'astreinte.

Mme BARRIERE.- En tout cas, on ne l'a pas imaginé comme cela. On est parti du principe qu'on le planifiait et non pas qu'on le mettait dans une réserve sur laquelle on pourrait venir chercher pour des besoins. La réponse est faite, si je puis dire.

M. DE LIBERA.- Dès que le salarié est planifié, il est planifié, peu importe qu'il ait travaillé ou non. Ce jour n'est plus dû.

M. PACCARD.- Il peut être planifié sans venir sur site.

Mme BARRIERE.- Je ne sais pas. Par principe, s'il est planifié, il doit venir sur site.

M. PACCARD.- Par rapport à la discussion que vous êtes en train d'avoir, s'il ne remplace personne il n'a pas de poste de travail.

M. ROCARIES.- Il peut contribuer à autre chose, à de la préparation... Je pense que c'est important qu'il soit sur site.

M. DE LIBERA.- Il faudra lui fournir du travail et surtout qu'il dispose d'un poste de travail. Il y a quand même un certain nombre de considérations.

M. PACCARD.- C'est cela. C'est pour cela que je dis que s'il est planifié mais qu'il n'a pas d'affectation, j'imagine qu'il ou elle peut rester chez lui ou chez elle.

M. ROCARIES.- Ce n'est pas comme cela que l'on a prévu, qu'on l'a établi.

M. PACCARD.- Il faudra le préciser, je pense.

M. ROCARIES.- Évidemment. On peut aussi imaginer que si on veut faire plus de numérique, c'est aussi l'occasion de faire en sorte que la personne puisse travailler sur des contenus numériques.

M. PACCARD.- Avec un poste de travail et des outils de production.

M. ROCARIES.- Bien sûr.

Mme AFONSO.- Est-ce que, sur les plannings, ce n'est que du physique sur site ou est-ce qu'il y a aussi le mode télétravail ?

M. ROCARIES.- C'est sur site.

Mme AFONSO.- C'est pour savoir. Tout à l'heure vous disiez que cela peut être aussi des préparations, les réseaux sociaux... cela peut être télétravaillable.

Mme BARRIERE.- Pour moi, l'accord sur le télétravail que l'on a signé continue à s'appliquer dans cette nouvelle organisation. Effectivement, tout dépend de l'activité.

Mme AFONSO.- Là, on est sur des vacations liées à l'antenne, on est d'accord ?

Mme BARRIERE.- Oui.

Mme AFONSO.- Donc présence sur site. Ok, c'est pour mieux comprendre.

Mme GOMRI.- Un chef d'édition, par exemple, ne pourra pas faire de numérique ni de télétravail s'il est en VSD.

Mme BARRIERE.- Un chef d'édition ne peut pas faire de numérique ni de télétravail, bien sûr Dalila. Pour un chef d'édition, le quatrième jour c'est du remplacement.

Mme RUBICHON.- Quel est le délai de prévenance ? Quel sera le délai pour prévenir le salarié ?

Mme BARRIERE.- On n'est pas rentré dans ce détail aujourd'hui. Le délai de prévenance, c'est l'accord d'entreprise, je pense que c'est 3 jours, il faudra que je vérifie. On ne change pas le délai de prévenance pour cela. La planification est faite.

Aujourd'hui, ce que l'on fait dans la planification du VSD, c'est un quatrième jour et il est planifié, donc je n'ai pas besoin de prévenir à l'avance, il est prévu. Vous voyez ce que je veux dire ?

Mme RUBICHON.- Il est prévu, mais visiblement il n'est pas forcément le jeudi, il peut être le lundi, le mardi ou le mercredi.

Mme BARRIERE.- Il est planifié.

Mme RUBICHON.- D'accord, mais il n'est pas planifié sur un jour précis. Là, je le vois le jeudi

Mme AFONSO.- C'est identifié, le jour est identifié, non ?

Mme BARRIERE.- Oui, regardez, vous le voyez sur l'écran.

Mme AFONSO.- La question est : est-ce qu'il y a besoin de ce recours pour un remplacement au moment ?

Mme BARRIERE.- Vous verrez, dans les planifications, les projections annuelles que l'on a faites de chaque cycle, il est planifié par exemple tous les jeudis.

M. PACCARD.- Donc il n'y a que le jeudi que l'on peut utiliser cette méthode pour remplacer quelqu'un.

Mme LA PRESIDENTE.- Dans cet exemple de planification-là.

Mme BARRIERE.- Quand il est planifié, il est planifié.

Mme LA PRESIDENTE.- Excusez-moi, Laurence, est-ce qu'il peut, dans une autre planification, y avoir le quatrième jour le lundi, le mardi ou le mercredi, selon les personnes ? Au fond, chaque jour quelqu'un est potentiellement planifié et peut remplacer en cas de problème ou ne pas remplacer s'il n'y a pas de remplacement ? Ou est-ce que ce n'est que le jeudi ?

Mme BARRIERE.- A ce stade, pour moi, ce n'est que le jeudi.

Mme LA PRESIDENTE.- C'est important, c'était important de préciser. Cette personne, le jeudi est planifiée, elle sait au minimum 3 jours avant, en vertu de l'accord d'entreprise, s'il y a un remplacement ou pas, ou une tâche qui peut être une préparation d'une opération spéciale, etc. Il peut y avoir des choses autres que le remplacement, mais elle saura ce qu'elle a à faire suffisamment en amont pour s'organiser, c'est cela ?

Mme BARRIERE.- Oui.

M. DE LIBERA.- Pardon, je voudrais lever cette ambiguïté parce qu'il est quand même écrit que ceci est un exemple de planification avec remplacement un jeudi. Si c'est un exemple...

Mme LA PRESIDENTE.- Je pensais que cela pouvait être le lundi dans certains cas.

Mme BEKKAR.- C'est ce que j'ai compris.

M. ERRAMI.- C'est ce que disait Victor tout à l'heure, cela peut être le lundi, le mardi ou le mercredi.

M. PACCARD.- Donc on rompt la rotation du 4.3, si c'est cela.

Mme BEKKAR.- C'est la question que j'ai posée au début, est-ce que la personne peut être amenée à remplacer un lundi, un mardi, un mercredi ou un jeudi ?

Mme LA PRESIDENTE.- En tout état de cause, forcément la personne a une planification, on ne lui change pas, on ne lui dit pas au dernier moment, le quatrième jour il est là ou là.

Mme BEKKAR.- Évidemment, mais ce que dit l'exemple c'est que la personne est planifiée en 3.4, les vendredis, samedis et dimanches et qu'une semaine sur deux, elle effectuera un quatrième jour supplémentaire en remplacement ou en préparation, etc. Cependant, je comprends que ce jour supplémentaire pourrait ne pas être systématiquement planifié le jeudi. Par exemple, s'il est nécessaire de remplacer quelqu'un le lundi, elle pourrait travailler les vendredis, samedis, dimanches et le lundi précédent ou suivant, ou peut-être le mardi ou le mercredi. Bien entendu, cela ne se décidera pas à la dernière minute, mais il ne s'agira pas forcément du jeudi. C'est en tout cas ce que j'avais compris mais Laurence vient d'affirmer le contraire.

Mme RUBICHON.- C'est ce qui est écrit. Ils disent : en fonction des besoins, un autre jour sera arrêté.

Mme BEKKAR.- Ce n'est donc pas systématiquement le jeudi.

M. ROCARIES.- Absolument.

Mme LA PRESIDENTE.- La personne qui a sa planification, c'est au dernier moment qu'on lui dit, le quatrième jour ? C'est 15 jours avant ? Quel est le rythme de notification des planifications des personnes ? C'est juste pour avoir un délai de prévenance qui fait que la personne s'organise.

M. ROCARIES.- Il faut que le délai de prévenance soit conforme à notre accord d'entreprise, c'est ce que disait Laurence tout à l'heure, et l'accord d'entreprise prévoit un délai de prévenance de...

M. DE LIBERA.- ... Du vendredi 17 heures pour le lundi matin.

Mme BARRIERE.- La planification est faite pour un mois, au moins 4 semaines, et validée le vendredi pour la semaine qui suit. Ce sont les délais de prévenance tels que prévus dans l'accord d'entreprise.

M. DE LIBERA.- Est-ce que cela permettra de respecter les temps de repos quotidien et hebdomadaires ?

Mme BARRIERE.- Il le faut.

Mme LA PRESIDENTE.- Ce sera respecté.

M. DE LIBERA.- Vous nous montrez un exemple en 9-17. Le repos quotidien sera-t-il respecté si le quatrième jour est planifié en soirée ?

Mme BARRIERE.- Il faut effectivement s'assurer que le repos quotidien est conservé, que cela ne vient pas impacter et que l'enchaînement ne conduit pas à des dérives, je dis n'importe quoi, parce que dans ce cas cela ne peut pas se produire, de 6 jours d'affilée de planification ou des choses comme cela. Logiquement, tu es en VSD et tu as un quatrième jour une fois tous les 15 jours.

M. ROCARIES.- Il faut savoir qu'aujourd'hui on a entre 20 et 25 personnes qui sont en congé de longue durée, soit parce qu'elles sont en congé sans solde, soit parce qu'elles sont en congé sabbatique ou en congé pour création d'entreprise. On a à peu près 20 ou 25 CDI, chaque année... C'est évidemment pour remplacer ces personnes, ce sont des remplacements que l'on connaît à l'avance.

M. DE LIBERA.- Il s'agit donc uniquement de remplacements prévisibles et vous veillerez au respect des rythmes chronobiologiques ?

M. ROCARIES.- Bien sûr. Il faudra respecter.

Mme BARRIERE.- Par principe, on ne va peut-être pas rentrer dans le détail, vous avez vu que notre sujet est d'éviter d'avoir des changements d'horaires, de faire des équipes, et *a priori* de faire le plus possible les remplacements au sein de l'équipe ou au sein d'équipes dans des créneaux horaires qui ne font pas faire des jumps, qui génèrent des récupérations, des problématiques. C'est notre principe de départ, on va essayer de faire en sorte que nos planifications et nos modes de fonctionnement restent calés dans ce principe.

M. PACCARD.- Le quatrième jour sera sur un même type de vacation, si c'est un rythme de journée, ce sera une vacation de journée.

Mme BARRIERE.- C'est l'idée, sinon cela crée trop de problèmes dans le fonctionnement, puis dans le fonctionnement du planning, puis après dans la gestion des récupérations et des absences, etc.

M. ROCARIES.- L'idée est de faire en sorte que le quatrième jour ce soit des vacations de journée. On ne va pas utiliser le quatrième jour pour faire des vacations de matinale ou de nuit, certainement pas.

M. PACCARD.- Sauf si la personne est dans un rythme de matinale.

Mme BARRIERE.- Bien sûr.

Mme AFONSO.- Dans ce cycle VSD, le dimanche est banalisé comme un jour normal ou y aura-t-il une majoration ?

Mme BARRIERE.- Comme aujourd'hui. Aujourd'hui, c'est un jour normal.

Mme AFONSO.- Les personnes vont travailler tous les week-ends, à part le moment où elles posent leurs congés ?

Mme BARRIERE.- Oui.

M. ROCARIES.- Elles travaillent beaucoup moins.

Mme LA PRESIDENTE.- Le bon sens sous-jacent, en vous écoutant, est que si on connaît à l'avance des absences structurelles, au lieu de les combler au coup par coup en ayant recours à des pigistes que l'on préférerait intégrer, ils rentrent dans des cycles pérennes et les pigistes sont dans leur rôle de remplacement plutôt plus ponctuel et pas structurel comme c'est un peu le cas aujourd'hui.

On remet un peu les choses au carré et cela permet à la fois de rester dans les mêmes rythmes, d'avoir une planification en amont puisque comme tu le disais Victor, ce sont des personnes absentes de manière structurelle. L'enjeu est plutôt celui-là.

M. ROCARIES.- C'est cela. On sait que quelqu'un qui prend un congé sabbatique et, la plupart du temps derrière, un congé pour création d'entreprise, est quelqu'un qui est absent pendant 3 ans ou presque 3 ans. Cela arrive.

M. PACCARD.- C'est du CDD, cela.

Mme LA PRESIDENTE.- Pas forcément.

M. ROCARIES.- Au départ, c'étaient surtout des pigistes, aujourd'hui on essaie de gérer avec des CDD, mais avec cela, cela permettrait de remplacer aussi par des CDI.

M. PACCARD.- Mais pas par une seule personne, ce serait par un ensemble de personnes. Cela casse donc votre autre idée de consolider les équipes autour d'une vacation. On est déjà en train de rompre le 4.3 et avec ce principe vous rompez le principe de l'équipe.

Mme BARRIERE.- Pas du tout. On ne fait pas sortir quelqu'un de sa vacation, on lui demande juste, dans la journée planifiée...

M. PACCARD.- ... Ce n'est pas ce dont parlait Victor, on parle de remplacements de longue durée.

M. ROCARIES.- Sur un remplacement de longue durée...

M. PACCARD.- ... Il y aura X qui va remplacer le lundi, Y le mardi, Z le mercredi et ainsi de suite. C'est un peu cela, le principe que vous évoquez.

M. ROCARIES.- Cela pourrait, oui.

Mme BARRIERE.- Pas que.

Mme LA PRESIDENTE.- J'imagine que le principe est de ne pas avoir de personnes qui seraient chez elles alors même qu'elles doivent une journée pendant qu'il y a des absents qui engendrent des coûts supplémentaires et qu'il faut tenir.

M. PACCARD.- Je le comprends bien sur le ponctuel. Là, on parle de congés sabbatiques, de congés de créations d'entreprises sur la durée.

Mme LA PRESIDENTE.- Ce n'est pas forcément le bon exemple, cela peut être aussi des congés qui sont anticipables mais pas forcément que de longue durée. J'entends parfaitement ce que tu dis, d'ailleurs la discussion est éclairante, mais il me semble qu'aujourd'hui on a un petit problème, on a des personnes parfois chez elles et pendant ce temps des débordements de

budget pas totalement négligeables et qui mettent en péril éventuellement le budget global parce que les Tutelles se demandent pourquoi cela augmente. Il faut que l'on mobilise mieux nos ressources humaines pour ne pas avoir de débord budgétaire inutile et concentrer l'argent intelligemment. C'est un peu cela.

M. PACCARD.- Après, c'est le rôle de l'employeur de donner du travail à ses employés.

Mme LA PRESIDENTE.- Exactement.

M. ROCARIES.- C'est ce que l'on essaie de faire.

Mme LA PRESIDENTE.- Dans ce planning, il y a aussi cette idée de mieux utiliser la force de travail de manière plus équitable et plus rationnelle et que tout ne repose pas, à certains moments, sur des pigistes, surtout sur les tranches les plus pénibles, donc essayer de remettre un peu d'équilibre dans tout cela.

M. ROCARIES.- C'est la présentation générale.

Ensuite, vous aurez une présentation par métier où l'on compare ce qu'il se passe aujourd'hui et ce qu'il se passerait dans le nouveau dispositif.

Dans le premier tableau, il s'agit des rédacteurs en chef, sur la partie gauche vous avez ce qu'il se passe actuellement, c'est-à-dire qu'un rédacteur en chef de matinale travaille 157,5 jours dont 15 jours de week-ends pour les franco-anglo, pour la matinale arabo c'est 157,5 jours dont 46 jours le week-end.

Dans le dispositif nouveau, qui est un dispositif de matinale VSD, certes les rédacteurs en chef de matinales vont travailler 160 jours, c'est-à-dire 2,5 jours de plus que les rédacteurs en chef aujourd'hui, mais ils ne travailleront aucun jour de week-end, c'est-à-dire que l'on compare 157,5 jours pour les rédacteurs en chef de la matinale en français, 157,5 jours dont 15 jours de week-ends à comparer à 160 jours dans le nouveau dispositif sans aucun jour de week-end.

Si l'on compare au niveau arabophone, c'est encore plus intéressant puisque, aujourd'hui, chez les arabophones il y a 157,5 jours de travail dont 46 jours le week-end, là il y aura 160 jours de travail dont 0 jour le week-end.

Sur la journée et la soirée, actuellement un rédacteur en chef travaille 181 jours. Là, en fonction des vacances, selon que c'est tôt, jour, tard ou très tard, on travaille de 180 à 188 jours, à comparer aux 181 jours théoriques actuellement. Certes, pour les personnes qui travaillent dans les vacations de jour normales, 188 jours, elles travaillent plus que ce qu'elles font aujourd'hui mais, en revanche, il n'y a pas de jour le week-end, que ce soit chez les franco-anglo ou chez les arabo. C'est comme cela que se lisent les tableaux.

Vous avez ensuite un tableau concernant les présentateurs actuellement. On a essayé de faire un tableau où l'on compare le nombre de jours actuel dont les week-ends avec le nombre de jours futur dont les week-ends. Si on continue, vous avez ce type de tableaux pour toutes les

fonctions. On a vu le rédacteur en chef, le présentateur, si on va sur la feuille suivante on a les assistants d'édition et chefs d'édition.

Mme BARRIERE.- C'est le document 9.2 du dossier.

M. ROCARIES.- C'est toujours le même principe, les rares fois où le nombre de jours de travail est supérieur à ce qu'il est aujourd'hui sont compensées par le fait que les personnes ne travaillent pas le week-end. Il faut savoir qu'aujourd'hui pratiquement toutes les vacances intègrent des week-ends, alors que dans le dispositif futur il y aura des personnes qui travailleront en semaine et des personnes qui travailleront en week-end alors qu'aujourd'hui tout le monde est censé travailler le week-end.

On a les assistants d'édition, chefs d'édition, on a rédacteurs de desk ancienne formule, nouvelle formule.

Là, c'est le dispositif concernant les chroniqueurs.

Mme RUBICHON.- Si on peut revenir sur le nombre de jours travaillés, il y a toujours ce problème, notamment par rapport au premier tableau sur les rédacteurs en chef, de 188 jours quand on travaille de jour et 184 quand on travaille le soir, on avait déjà fait remarquer que le delta était vraiment très faible étant donné la pénibilité de ne faire que des soirées.

M. ROCARIES.- 16 heures-23 heures, on considère que ce n'est pas complètement une soirée.

Mme RUBICHON.- J'avais compris que le rédacteur en chef du soir faisait les deux tranches du soir, celles de 20 heures-22 heures et de 22 heures-minuit, mais qu'il n'y avait pas un rédacteur en chef par tranche, à moins que cela n'ait changé.

M. ROCARIES.- C'est une question que vous posez à laquelle il faudra répondre, effectivement.

Mme RUBICHON.- Dans ce qui était prévu, c'était un rédacteur en chef par langue pour les deux tranches du soir dans chaque langue, c'est un 16h-00h30, cela ne finit pas à 23 heures.

M. ROCARIES.- On va regarder cela. Effectivement, vous aviez déjà posé la question.

Mme RUBICHON.- Par ailleurs, pour le week-end la pénibilité du soir n'est pas prise en compte puisque c'est le même nombre de jours lorsque l'on travaille le week-end en jours, 164, et le même nombre de jours quand on travaille le soir le week-end, 164. Pourquoi la pénibilité du soir n'est-elle pas prise en compte ?

M. ROCARIES.- On considérerait que le soir jusqu'à 23 heures, ce n'était pas une pénibilité...

Mme RUBICHON.- ... Encore une fois, ce n'est pas jusqu'à 23 heures.

Mme BARRIERE.- Il faut que l'on vérifie.

M. PACCARD.- Sauf si le projet de grille changeait ce qui est fait actuellement.

Mme RUBICHON.- Peut-être. C'était une demande, du côté des rédacteurs en chef, que le rédacteur en chef du soir ne s'occupe que d'une seule tranche parce que c'était le seul à s'occuper de deux tranches, à faire le soir et en plus à s'occuper de deux tranches. Si cela a changé, tant mieux, en tout cas je n'ai rien vu en ce sens.

Mme BARRIERE.- Pour moi, c'est jusqu'à 23 heures et je pense que c'est ce qui est dans les documents. Il faut vérifier. Vous saurez peut-être mieux que moi. Dans le document 5, vous voyez l'arrivée du rédacteur en chef et la sortie du rédacteur en chef, en semaine, je suis en semaine, vous regarderez la page 7.

Mme BURGGRAF.- Je pense qu'Émilie a soulevé un point qui se discute, en effet. Sur la soirée, cela se termine à minuit, 0 h 15, la vacation du rédacteur en chef ne se termine pas à 23 heures. C'est un point à discuter.

Mme BARRIERE.- Elle est planifiée jusqu'à 23 heures, et dans les faits, elle se finit plus tard ?

Mme BURGGRAF.- Le dernier journal est à 0 h 15, donc c'est un point, en effet, à discuter. La pénibilité n'est pas la même lorsque l'on termine à 20 heures et lorsque l'on termine à minuit, 0 h 15.

M. PACCARD.- Il ne devait pas y avoir un débrief après les vacances ?

Mme BURGGRAF.- On en a discuté. On va quand même être clair, on peut faire un débrief d'un quart d'heure mais on ne peut pas faire de la préparation jusqu'à 1 heure du matin, ce n'est pas possible. En revanche, ce dont on discutait avec Amaury, c'est que cette préparation - pour être dans la perspective du lendemain - se fasse en amont, c'est-à-dire que le temps de préparation est plus important en amont qu'il ne l'est aujourd'hui. On ne peut pas demander aux personnes qui sortent à minuit ou à minuit 15 de travailler encore une heure derrière, cela n'a pas de sens.

M. ROCARIES.- C'est un point sur lequel il faut travailler. Effectivement, on était parti du principe que le rédacteur en chef partait à 23 heures.

Mme BURGGRAF.- Il ne part pas à 23 heures, il part à 00h15-00h30.

M. ROCARIES.- On ne l'a pas inventé.

Mme BURGGRAF.- C'est la réalité. En tout cas, le point que soulève Émilie est un point à discuter. C'est l'objet des discussions, c'est un point à discuter.

M. DE LIBERA.- J'ai une autre question plus générale, pour que vous nous expliquiez un peu les documents que vous êtes en train de nous présenter, notamment les chiffres que vous détaillez, si l'on prend par exemple le rédacteur en chef, vous indiquez : cycle actuel, 181 jours, dont en week-end, 26.

Mme BARRIERE.- Ce sont des jours. C'est toujours la même chose, j'ai l'impression que c'est le week-end complet. Non, c'est 26 jours, donc 13 week-ends.

M. DE LIBERA.- Donc c'est cohérent. En revanche, comment calculez-vous le cycle actuel, 181 jours ? Si l'on se réfère à l'organisation qui a été mise en place en 2017, on est à 178. C'est ce qui nous avait été présenté.

M. ROCARIES.- 181 jours c'est normalement le nombre de jours du cycle normal.

M. DE LIBERA.- Le cycle normal est censé être à 178 jours/an.

M. ROCARIES.- En règle générale, les écarts sont dans l'autre sens, c'est pour cela que je suis un peu surpris. Vous le verrez quand vous aurez le nombre de jours travaillés.

M. DE LIBERA.- Le grand principe du planning, pour reprendre l'expression qui figure dans le document d'information consultation de 2017, était la mise en place d'un cycle de 7 semaines avec 178 jours travaillés, il y a déjà un écart de 3 jours, d'où ma question générale : comment calculez-vous le nombre de jours travaillés dans les cycles actuels ?

Mme BARRIERE.- C'est le nombre de jours théorique.

M. DE LIBERA.- Théoriquement, il devrait être de 178.

M. ROCARIES.- Cela dit, en admettant que ce soit 178, on passerait à 188 mais sans jour le week-end.

M. DE LIBERA.- Oui.

M. ROCARIES.- Page 11, on a essayé de vous mettre le lien entre la vacation et la présence à l'antenne.

Aujourd'hui, la répartition des présences à l'antenne, ce sont les deux premières lignes, on a des équipes qui assurent l'antenne de 6 heures à 10 heures, de 10 heures à 14 heures et de 14 heures à 18 heures, on s'aperçoit que le lien avec l'antenne est de 4 heures par jour, de 6 heures à 18 heures, puis de 2 heures pour la soirée. C'est la semaine.

Le week-end, 6 heures-11 heures, ce sont des vacations de 5 heures. L'idée est d'avoir un lien avec le direct qui soit moins lourd que le lien avec le direct aujourd'hui. Aujourd'hui où on a un lien avec le direct dans la journée de 4 heures, on passerait à un lien avec le direct dans la journée de 3 heures. Au lieu d'avoir 6 heures-10 heures, on aurait 6 heures-9 heures, puis 9 heures-12 heures au lieu de 10 heures-14 heures.

On sait que le fait d'être à l'antenne est une pénibilité et un stress important, l'idée est de faire en sorte d'amoindrir cette pénibilité et ce stress en passant de vacations qui intègrent 4 heures de direct à 3 heures de direct pendant la journée, le soir, on aurait cette vacation de 2 heures.

M. PACCARD.- On parle bien de direct, donc c'est 6 heures-9 heures non-stop ?

M. GUIBERT.- Non, la responsabilité antenne. L'équipe est responsable de l'antenne, s'il y a un *breaking news* elle est responsable de l'antenne de 6 heures à 9 heures, c'est comme aujourd'hui en fait.

M. PACCARD.- Ils ne sont pas à l'antenne pendant 3 heures.

M. ROCARIES.- Ce n'est pas 3 heures à l'antenne, mais ce sont eux qui sont responsables.

M. PACCARD.- Il n'y a pas de *Paris Direct* à cette heure-ci ?

M. GUIBERT.- On pourra détailler dans les autres documents. Il y a des plages aujourd'hui dans la matinale, par exemple, où les équipes ne sont pas à l'antenne entre 6 h 30 et 7 heures, c'est de la rediffusion avec des rustines et des éléments. Il y a des plages de rediffusion de chroniques qui permettent de limiter le temps effectif pendant lequel l'équipe est à l'antenne.

Mme BARRIERE.- Vous le verrez dans les documents 5 du dossier.

M. ROCARIES.- C'est une partie importante de la proposition, d'essayer de diminuer le stress des personnes en diminuant leur temps de responsabilité de l'antenne.

M. PACCARD.- Je posais la question parce qu'il me semble qu'en introduction c'est ce que vous avez dit, à savoir que vous vouliez faire plus de direct. C'est pour cela que je posais la question.

M. GUIBERT.- C'est possible parce que l'on ajoute une vacation en semaine et le week-end. En redéployant les équipes, on permet d'avoir plus d'équipes tout au long de la journée. Grâce à ce redéploiement, on peut avoir plus de directs.

M. PACCARD.- Ma question, dans ces tranches il n'y a pas plus de temps de direct à l'antenne que maintenant, c'est ce que tu expliquais ?

M. GUIBERT.- C'est cela, c'est ce que l'on verra dans le document 5. On a bien veillé à ce que cette charge ne soit pas plus importante demain.

Mme BEKKAR.- Concernant la chaîne arabophone, je vois la nuit le JT de 1 heure à 6 heures du matin, il me semble qu'en ce moment c'est de 1 heure à 5 heures du matin, cela veut-il dire que l'équipe de nuit fait le JT de 6 heures ?

Mme BURGGRAF.- Non, c'est comme aujourd'hui, il y a une équipe qui prend le relais à 1 heure du matin et qui fera son dernier journal à 5 heures, de 5 heures à 5 h 15.

Mme BEKKAR.- Pourtant, il est écrit dans votre projet « JT de nuit de 1 heure à 5 heures » pour les chaînes franco et anglo, alors que pour la chaîne arabo, il est écrit « de 1 heure à 6 heures » ? Si c'est la même chose, cela devrait être de 1 heure à 5 heures pour les 3 antennes.

Mme BARRIERE.- C'est peut-être une coquille.

Mme BURGGRAF.- C'est une coquille, c'est de 1 heure à 5 heures. Franco, anglo et arabo cela ne bouge pas la nuit, c'est comme c'est aujourd'hui.

Mme MORVAN-SMITH.- La responsabilité d'antenne est jusqu'à 6 heures, sinon cela fait un trou de 5 heures à 6 heures.

Mme BURGGRAF.- La responsabilité antenne, comme aujourd'hui.

Mme BARRIERE.- Le dernier journal est celui de 5 heures, ce n'est pas la même équipe qui fait le journal de 6 heures.

Mme BEKKAR.- Si c'est la même chose en français et en anglais, il faut que ce soit la même formulation, sinon on comprend que c'est différent.

Mme BARRIERE.- C'est une coquille.

Mme MORVAN-SMITH.- C'est bien 6 heures qu'il faut noter et pas 5 heures, le journal de 5 heures finit à 5 h 15, et en cas de *breaking* les équipes font du 5 h 30 et ont la responsabilité d'antenne jusqu'à 6 heures du matin.

Mme BURGGRAF.- Comme aujourd'hui. Pour la nuit, cela ne change pas, c'est comme aujourd'hui.

Mme MORVAN-SMITH.- On l'a déjà signalé, il est important de voir que la responsabilité d'antenne va effectivement jusqu'à 6 heures, d'autant que c'est une tranche assez longue. Ce n'est pas mal que l'on puisse le voir.

M. DE LIBERA.- Au lieu d'écrire de 1 heure à 5 heures, cela devrait être de 1 heure à 6 heures.

Mme BARRIERE.- D'accord.

M. GUIBERT.- L'ambiguïté était : est-ce que l'équipe de nuit est chargée du JT de 6 heures ? La réponse est non.

Mme LA PRESIDENTE.- En revanche de la responsabilité d'antenne, c'est ce que je comprends, mais pas du JT. Il faut peut-être expliciter cela dans votre tableau.

Mme BARRIERE.- Dans ce document, vous voyez bien que l'on a écrit que c'était du JT, c'est JT de 1 heure à 6 heures, cela ne prend pas le JT de 6 heures. Il faut que l'on trouve la bonne formulation pour la mettre partout bien comme il faut.

Mme LA PRESIDENTE.- Si c'est le JT c'est 5 heures, mais la responsabilité d'antenne c'est jusqu'à 6 heures.

Mme MORVAN-SMITH.- Sur la première ligne il est écrit 20-22 et les équipes qui font 20-22 ne font pas le journal de 22 heures non plus, pas plus que les équipes du 22-1 heure ne font le JT de 1 heure puisque ce sont les équipes de nuit qui s'en chargent.

Mme BARRIERE.- D'accord, je corrigerai cela.

Mme LA PRESIDENTE.- Soraya, tu dis qu'il faut mettre partout de 1 heure à 6 heures ?

Mme MORVAN-SMITH.- C'est cela.

Mme BARRIERE.- À la page suivante...

M. ROCARIES.- ... La page suivante, c'est la structure d'une vacation avant et après.

Mme LORY.- Concernant le temps de préparation, j'ai vu sur la diapositive précédente que l'on dispose de moins de temps...

Mme BARRIERE.- ... Vous le voyez mieux, peut-être sur cette slide. Vous avez tous les temps définis. Regardons celle-là, par exemple, vous avez tous les temps de préparation, débrief, antenne, et vous avez en vert le temps de responsabilité de l'antenne, en bleu les JT, le temps de

préparation, le temps de débrief, à quelle heure arrive le rédacteur en chef et à quelle heure le rédacteur en chef briefe l'équipe suivante.

C'est clair ?

M. ROCARIES.- C'est là que l'on voit que le temps de préparation a été augmenté, le temps de responsabilité d'antenne a été réduit, et donc le temps de débrief et anticipation a été augmenté également.

Mme LORY.- Sur le 9-17 par exemple on a préparation de 9 heures à midi, l'antenne pour un JT de 15 minutes à midi, après il est écrit : enregistrement rustine 13 heures. Sur le planning, il est écrit qu'à 13 heures c'est un JT plus chronique.

M. GUIBERT.- C'est une coquille. Ce sont les rustines pour les lancements du focus et du sport qui est diffusé à 12 h 45.

Mme LORY.- D'accord.

M. GUIBERT.- Comme aujourd'hui. Cela ne concerne que le franco à ce stade.

Mme BARRIERE.- C'est écrit là : enregistrement rustine 13 heures, c'est cela ?

M. GUIBERT.- Oui, sauf que ce n'est pas 13 heures, ce sont des rustines qui sont diffusées à 12 h 45.

Mme LORY.- Et le 12 h 30 ?

M. GUIBERT.- C'est une rediffusion du journal de midi.

Mme LA PRESIDENTE.- Je ne trouve pas le mot « rustine » sympathique parce que même si c'est rediffusé, au départ c'est quand même une chose de valeur. Vous n'auriez pas un autre mot ?

M. GUIBERT.- C'est une bonne question mais tout le monde emploie le mot : tu as rustiné le JT.

Mme LA PRESIDENTE.- Si c'est ce que vous dites, si c'est vous qui le dites...

M. GUIBERT.- Je ne sais pas, Marion, si tu as une autre proposition ? J'ai toujours entendu cela ici.

Mme LORY.- Pour la rediffusion, c'est vrai que l'on parle beaucoup de rustines.

Mme LA PRESIDENTE.- Je ne suis pas là-dedans, je trouve que vous méritez plus que le mot « rustine », mais c'est un détail.

M. PACCARD.- C'est très RSE, Marie-Christine, la « rustine », c'est la réparation et le durable.

Mme LA PRESIDENTE.- C'est moi qui ne vois pas le mot dans le bon sens, tu as absolument raison, Rodolphe. Cela permet d'avancer. C'est de la poésie, finalement.

M. OUSSIBRAHIM.- Sur ces tableaux...

Mme BARRIERE.- ... Ce sont ces tableaux qui manquent en arabo.

M. OUSSIBRAHIM.- Pour ma compréhension personnelle, ces tableaux ne concernent que l'équipe de l'édition, rédacteur en chef et présentation, pas les rédacteurs, même si les rédacteurs sont dans la même équipe ?

Mme BARRIERE.- Qui peut nous dire si les rédacteurs sont dans les équipes ?

Mme BURGGRAF.- Les rédacteurs sont à cheval sur les équipes.

M. OUSSIBRAHIM.- C'est bien que les rédacteurs en chef arrivent en même temps que les présentateurs, mais actuellement, les rédacteurs en chef arrivent une heure plus tôt, justement pour préparer les packages à donner aux rédacteurs. Je ne sais pas si c'est pris en considération.

Mme BARRIERE.- Je ne sais pas répondre.

M. GUIBERT.- J'ai peur de ne pas comprendre, Rabya.

M. OUSSIBRAHIM.- En prenant la matinale comme exemple, le rédacteur en chef arrive à 3 heures, travaille de 3 heures à 4 heures, le temps de voir l'actualité, de voir quels sujets il va donner aux rédacteurs qui arrivent à 4 heures. Ce décalage d'une heure entre l'arrivée du rédacteur en chef et du rédacteur, est-il pris en considération ?

Si un rédacteur en chef arrive à 3 heures en même temps que le rédacteur, il ne pourra pas lui donner du travail. Il va regarder ce qu'il y a, l'actualité, le temps de voir et de donner du travail aux rédacteurs. Est-ce que cette différence a été prise en compte ? Je ne le vois pas sur les tableaux.

M. GUIBERT.- Peut-être que le rédacteur peut arriver en même temps que le rédacteur en chef et faire aussi ce travail de recherche de l'actualité pour éviter un fonctionnement trop vertical dans le rapport entre le rédacteur en chef et le rédacteur. Cela me semble intéressant que le rédacteur soit associé au travail de l'équipe.

L'équipe se réunit : qu'est-ce que tu as lu ou entendu ? Pendant une heure, il y a un brainstorming et cela va tout à fait dans le sens de ce que l'on veut faire, de ce travail en équipe, plutôt que de compartimenter avec un rédacteur en chef qui arrive, qui fait sa préparation dans son coin, le rédacteur arrive : quel sujet dois-je faire ? Tu fais cela.

Mme BURGGRAF.- C'était aussi une demande des rédacteurs, c'est le sentiment qu'ils arrivent et qu'ils n'ont pas de discussion. C'est de manière générale et c'est aussi l'objet de cette réforme, c'est-à-dire que l'on réfléchisse de manière collective à ce que l'on va faire.

Ce que regrettent aujourd'hui les rédacteurs c'est qu'ils arrivent, le rédacteur en chef leur donne le sujet parce qu'il est pressé, il a d'autres choses à faire, et qu'il n'y ait pas de discussion éditoriale en fonction des images à disposition, en fonction des angles que l'on doit traiter par rapport à un angle que l'on a déjà traité la veille pour ne pas refaire la même chose, pour aller sur un sujet ou un angle différent, et que cette réflexion et ce dialogue aujourd'hui

n'existent pas. Ce qui me semble important et c'est un souhait des rédacteurs, c'est d'avoir un vrai dialogue éditorial avec le rédacteur en chef et le reste de l'équipe.

M. OUSSIBRAHIM.- J'ai compris ce point. Votre principe est de constituer des équipes, présentation, rédacteurs en chef édition, mais aussi rédacteurs. Tout à l'heure vous avez dit que les shifts des rédacteurs étaient un peu décalés. Je ne comprends pas, est-ce que ce sera une équipe avec les mêmes shifts, les mêmes horaires, ou bien les rédacteurs seront-ils un peu décalés ? Je n'ai pas compris.

Mme BEKKAR.- Je complète ce que dit Rabya, le modèle présenté n'est pas très clair. Page 13, les points caractéristiques, le cycle cible : équipe rattachée à rédacteur en chef, chef d'édition, assistant d'édition, présentateur, et le tableau d'à côté, cycle cible : journalistes du desk rattachés à un rédacteur en chef. Si dans votre conception vous rattachez le rédacteur à la même équipe, dans ce cas il y a quelque chose qui ne va pas dans cette présentation et dans cette organisation cible. Il y a un point d'interrogation que soulève Rabya.

M. GUIBERT.- Cela peut être deux points différents. Je pense que c'est un point que l'on peut discuter, lorsque l'on met : journaliste rattaché à un rédacteur en chef, c'est déjà qu'il y a un lien pour le suivi de carrière, de toute façon entre un rédacteur en chef et un rédacteur, est-ce que ce rédacteur doit être dans l'équipe du rédacteur en chef ? Par exemple, si je prends le rédacteur en chef qui ferait le 12-15 franco, est-ce que le rédacteur doit être rattaché à cette équipe sur les mêmes horaires ou est-ce que le rédacteur est avec son homologue parce qu'il y en a 2 par jour en 10-18, à cheval sur le 12-15 et le 15-18 ? Je pense que c'est un point qu'il faut que l'on traite.

Quelle que soit la solution, le plus important c'est que le rédacteur ait un référent parmi les rédacteurs en chef, à la différence d'aujourd'hui.

M. OUSSIBRAHIM.- Quand tu dis que c'est un point à discuter, j'imagine que c'est lié au budget ?

Mme BARRIERE.- Bien sûr, c'est lié aux emplois.

M. OUSSIBRAHIM.- Cela fera des emplois en plus. Si on cale les mêmes vacations partout, c'est cela... si j'ai bien compris ?

M. GUIBERT.- Pas forcément. Typiquement, il y a 2 rédacteurs en 10-18 aujourd'hui et 2 tranches journée, le 12-15 et le 15-18, là je pourrais les répartir. Pour la matinale, il y a 2 rédacteurs et demain il y aurait un 6-9 et un 9-12, est-ce qu'on laisse les 2 rédacteurs sur la matinale ? Est-ce que l'on en affecte un à la matinale et un à la matinée au 9-12 ? Sur l'ensemble des rédacteurs présents sur une journée et le nombre de tranches, on pourrait faire cette répartition.

M. OUSSIBRAHIM.- C'est un point à éclaircir.

Mme LA PRESIDENTE.- Je trouve que cette discussion m'éclaire beaucoup, je suis obligée de vous quitter mais je trouve cela très intéressant, par exemple cette question qui a été soulevée par Rabya, Fatema et ce que dit Amaury, c'est ce que l'on appelle un projet défini mais pas définitif. C'est un vrai point de discussion. Je ne sais pas du tout s'il y a des journalistes rédacteurs parmi vous, si le fait d'être seul mais rattaché à une équipe est mieux que d'être avec un binôme qui fait des montages en même temps et où, peut-être, il y a des interactions entre deux rédacteurs. C'est vous qui pouvez faire remonter cela, par exemple.

En tout cas, je vous laisse sur ce point. Je trouve que c'est très intéressant de vous entendre tous. En vous écoutant je comprends plus de choses.

Je vous remercie. Je reviendrai mais je suis obligée d'aller en réunion. Je vous prie de m'excuser, bonne suite de travail. À plus tard.

(Madame Saragosse quitte la réunion, la séance se poursuit sous la présidence de Monsieur Rocaries)

M. ROCARIES.- On a essayé de vous faire une sorte de synthèse des conséquences de cette nouvelle organisation.

Premièrement, là où actuellement on a 31 modèles de cycles, on passerait à 3, là où actuellement on a des cycles qui vont de 2 à 15 semaines, on aurait des semaines de 4 jours et de 3,5 jours, là où on a actuellement des horaires variables, on aurait des horaires fixes. L'idée, comme on l'a dit, est d'avoir une équipe rédacteur en chef, chef d'édition, assistant d'édition, présentateur sur une même tranche horaire, de baisser le nombre de pigistes.

Sur le desk, on vient d'en parler, peut-être faut-il encore préciser, en tout cas au niveau de l'organisation générale, ce que cela veut dire. Aujourd'hui, cela veut dire que sur le franco, l'anglo et l'arabo, l'idée est d'avoir le même nombre de vacations du lundi au jeudi, c'est-à-dire 8 équipes d'édition du lundi au jeudi, sur les 3 langues, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Aujourd'hui, vous avez 8 équipes d'édition en franco et en anglo et 7 uniquement sur l'arabo. L'idée est de passer de 8 équipes d'édition sur franco, anglo et arabo.

Actuellement, sur le franco, l'anglo et l'arabo, on a 4 équipes le samedi et 5 équipes le dimanche, l'idée serait de passer sur le VSD, vendredi compris, à 6 équipes. On a vu le rééquilibrage des vacations avec le fait que les vacations essaient de mieux tenir compte de la pénibilité avec la réduction du temps de responsabilisation de l'antenne à 3 heures.

Il y aurait d'autres points que je pense qu'il faudrait mettre aussi en avant comme le fait que le dispositif actuel nécessite plus de rédacteurs en chef qu'il n'y en a aujourd'hui et c'est ce que nous allons faire.

L'idée est de conforter le management intermédiaire, c'était une demande qui était faite et que le dispositif prévoit. En gros, là où aujourd'hui il y a 7 rédacteurs en chef en français, anglais pour le VSD, on passerait à 10 rédacteurs en chef. Sur le VSD, on passerait de 3 à 5 et au niveau arabophone, on passerait de 4 rédacteurs en chef 5 du lundi au jeudi et de 3 rédacteurs en chef en VSD à 4 dans le nouveau dispositif. Encore une fois, on a un nombre de rédacteurs en chef plus important qu'avant.

Y a-t-il des questions ?

Mme RUBICHON.- Par rapport au rééquilibrage des vacances, quand vous mettez « gestion de tranches de 3 heures d'antenne ou de 2 heures de *Paris Direct* » il faut juste prendre en compte, je le répète, je suis désolée, que les rédacteurs en chef du soir ont 4 h 15 de vacation.

M. ROCARIES.- On a compris que c'était une question qu'il fallait que l'on regarde.

Mme RUBICHON.- Cela ne fonctionne pas, 4 h 15, ce n'est pas 3 heures ni 2 heures.

Mme MORVAN-SMITH.- Et les équipes de nuit, 5 heures d'antenne.

M. GUIBERT.- J'insiste, de responsabilité antenne. Vous n'êtes pas 5 heures à l'antenne non-stop parce que vous ne tiendriez pas très longtemps. La phrase qui est là, Émilie, concerne les équipes édition présentation et pas les rédacteurs en chef, il y a des exceptions comme celle que tu as citée pour la soirée.

Mme BURGGRAF.- C'est pour les rédacteurs en chef, ce n'est pas pour les présentateurs ni pour les chefs d'édition, ni pour les chargés d'édition. C'est en effet pour le rédacteur en chef qui a 4 heures d'antenne à gérer le soir et non pas 3 pour les autres cycles.

Mme MARTIN.- Il y a toujours aussi la question du débrief des équipes notamment pour le soir et le week-end. Avec un seul rédacteur en chef, ce sera difficile pour lui de débriefer l'équipe du 20-22 tout en regardant l'antenne du 22-minuit. Il y a aussi un petit point à éclaircir.

M. GUIBERT.- Je pense que le débrief se fera plutôt le lendemain, déjà parce qu'il y a cet enchaînement d'équipe, parce que le 18-1h, pareil, je pense qu'à 0 h 15 on a peut-être plus envie de rentrer chez soi que de passer une demi-heure à débriefer. Un débrief peut tout à fait se faire en début de shift le lendemain, quand les équipes arrivent, se redire ce que l'on a fait la veille, etc. C'est une particularité pour l'équipe de nuit. Sur des shifts décalés comme cela, ce temps de débrief peut être reporté au lendemain.

Mme MARTIN.- Il risque d'être sacrifié, Amaury, s'il est systématiquement reporté. Il y a la question du week-end, comment débriefer le week-end et notamment les soirées week-end. Le dimanche soir...

M. GUIBERT.- Le week-end c'est particulier. C'est un point sur lequel on insistera parce que l'on insiste beaucoup depuis le début sur ce temps de débrief, c'est le travail que l'on mènera avec les rédacteurs en chef pour qu'ils sanctuarisent ce temps. Ce temps peut être 5 minutes un jour parce que tout s'est bien passé et une demi-heure un autre jour parce qu'il y a eu un certain

nombre de soucis, mais il faut que ce rendez-vous soit pris, cela fera vraiment partie de la feuille de route et de la mission d'un rédacteur en chef.

Mme MARTIN.- On reviendra peut-être après sur le cas particulier du week-end, j'ai l'impression que ce temps de préparation et de débrief est moins privilégié pour les vacances du week-end qu'il ne l'est la semaine.

Mme BURGGRAF.- Il y a aussi du temps de débrief sur le week-end et du temps de préparation.

Mme MARTIN.- On le verra peut-être dans les autres documents.

Mme BURGGRAF.- On verra aussi que la grille, à l'exception de la soirée où l'on monte en puissance, pour la journée et la matinale il n'y a pas de grand changement, c'est moins intense que cela ne l'est la semaine. Je parle sur la matinale et la journée.

Mme MARTIN.- Je pense que l'on y reviendra avec le document 5.

Mme BARRIERE.- Pour les temps de préparation, de débrief, et d'antenne, le plus détaillé est le document 5. Même sur les vacances de week-end, on a un temps de débrief et d'anticipation.

Mme MARTIN.- Je pense qu'il y a un point de vigilance sur les soirées et week-end, il me semblait qu'il y avait un petit déséquilibre mais on en reparlera.

Mme BARRIERE.- Sur la soirée, en effet, il n'y a effectivement pas de temps de débrief spécifié, page 5 du document sur le week-end.

Mme MARTIN.- Pardon, j'ai anticipé la suite de la discussion.

M. GUIBERT.- Il y a une petite coquille sur les JT à couvrir mais je vois un temps de débrief et d'anticipation. On en reparlera peut-être.

Mme BARRIERE.- Sur la **rédaction numérique** page 15.

M. ROCARIES.- On était parti de l'idée que l'on souhaitait adopter pour la rédaction numérique, des cycles en 4.3, on a eu de longues conversations avec les responsables et les personnes qui nous ont fait savoir qu'elles n'étaient pas favorables à une organisation en 4.3 et 3.4 parce qu'elles disent que le week-end est moins intéressant en matière éditoriale au niveau numérique que la semaine et qu'elle souhaitaient garder un dispositif où les personnes puissent alterner semaine et week-end.

Finalement on a accepté leur choix, on a accepté de garder des cycles qui font travailler des personnes à la fois la semaine et le week-end, simplement on a essayé de mettre en place des cycles qui fassent en sorte que l'on ait moins à faire appel à des pigistes, c'est le premier point.

Le deuxième point est de mettre en place des cycles où le nombre de jours de travail soit cohérent et à peu près le même pour tous les métiers, ce qui est loin d'être le cas dans la situation actuelle. On va y revenir.

Le dispositif que nous avons choisi est basé aussi sur la création de 2 postes de REM, très clairement, il y a création de poste au niveau de la rédaction numérique, renforcement du *ticker*, je ne sais pas ce que c'est mais il y a un poste supplémentaire au niveau du *ticker* en arabe, et il y a un poste supplémentaire de chroniqueur en français.

Sur cette base-là, page 16 vous avez la présentation des cycles de REM français-anglais et REM arabe, vous avez la présentation des cycles des secrétaires de rédaction français et anglais arabe, page 17, et présentation des cycles des rédacteurs en français, en arabe et en anglais.

Voilà les cycles tels que nous les proposons.

M. ERRAMI.- Les deux créations de postes REM concernent quelle langue ?

Mme BURGGRAF.- Un franco-anglo et un autre arabo.

Je voulais vous dire que l'on a entendu les équipes, l'argument du « pourquoi ne fait-on pas le 4.3 pour le numérique ? » était notamment un argument éditorial et d'intérêt éditorial que les équipes nous ont avancé et que l'on trouvait tout à fait légitime. Le week-end il y a beaucoup de bâtonnage alors que la semaine ce sont plus des contenus de dossiers, d'enquêtes qui journalistiquement, sont plus intéressants. Il n'était pas question de cantonner des personnes aux week-ends qui allaient faire essentiellement du bâtonnage, alors que les autres avaient un travail la semaine qui, éditorialement, était plus intéressant. C'était un argument massue que l'on a vraiment entendu, d'où la raison de ne pas rester sur des cycles 4.3 comme c'était le cas pour les équipes du broadcast.

M. OUSSIBRAHIM.- Sur ce point, l'intérêt éditorial du week-end par rapport à la semaine peut également s'appliquer au broadcast. Je ne comprends pas pourquoi...

Mme BURGGRAF.- ... Le broadcast, on monte en puissance sur le week-end.

M. OUSSIBRAHIM.- On pourrait monter en puissance aussi le week-end, je suis désolé. Quand vous dites dans votre projet éditorial - c'est juste un exemple, cela s'applique aussi aux anglo et aux franco mais c'est plus flagrant aux arabo - que les week-ends en France ne sont pas les week-ends dans les pays arabes, cela s'applique aussi à l'Internet. On peut ne pas faire que du bâtonnage le week-end pour les arabo et continuer le travail d'articles enquêtes pendant le week-end.

Je ne comprends pas la différence que vous faites entre le broadcast et Internet. On le dit depuis toujours, il faut harmoniser les deux rédactions. L'introduction de Victor disant que l'on a écouté les équipes d'Internet et que l'on est d'accord avec elles et que l'on a trouvé une solution, il fallait peut-être aussi écouter les inquiétudes du broadcast et réfléchir à d'autres solutions et pas que le 4.3.

Mme BURGGRAF.- Le 4.3, Rabya, est lié aussi, je le répète.

Pourquoi n'y a-t-il pas d'autres scénarios qui ont été proposés ? Pour une raison très simple, c'est qu'à partir du moment où l'on veut faire des équipes fixes pour recréer du collectif, pour redonner du sens managérial, des équipes qui suivent, qui ont un référent, un rédacteur en chef qui puisse suivre l'évolution des carrières des personnes, et c'est la spécificité du broadcast, sur le point de vue éditorial, de faire des rendez-vous avec des tranches identifiées avec le même présentateur comme cela se fait quasiment partout, il fallait suivre le rythme.

Si on laisse des présentateurs fixes avec un rendez-vous du lundi au jeudi comme sur quasiment toutes les chaînes de télévision et un vendredi, samedi et dimanche, on n'a pas 40 scénarios, on n'en a qu'un seul si on veut des équipes fixes plus des rendez-vous avec un présentateur. Sur le numérique, on n'a pas de rendez-vous avec un rédacteur, on n'a pas un rendez-vous images.

M. OUSSIBRAHIM.- Créer des équipes soudées avec un suivi managérial, cela peut s'appliquer aussi à la rédaction Internet.

Mme BURGGRAF.- Les équipes sont moins nombreuses sur Internet. Le suivi managérial, pour en discuter avec Stéphane, même s'il y a aussi des difficultés, est quand même plus simple parce qu'il y a moins de monde sur le numérique qu'il n'y en a à la rédaction broadcast, et on est soumis, à la rédaction broadcast, au *breaking news*. Le numérique aussi suit le *breaking news* mais le rythme n'est pas tout à fait le même.

M. OUSSIBRAHIM.- Comme il s'agit de notre première réunion, je vais me contenter de faire quelques remarques générales plutôt que de rentrer dans les détails spécifiques. Ce projet de refonte de la planification est une opportunité précieuse pour reconsidérer la structuration de nos effectifs dédiés à Internet et pour renforcer notre présence en ligne.

La CFTC a récemment exprimé ses réflexions sur le numérique. Profitons donc de cette occasion pour revoir notre planification et envisager d'allouer davantage de ressources au numérique...

Mme BURGGRAF.- ... C'est le cas puisqu'il y a des créations de postes.

M. OUSSIBRAHIM.- Cela me paraît, personnellement, un peu timide. Quoi qu'il en soit, je pense que c'est aussi le moment de réexaminer la manière dont nous organisons le travail du week-end pour le secteur numérique. Contrairement à ce qui a été mentionné précédemment, je crois qu'il ne faut pas se limiter à faire du simple bâtonnage pendant le week-end.

Mme BURGGRAF.- Justement, il y aura aussi un rédacteur, un REM supplémentaire franco-anglo en création de poste et un REM supplémentaire arabo pour monter aussi en puissance sur le numérique, le week-end entre autres, mais plus de postes aussi et d'encadrants pour repenser le numérique et monter en puissance sur le numérique. Il y a des moyens supplémentaires qui sont mis également sur le numérique, au même titre que sur le broadcast.

M. OUSSIBRAHIM.- Merci.

M. ERRAMI.- Je suis d'accord avec toi, Rabya, et j'ajouterais que cette réforme de la planification aurait pu être une occasion idéale pour harmoniser l'organisation entre le broadcast et l'Internet. Nous observons fréquemment des activités intenses le week-end et l'équipe Internet n'est pas suffisamment pourvue en personnel pour assurer une couverture adéquate, ce qui crée une certaine discordance avec les opérations broadcast. Cela engendre parfois des tensions et il y a des collègues du côté broadcast qui ne comprennent pas pourquoi l'équipe Internet éprouve des difficultés à répondre à certaines demandes. Je trouve cela regrettable.

Cependant, je tiens à souligner un point positif. La proposition de création du poste de REM est à saluer, car elle garantira une présence de 6 h 30 à 10 heures et de 19 heures à 23 heures, ce que nous n'avions pas auparavant. Il est important de le rappeler.

D'un autre côté, je ne suis pas tout à fait convaincu que l'organisation pendant le week-end soit adéquate. Il y a de nombreux exemples, que je pourrais vous fournir, de moments où des annonces importantes ont été faites, des *breaking news* majeures, parfois même des coups d'État qui se produisent le samedi ou le dimanche, et l'équipe Internet, malheureusement sous-équipée, a du mal à couvrir ces événements majeurs.

Nous avons discuté de la stratégie numérique, et je trouve que dans votre approche organisationnelle, on peut déceler une vision éditoriale orientée broadcast, mais cette vision n'est pas apparente du côté Internet. Pour ce dernier, c'est simplement un changement organisationnel sans véritable approfondissement de la vision éditoriale ou de l'approche de la réorganisation.

Mme BURGGRAF.- Il y aura un chroniqueur en plus qui pourra faire aussi des sujets de fond supplémentaires. Il y a quand même des moyens, en tout cas par rapport à aujourd'hui, ce n'est peut-être pas parfait et il faut peut-être encore plus de moyens sur le numérique et on en est tous d'accord, mais par rapport à l'état actuel de la situation, c'est quand même mieux.

M. ERRAMI.- Un autre point sur lequel nous devons être vigilants, Vanessa, concerne le redéploiement vers le numérique mentionné par Victor. Il a été évoqué qu'on pourrait demander aux employés de contribuer au numérique lors de leurs vacances les vendredi, samedi et dimanche, une fois toutes les deux semaines.

J'ai l'impression que nous risquons d'augmenter considérablement la charge de travail des équipes Internet. Si nos équipes de broadcast commencent toutes à se tourner vers le numérique, cela exigera nécessairement un renforcement de nos équipes numériques. On ne peut pas s'attendre à ce que tout le monde se mette à écrire pour le numérique du jour au lendemain ; cela nécessite certaines compétences, une formation adéquate, et un encadrement approprié.

Qui sera chargé de superviser les productions pour le site Internet ? Déjà aujourd'hui, nous rencontrons des problèmes car nos équipes sont épuisées. Si nous augmentons encore la

production, ce qui n'est pas une mauvaise idée en soi – j'ai toujours défendu l'idée de synergies entre le broadcast et le numérique – nous devons veiller à ce que cela n'entraîne pas une charge supplémentaire pour nos équipes numériques, déjà sous-dimensionnées, comme tu l'as justement souligné plus tôt.

M. ROCARIES.- Il faut que vous sachiez quand même que ce dispositif, tel qu'il apparaît aujourd'hui, est conforme au budget que nous avons actuellement. On finance les 4 emplois dans le cadre du budget actuel. Il faut que vous sachiez que dans la préparation COM 2024-2028, le développement du numérique est un de nos axes majeurs. Sans trahir de secrets on a l'intention de demander, au niveau du numérique, des moyens supplémentaires assez élevés qui ne figurent pas dans l'organisation présentée là.

L'organisation qui est présentée là est conforme au budget que nous avons en 2023. Tu remarqueras que la rédaction numérique est la seule qui pourra se targuer, dans le cadre du budget 2023, de 4 créations de postes. Il faut que vous sachiez que dans le cadre du COM 2024-2028, il est évident que l'on demande des moyens supplémentaires pour le numérique qui vont évidemment au-delà des moyens qui figurent dans cette organisation.

M. ERRAMI.- 4 créations de postes... Cela fait des années que l'on parle du sujet.

M. ROCARIES.- Je peux comprendre que vous trouviez cela timide.

M. ERRAMI.- C'est la réalité. Ces dernières années on n'a pas pu investir, là on est en train de rattraper un tout petit peu le retard, tant mieux, mais ce n'est pas parce que l'on va créer 4 postes que le problème est réglé, loin de là.

M. ROCARIES.- On est bien d'accord. C'est pour cela que je dis que dans le cadre du COM 2024-2028, l'objectif numérique est l'objectif pour lequel on demande le plus de moyens supplémentaires.

M. ERRAMI.- J'ouvre une petite parenthèse, l'équipe des réseaux sociaux est rattachée aux équipes de la DEN, je pense que l'on aurait pourrait profiter de cette réforme pour réfléchir à un rattachement plus pertinent...

Mme BURGGRAF.- ... On y réfléchit, on le sait, Soufiane. On a fait un séminaire entre nous, on est d'accord là-dessus, c'est en cours de réflexion, ce serait bien que les réseaux sociaux soient rattachés à la rédaction et on en est tout à fait d'accord, cela aurait plus de cohérence éditoriale qu'aujourd'hui. La direction de France 24 a soulevé ce point.

M. ERRAMI.- C'est important. Encore une fois, je pense que cela génère des incompréhensions, des tensions. Je connais ce secteur et j'en fais partie, quand on est sollicité le samedi et le dimanche et qu'il n'y a personne au service réseaux sociaux, ce sont des choses que l'on ne pourrait pas se permettre par exemple à l'antenne ou même sur le site Internet, on ne peut pas se permettre l'idée qu'il n'y ait personne pour couvrir l'actualité.

Mme BURGGRAF.- C'est vrai pour YouTube aussi.

M. ERRAMI.- Oui. YouTube, on arrive quand même...

Mme BURGGRAF.- C'est la même chose. Le week-end...

M. ERRAMI.- Il n'y a personne.

Mme BURGGRAF.- C'est un gros souci, ce sont les deux gros soucis majeurs sur le numérique c'est le fait que les réseaux sociaux ne soient pas rattachés à la rédaction, qu'il n'y ait pas de réseaux sociaux le soir aussi, le fait qu'il n'y ait pas de YouTube le week-end, on est d'accord là-dessus, et qu'il faudrait faire plus de productions propres encore. Je crois que c'est, comme le disait Victor, dans les objectifs du COM 2024-2028.

M. ERRAMI.- Une toute dernière question sur ce poste de ticker, je ne sais pas à quoi tu faisais référence exactement, Victor. Est-ce que ce n'est pas le poste de mise en ligne des émissions plutôt ?

Mme BURGGRAF.- Si, c'est cela. Pour l'instant ce sont des piges parce qu'il n'y avait personne pour faire la mise en ligne, en tout cas pas de manière quotidienne pour l'antenne arabo, c'est la mise en ligne que nous faisons maintenant avec des pigistes. L'idée est de pérenniser ce poste qui est fondamental parce que, là aussi, il y a une baisse sur le numérique arabo qui a plusieurs facteurs qui sont multiples. L'un des facteurs est aussi, et c'est bien dommage, que l'on ne retrouve pas dans le numérique tous les contenus qui sont faits à l'antenne et qui sont de bons contenus, pas tout le temps en tout cas et pas suffisamment. On a réglé le problème en mettant un pigiste là-dessus qui fait aujourd'hui le travail. L'idée est de pérenniser ce poste.

M. ERRAMI.- Je sais que c'est un point d'interrogation en interne, ce poste sera rattaché au REM ?

Mme BURGGRAF.- Oui, Soufiane, les REM.

M. ERRAMI.- D'accord, donc c'est un poste propre à l'équipe Internet.

Mme BURGGRAF.- Oui, qui est aussi peut-être timide mais c'est mieux que cela ne l'est aujourd'hui.

M. ERRAMI.- Cela avance.

Mme BURGGRAF.- Doucement, mais cela avance.

M. ERRAMI.- Nous sommes passés de deux à trois piges par semaine, et aujourd'hui, nous en sommes à cinq. Parfois, nous aimerions que les choses avancent un peu plus rapidement. Comme Rabya l'a mentionné, notre organisation syndicale a exprimé son point de vue sur ce sujet qui, à nos yeux, est d'une importance cruciale, compte tenu du retard que nous avons accumulé au fil des années. Ce retard est certes dû à des contraintes budgétaires, mais pas uniquement. Il est aussi le résultat de notre incapacité à anticiper l'arrivée de la vague numérique.

Cependant, l'un des avantages du numérique est qu'il nous permet de rattraper ce retard plus facilement. C'est avant tout une question de volonté et d'investissement.

Mme RUBICHON.- Je regrette que la réflexion à propos du cycle 4.3 n'ait pas été la même pour le broadcast et le numérique. En broadcast, le week-end est généralement plus calme, avec moins d'actualités et de ressources disponibles. Par exemple, trouver des invités pour des émissions le week-end est un vrai casse-tête. On contacte de nombreuses personnes, et si on en trouve une de disponible, c'est déjà une victoire. Les gens sont souvent moins disponibles le week-end, ils se déplacent rarement, ce qui complique les choses. Du coup, l'intérêt éditorial est bien moindre le week-end qu'en semaine, avec moins d'émulation et une tendance à oublier ceux qui travaillent le week-end.

Je trouve dommage d'envisager d'assigner des employés à des vacations moins attrayantes, surtout avec ce fameux jour de remplacement pour « boucher les trous » en fonction des absences. C'est encore moins motivant. L'aspect éditorial doit impérativement être pris en compte dans votre réflexion.

Je suis consciente de la nécessité d'une réforme. Il y a des possibilités pour changer la grille, intégrer plus de pigistes et faire évoluer les choses. Mais je pense qu'on peut le faire sans pour autant fixer les salariés sur des vacations spécifiques, ce n'est pas une condition indispensable à la réussite de la réforme. Pour beaucoup, surtout du côté du broadcast, c'est un point d'achoppement majeur.

Mme BARRIERE.- Je ne pense pas que ce soit l'objet du débat, aujourd'hui on présente notre projet. Je pense que, forcément, vous avez un avis à exprimer...

Mme RUBICHON.- ... Si c'est participatif, collaboratif, c'est bien aussi que l'on puisse donner les sentiments de la rédaction.

Mme BARRIERE.- Bien sûr, mais je veux dire que l'on n'ira pas au fond de ce débat aujourd'hui.

Mme BURGGRAF.- En tout cas, Émilie, je trouve bien que l'on ait cette discussion, je veux quand même redire, et je le pense vraiment pour l'avoir vécu au débat, qu'en fixant des équipes on recrée du collectif, on redonne du sens au travail. Je te donne un exemple récent, je discutais avec un chroniqueur international qui, en l'occurrence, trouve la réforme plutôt pas mal, et il me donnait un exemple sur le fait de ne pas travailler en équipe. Le rédacteur en chef lui dit : peux-tu faire un papier sur le Soudan, sur les évacuations ? Il lui dit : j'ai fait ce papier hier. En fait, le rédacteur en chef ne le savait pas parce que la veille il n'était pas là. En fait, il n'y a pas de continuité. Quand on travaille en collectif, on pense au lendemain, on se dit : aujourd'hui on a traité cet angle, demain on sait que ce sera encore le Soudan, on va traiter cet angle, il y a un vrai dialogue éditorial que l'on n'a pas aujourd'hui.

Cela permet de créer même humainement aussi des liens. Il y a en a un qui est absent, on s'inquiète de son absence, ce n'est pas : je viens, je fais mon travail, je repars et demain on travaille encore avec quelqu'un d'autre. Je crois beaucoup à ce travail en équipe. Je pense que

cela a plus de sens éditorial et qu'humainement cela permet de recréer du collectif et de redonner du sens au travail. Cela permet aussi une meilleure qualité éditoriale puisque chacun travaille, sait ce qu'il a fait la veille et ce qu'il fera le lendemain et peut-être même ce qu'il fera dans 10 jours.

Autre chose, je le redis, aujourd'hui et c'est ce que montrent les études, les personnes ont besoin sur une tranche d'avoir un rendez-vous avec quelqu'un, d'avoir rendez-vous avec un présentateur, or si on garde le principe des équipes et en même temps si on veut qu'il y ait une identité à l'antenne, avec le même présentateur et qu'il y ait un rendez-vous pour le présentateur, on ne peut pas faire glisser aussi le présentateur. Si on met ces deux choses, travail en équipe et rendez-vous à l'antenne avec un présentateur, si on met ces deux volontés côte à côte on ne peut pas faire glisser les personnes, cela ne va pas. Si on veut des équipes fixes et un rendez-vous avec quelqu'un, on ne peut pas faire travailler les personnes ensemble.

Enfin, je voudrais dire que sur toutes les chaînes de télé, on n'invente rien, cela se passe comme cela. Quand je discute avec des personnes à BFM, à France Info, quand on discute avec des personnes qui ont travaillé à CNN, je pense à Cyril Vanier, je lui ai posé la question, elles travaillent toutes de la même façon, elles travaillent en équipe avec des rendez-vous fixes. Les seuls qui ne faisaient pas cela, c'était Al Jazeera, je le dis parce que Cyril travaille à Al Jazeera, il tourne, mais aujourd'hui Al Jazeera est aussi en train de revoir son système de planification parce qu'ils ne trouvent pas cela satisfaisant.

Je veux dire que l'on n'invente rien, on n'a pas inventé la lune, on applique juste un modèle que beaucoup appliquent. Peut-être que notre manière de fonctionner fonctionnait avant parce que l'on avait moins de directs, parce qu'il y avait moins de salariés, aujourd'hui notre manière de fonctionner ne convient plus en termes organisationnels. Lorsque je suis arrivée il y a 6 ans à la tête de la chaîne franco, on me disait : il y a des problèmes d'organisation, il faut plus de réunions, etc. On est monté en puissance sur les réunions de préparation et, malgré cela, cela ne fonctionne pas et il y a encore des problèmes organisationnels. On pourrait encore faire 10 000 réunions, cela n'irait pas.

Je donne l'exemple sur la campagne présidentielle, cela nous a frappés, on avait un rendez-vous hebdomadaire au début, d'une semaine sur l'autre on changeait de chef d'édition, il fallait réexpliquer toute la mécanique au nouveau chef d'édition. On perd un temps fou et une énergie folle. Vraiment...

Mme RUBICHON.- Dans ce cas, peut-on envisager une durée limitée ?

Mme BURGGRAF.- C'est une autre question de sortie.

Mme RUBICHON.- Cela représente un défi majeur, un problème auquel vous êtes confrontés depuis des années à France 24. Pour tous ceux qui ont cherché à échapper à des horaires contraignants, la question de leur réaffectation reste très souvent sans réponse, faute

d'un système de rotation adéquat. Il est essentiel d'instaurer un tel système pour éviter que les employés ne se sentent emprisonnés dans un shift pénible qu'ils n'ont pas volontairement choisi.

Il faut également considérer que certaines personnes seront nécessairement assignées à des vacances qu'elles n'ont pas souhaitées. Beaucoup ne se verront pas attribuer les vacances demandées. Nous le constatons parmi différents groupes de métiers, et si nous discutons entre nous, nous savons pertinemment qu'il y aura des vacances refusées par les employés. Je fais référence aux salariés, mais il y a aussi les pigistes qui travaillent ici depuis des années. Vous allez imposer des contraintes à ces personnes. Si aucune limite de durée n'est établie par rapport à ces conditions, la situation risque de devenir extrêmement complexe.

Mme BURGGRAF.- Je suis d'accord.

Mme RUBICHON.- De plus, si cela conduit à l'apparition de nouvelles incapacités de travail dues à des *burn-outs*, ou à une incapacité à travailler le soir ou la nuit, nous allons simplement répéter les mêmes erreurs, ce qui serait regrettable. Il existait un certain équilibre dans les vacances difficiles, avec une alternance entre les week-ends, la semaine, etc. Les salariés y trouvaient leur compte car ils n'étaient pas fixés sur une organisation.

M. GUIBERT.- Il n'y avait plus d'équilibre depuis longtemps, sinon on n'aurait pas 147 plannings individualisés.

Mme BURGGRAF.- Émilie, en faisant cette réforme de la planification, en tout cas en faisant cette présentation, cela a permis de faire un audit. Aujourd'hui, on sait, on ne peut plus dire que l'on ne sait pas que des personnes sont fatiguées, que pour d'autres cela va mieux, aujourd'hui on sait, et on sait individuellement ce qu'il se passe pour les uns et les autres.

Il y a un déséquilibre fondamental entre des personnes qui ont des plannings surchargés, qui tournent sur nombre de shifts, qui font du week-end, etc., et d'autres qui n'ont pas le même type de plannings. L'idée est aussi de remettre un équilibre entre ceux qui travaillent beaucoup et ceux qui travaillent moins. C'est aussi une réalité. C'est remettre cet équilibre, c'est remettre de l'équité entre les tranches. Je prends un exemple sur l'arabophone, je pourrais prendre après un exemple sur le franco, sur l'arabophone on a un présentateur qui présente le *Journal du Maghreb*, qui fait une heure de 21 heures à 22 heures, qui revient à l'antenne à 23 heures pour refaire encore une longue édition et qui est censé encore revenir à minuit pour faire un journal, qu'il ne fait plus d'ailleurs, qu'il rediffuse. C'est un déséquilibre, ce n'est pas juste par rapport à d'autres.

En franco, le 8-15 est un shift très chargé par rapport à d'autres, l'idée est de remettre aussi de l'équilibre. Concernant les burn-out, je pense que le fait de tourner, de travailler une fois le week-end, une fois la soirée, une fois la journée, une fois la semaine, pas avec les mêmes personnes, etc., en termes même d'équilibre au travail, même psychique, ce n'est pas top. On voit

le nombre d'arrêts maladie, on a 8 % d'arrêts maladie, donc il y a un dysfonctionnement, 31 cycles, 147 plannings à la carte... Notre manière de fonctionner ne convient plus.

Il y a de l'iniquité, l'idée est de remettre de l'équité dans ces plannings et que les personnes qui travaillent le week-end travaillent moins que celles qui travaillent la semaine, que celles qui travaillent, tu as tout à fait raison de l'avoir souligné, le week-end et la soirée, travaillent moins que des personnes qui travaillent la semaine, la soirée.

Il y a aussi l'exemple de RFI. RFI montre qu'à des personnes qui, sur le 4.3 font la semaine et d'autres le week-end, il a été proposé de changer, un deal de sortie, au final personne n'a voulu changer parce que les personnes adaptent leur vie personnelle à leur vie professionnelle et y trouvent leur compte.

M. DE LIBERA.- Il y a très peu de personnes qui sont en 4.3 à RFI, l'essentiel des personnes est en 4.5.5.

M. ROCARIES.- En 5.2.

M. DE LIBERA.- Je parle des personnels planifiés en cycle.

Mme BARRIERE.- 4.5.5, c'est la matinale.

M. DE LIBERA.- Pas uniquement, il y en a également en journée. En tout cas, le cycle 4.3 est tout à fait marginal à RFI et ne concerne que très peu de personnes.

Mme BURGGRAF.- Après, sur la sortie, je suis d'accord avec toi, on doit avoir une vraie réflexion : de quelle manière peut-on sortir ? Y a-t-il des possibilités ? Met-on une date limite de sortie où fait-on basculer les personnes de la semaine sur le week-end ?

Marie-Christine évoquait cela, c'est une idée comme une autre, fait-on une bourse d'échange où l'on se met d'accord, 2 chefs d'édition qui ne sont pas contents de leur vacation et on leur propose une sortie en changeant... ? C'est encore à étudier, c'est pour cela que l'on en discute, des possibilités de trouver des conditions de sortie.

Mme GOMRI.- J'avais une question à ce sujet. Par exemple, lorsque l'on s'engage pour un shift, savez-vous pour combien de temps on va s'engager sur tel ou tel shift ?

Mme BURGGRAF.- Cela se discute aussi parce que l'objectif d'un travail collectif est aussi d'avoir la discussion que l'on vient d'avoir mais aussi d'avoir vos propositions, on n'a peut-être pas les réponses à tout, on fait des propositions, après c'est à vous aussi de nous dire ce que vous trouveriez bien pour la sortie, etc. L'idée serait de faire une période test.

Mme GOMRI.- A ce jour, ce n'est toujours pas défini.

Mme BURGGRAF.- Ce n'est pas défini mais c'est à définir avec vous, mais je pense qu'il faut une période test.

M. OUSSIBRAHIM.- Je sens une réticence de votre part sur la question du roulement automatique au bout d'un certain temps. Tu as cité l'exemple d'autres chaînes, c'est ce qui se pratique dans d'autres chaînes.

Mme BARRIERE.- Rabya, ce n'est pas une réticence de notre part, c'est le Code du travail. Il y a des contraintes pour faire des roulements, comme tu le dis, il y a cela aussi à prendre en compte dans notre réflexion. Bien sûr, on peut réfléchir. Si on arrive à négocier un accord, par exemple, pour dire que tous les 3 ans, tout le monde change, on fait un grand « chamboulement » et on sait quelle vacation on prendra au bout de 3 ans, etc., pourquoi pas ? Pourvu qu'à titre individuel on ne se retrouve pas avec des blocages de par la simple application du Droit. C'est ce qui est compliqué aujourd'hui.

Parfois, même un accord peut ne pas permettre de déroger à certains éléments du Code du travail. Il faut bien cerner l'ensemble.

M. OUSSIBRAHIM.- Je pense que c'est un point essentiel. Bien sûr, quelqu'un qui est sur un shift de journée la semaine ne voudra jamais le laisser, c'est normal, c'est naturel et quelqu'un qui est sur le week-end, au bout d'un an ou 2 voudra en sortir. C'est normal. Il faut pouvoir encadrer les choses.

Mme BARRIERE.- Ce ne sera pas le cas pour tout le monde, Rabya. Côté RFI, ils ne sont pas si nombreux mais ce n'est pas forcément le cas pour tout le monde de sortir du week-end ou de la nuit, ou des vacances que l'on considère, nous, plus pénibles. On peut réfléchir à la portée d'un accord d'entreprise, par exemple, qui dirait que tous les 3 ans on fait un pas de plus dans la planification, ce n'est pas le bon exemple, mais partir de ceux qui sont en matinale, au bout de 2 ou 3 ans ils passent à l'horaire suivant en tournant sur le cycle chronobiologique. Il faut que je sache exactement quelle serait la portée en Droit d'un accord comme celui-là pour faire basculer quelqu'un par exemple de la semaine au week-end. Il y a beaucoup de jurisprudence là-dessus.

M. OUSSIBRAHIM.- Un accord de ce type doit être concomitant avec ce que l'on se dit pour que cette refonte soit acceptée. Si on se dit que l'on va faire la refonte et après on discutera de l'accord...

Mme BARRIERE.- Je peux regarder quelles sont nos possibilités et les limites pendant le temps de notre procédure, bien sûr.

M. DE LIBERA.- Il faut que les personnels puissent se projeter, cela me paraît essentiel, et surtout avoir une possibilité d'envisager une évolution de leur planification.

Une petite précision par rapport à ce que disait Vanessa tout à l'heure, qui dit qu'à RFI cela ne pose pas de problème, il y a 5 personnes en 4.3 à RFI et 3 personnes en VSD, cela ne me paraît pas vraiment suffisant pour constituer un échantillon représentatif.

M. ROCARIES.- Je suis d'accord avec toi.

M. GUIBERT.- A France Télévisions, même si c'est une chaîne généraliste et même si France Info s'est rajoutée, j'ai connu des personnes qui travaillaient le week-end, que j'ai toujours connues sur le week-end, et qui, pour rien au monde, n'auraient changé. Et aussi des personnes qui passaient par les éditions du week-end pour monter en compétence, pour monter dans

l'encadrement, pour découvrir de nouveaux métiers, qui restaient un an ou 2 ans, en général plutôt en moyenne 3 ou 4 ans avant de rebasculer en semaine.

On avait ces deux populations, des personnes qui trouvent vraiment un intérêt en termes d'organisation personnelle et un intérêt professionnel, et une autre population qui passe par ces postes dans le cadre de son évolution de carrière.

Mme BARRIERE.- Toute la difficulté est bien d'avoir un accord ou un moyen de « contraindre ». Si on fait bouger les uns, il faut pouvoir faire obligatoirement bouger les autres.

M. PACCARD.- Je vais revenir sur la slide qui est présentée et la discussion qu'il y avait autour de ne pas aligner le web sur le broadcast. Je trouve que c'est dommage parce que l'on en est à je ne sais combien d'ateliers pour rapprocher le web, le numérique, du broadcast. On voit que dans ce projet, on n'y est pas encore, c'est bien dommage et je pense que cela conforte ces rédactions à être les parents pauvres de notre offre éditoriale...

M. GUIBERT.- ... Pardon Rodolphe, connaissez-vous une rédaction bimédia similaire à la nôtre où il y a une équipe Internet et une équipe broadcast, où les planifications sont alignées ? C'est impossible.

M. PACCARD.- Je crois que la direction de France Médias Monde nous avait cité la BBC en exemple.

M. GUIBERT.- Côté broadcast, on a besoin d'équipes postées qui prennent l'antenne à telle heure, qui la rendent à telle heure, etc., sur des métiers bien spécifiques qui sont difficilement comparables avec l'organisation d'une équipe numérique.

M. PACCARD.- Pour moi, le numérique est censé être le fer de lance de notre stratégie éditoriale, ce n'est pas moi qui le dis, c'est toute la direction mais, là, cela ne va pas du tout dans ce sens. Je continue Amaury, pour moi l'actualité numérique c'est 24/24h, 7/7, comme l'actualité broadcast et pas aux heures de bureaux du lundi au jeudi. Je voulais juste aller dans le même sens que les remarques de Rabya et Soufiane parce que, franchement, je trouve cela choquant. C'est un point de vue.

Le CSE vous rendra un avis avec l'aide de son expert là-dessus, prochainement. Il est dommage que Marie-Christine soit partie parce que j'aurais aimé entendre sa position, quel est son objectif dans ce nouveau mandat à ce sujet. Je ne vois pas le coup de « boost ». On est encore, en 2023, en train de dire qu'il faut que l'on fasse mieux sur le numérique.

M. ROCARIES.- Tu n'as pas écouté ce que j'ai dit tout à l'heure.

M. PACCARD.- J'ai écouté, mais peut-être pas entendu.

M. ROCARIES.- Je te demande de l'entendre.

M. PACCARD.- J'écoute plus attentivement.

M. ROCARIES.- La proposition au départ de la direction était de partir sur du 4.3 aussi pour le numérique, et c'est en discutant avec des personnes de la rédaction que l'on a décidé de

ne pas le faire. Le dispositif qui est prévu est compatible avec le budget 2023, c'est-à-dire avec un budget qui est quand même limité. Je vous l'ai dit, et ce que tu devrais entendre est que dans le cadre du COM 2024-2028 il est clair que nous avons demandé des moyens supplémentaires beaucoup plus importants pour le numérique. Je ne peux pas en faire état là parce que je ne sais pas si on les aura.

M. PACCARD.- D'accord. Je pense que cela n'a rien à voir avec l'organisation du travail. On peut mettre des équipes numériques en parallèle avec les équipes broadcast pour qu'il y ait vraiment une symbiose éditoriale, indépendamment des moyens qui sont limités, ce que je comprends. On soutient bien sûr cette volonté de les étoffer.

Je passe la parole, merci.

M. HANI.- J'ai juste quelques petites questions sur la présentation du cycle qui est projeté.

Première remarque, je me trompe peut-être, vous me corrigerez, actuellement les shifts sont de 9 heures à 17 heures, et dans le nouveau planning ils seront de 9 heures à 18 heures. Actuellement aussi, les shifts sont de 14 heures à 23 heures, de 6 h 30 à 14 heures et, dans les nouveaux, c'est de 6 h 30 à 14 h 30, donc il y a une demi-heure travaillée, donc à peu près 5 heures par semaine. Est-ce dû au fait que vous n'avez pas augmenté le nombre de jours travaillés mais que vous avez plutôt agi en volume horaire ?

M. ROCARIES.- Non. Vous verrez sur le nombre de jours travaillés, là aussi on en parlera, ce n'est pas parce que l'on travaille plus ou moins que le nombre d'heures est supérieur. On est parti sur des vacations telles qu'elles nous ont été proposées.

M. HANI.- Actuellement elles sont différentes en termes de volume horaire. C'est la première chose.

Ma deuxième observation concerne les trois tableaux présentés. Notamment pour le site arabe, dans une grande partie du monde arabe, à l'exception peut-être de quelques pays du Maghreb comme la Tunisie et le Maroc, le premier jour de la semaine est le dimanche. C'est une journée cruciale, où l'économie redémarre après les jours de repos du vendredi et du samedi. Nos concurrents produisent également un contenu riche le dimanche. En regardant nos effectifs, je remarque que sur le site arabe, un rédacteur écrit une semaine sur cinq, tandis que chez les francophones, c'est trois fois toutes les neuf semaines, et deux fois chez les anglophones.

Nous avons discuté de l'amélioration de notre ligne éditoriale, de l'augmentation de notre production, et pourtant, un *writer* sur cinq ne semble pas suffisant. La personne travaillera, fera des reportages, écrira une semaine, mais les quatre suivantes, elle se contentera d'alimenter le site. Nous savons qu'une politique d'alimentation effrénée du site n'est pas très rentable. Ce qui fonctionne aujourd'hui, ce sont les articles de fond, les magazines, les reportages de qualité,

qui demandent plus de temps. Or, ces cycles ne laissent pas suffisamment de temps aux rédacteurs, du moins sur le site arabe, puisqu'ils écrivent une fois toutes les cinq semaines.

Cela ne risque-t-il pas de nous desservir alors que nous nous efforçons d'améliorer le contenu, de trouver de nouvelles idées, de nous distinguer des autres ?

Nous avons évoqué le ticker tout à l'heure. En anglais et en français, il est assuré par des personnes du web anglo et franco, mais pour le site arabe, la situation n'est pas claire. Un poste est peut-être comptabilisé dans le budget d'Internet arabe, mais nous n'en sommes pas certains. Pour autant que je sache, personne ne s'occupe du ticker, ce qui crée une confusion. Peut-on résoudre ce problème en définissant clairement si le ticker est du ressort de la télévision ou du numérique ? Cela nous permettrait d'y voir plus clair.

Mme BURGGRAF.- Le ticker doit être assuré par le numérique, c'est très clair. En franco et anglo il y a une partie du ticker qui est faite par les assistants rédacteurs en chef et par quelqu'un qui est toute la journée sur le ticker et qui, en même temps, coupe les émissions comme Caroline. L'idée est de faire la même chose en arabophone et c'est ce que l'on a commencé déjà un peu à faire, en mettant quelqu'un qui fait de la mise en ligne des émissions la semaine et qui gère aussi parfois le ticker, sinon ce sont des assistants rédacteurs en chef.

M. HANI.- Cette personne est comptabilisée au niveau d'Internet ou de la télé ?

Mme BURGGRAF.- C'est ce que je disais à Soufiane, cette personne doit être rattachée aux équipes de Stéphane. Et sur le dimanche et l'actualité chargée, tu as raison, cela doit être un point qu'il faut revoir.

M. HANI.- Vraiment. Le monde arabe, le desk arabo est un peu particulier.

Mme BURGGRAF.- On a pensé beaucoup au broadcast, peut-être qu'il faut revoir sur le dimanche en arabo. C'est une question.

M. HANI.- Oui, parce qu'il y a une actualité riche le dimanche, qui est le premier jour de la semaine dans 70 à 80 % des pays arabes.

Vanessa, le fait qu'un rédacteur ne soit affecté à la rédaction qu'une semaine sur cinq, ce qui lui permet de faire des reportages, me semble vraiment insuffisant. Si nous tentons de progresser, d'explorer de nouvelles perspectives, une seule semaine de rédaction c'est trop peu. La personne travaille activement une semaine et passe les quatre suivantes derrière un bureau, se contentant de suivre et de publier des actualités...

Mme BURGGRAF.- ... Ce n'est pas comme cela en franco et en anglo.

M. HANI.- En anglo, c'est déjà deux semaines et, franchement, je trouve que c'est tout juste suffisant. Nous savons très bien qu'aujourd'hui, ce qui fonctionne ce sont les articles originaux, signés, faits maison. Les dépêches standard, on les retrouve partout dans le monde arabe. Je pense qu'il y a vraiment matière à revoir ces dispositions pour mieux favoriser le travail éditorial. Bien entendu, cela ne signifie pas que nous négligerons l'information...

Mme BURGGRAF.- ... Sur la question du dimanche, tu as raison, sur le cycle en arabo.

M. HANI.- Oui.

Mme BURGGRAF.- Tu fais bien, c'est un point à voir.

Mme MARTIN.- Je vais commencer par les cycles projetés pour le desk Internet.

J'avais une petite question, y a-t-il un consensus de la part des équipes du fait de tourner sur tous les horaires ? Je vois qu'elles font du matin, de la journée et de la soirée. Je me demandais s'il y avait un consensus des équipes là-dessus, si elles avaient été consultées et si le médecin du Travail avait été consulté. Je vois l'enchaînement d'un 14-23 et 2 jours plus tard, un 6h30-14h30, par exemple. A première vue, cela me paraît un peu fatigant.

M. ROCARIES.- Le fait de garder ce type de cycles nous a été présenté comme une demande des responsables des équipes. Ce n'était pas notre idée au départ et on s'est rendu à l'avis à la fois des responsables et des équipes. En tout cas on nous l'a présenté comme cela.

Mme MARTIN.- Ok. Je ne connais pas leur cycle actuel donc je ne me rends pas bien compte si c'est plus pénible.

Mme BURGGRAF.- C'était un souhait, c'est ce qui est ressorti des ateliers, et sans vouloir faire du délit d'entrave, quand on a fait des réunions édito - je ne sais pas si Soufiane était là, Tahar était là, j'en suis certaine - avec les équipes, sans qu'on leur pose des questions, d'elles-mêmes elles nous ont parlé de la réforme de la planification en expliquant pourquoi, avec des arguments qui nous paraissaient tout à fait justifiés, elles souhaitaient rester sur ces cycles.

Mme BARRIERE.- Rebecca, peut-être Tahar pourra-t-il donner plus d'éléments que moi, mais dans les documents que l'on vous a adressés sur les cycles actuels, c'est peu ou prou la même chose. On passe de 4 jours de 14-23 à 2 jours de 6h30-14 heures la première semaine, puis la deuxième semaine on est en 6h30-14 heures, puis la semaine suivante en 9-17, etc., aujourd'hui c'est déjà un mode de fonctionnement comme celui-là où l'on enchaîne des vacations avec des durées différentes à des moments différents.

Mme MARTIN.- D'accord, donc cela leur convient comme cela.

M. ERRAMI.- Je tiens à dire une chose. Sur la partie numérique, les aspirations sont différentes en fonction des langues. La composition de chaque rédaction n'est pas la même. En tout cas, autour de moi, je sais qu'il y a quelques salariés qui n'étaient pas forcément contre l'idée de faire évoluer l'organisation.

Mme BARRIERE.- Peut-être faut-il creuser encore alors.

M. ERRAMI.- Si je peux me permettre d'aller encore un peu plus loin, j'ai noté la volonté de la direction de mettre un peu plus d'équité dans l'organisation de travail, mais quand on voit l'organisation cible, et je pense notamment à cette promesse de mieux compenser la pénibilité de ceux qui travaillent le samedi et le dimanche, il y a un problème. Si on prend le cycle arabo et anglo, les arabo vont travailler 2 week-ends sur 5.

M. ROCARIES.- C'est exact.

M. ERRAMI.- Les anglo, 2 sur 6 là où en franco on est sur 3 sur 9. Finalement, vous essayez d'appliquer cette promesse côté broadcast mais pas vraiment côté numérique.

M. ROCARIES.- On a essayé d'en tenir compte sur les rédacteurs arabo, ils travaillent moins que les autres. C'est vrai que l'on a été confronté au fait que l'on partait sur des nombres de jours de travail extrêmement différents puisque cela allait de 157 à 197. On a essayé de trouver un nombre de jours qui soit cohérent et acceptable pour tout le monde mais il est vrai que cela a été un exercice assez difficile, j'en conviens.

M. ERRAMI.- Je ne sais pas si on peut parler d'une...

M. ROCARIES.- ... D'ailleurs, je n'ai pas très bien compris pourquoi, en fonction des langues, l'organisation était aussi différente.

Mme BURGGRAF.- En nombre de jours travaillés aussi, ce n'est pas le même entre les franco, anglo et arabo.

M. ERRAMI.- On ne partait pas du même point de départ.

Mme BURGGRAF.- Il y a un gros différentiel.

M. ERRAMI.- Un gros différentiel en termes d'effectifs aussi.

Mme BURGGRAF.- Même de nombre de jours travaillés, me semble-t-il.

M. ERRAMI.- Bien sûr.

Mme BURGGRAF.- Entre les franco et les anglo. Peut-on regarder le nombre de jours travaillés ? Page 19. Les rédacteurs franco travaillent aujourd'hui 190 jours, les anglo 197 et les arabo 176 jours mais ils font plus de week-ends.

M. ERRAMI.- Pardon, de quel corps de métier parles-tu ?

Mme BURGGRAF.- Les rédacteurs desk. Aujourd'hui un rédacteur franco travaille 190 jours alors qu'un rédacteur arabo travaille 176 jours, c'est-à-dire 14 jours de moins, mais il fait un peu plus de week-ends.

M. ERRAMI.- Il fait 27 week-ends.

Mme BURGGRAF.- Pour 176 jours.

Mme BARRIERE.- Non, 27 jours de week-end.

Mme BURGGRAF.- Oui, 27 jours de week-end, dans un cycle actuel il travaille 176 jours dont 27 jours de week-end.

M. ROCARIES.- Pourquoi peut-il y avoir des nombres impairs ? Normalement, ce devrait être des nombres pairs. Si vous prenez une année où le samedi est le 31 décembre et le dimanche le 1^{er} janvier, vous aurez un nombre impair. C'est comme cela que l'on m'a expliqué.

Mme BURGGRAF.- Tu vois quand même l'iniquité. Un rédacteur franco travaille 190 jours dont 23 jours de week-end alors que le rédacteur anglo travaille 197 dont 23 jours de week-end.

M. GUIBERT.- En revanche, dans le cycle cible, l'équité est rétablie et est pondérée pour les rédacteurs arabo qui font plus de week-ends et, donc, qui ont un petit peu moins de jours travaillés par an.

M. HANI.- Ils ont 10 jours de plus en week-end.

M. ROCARIES.- C'est un jour de moins à travailler. Il a fallu que l'on arrive à faire en sorte que le nombre de jours soit compatible avec les vacances. C'était un travail qui n'était pas simple.

M. HANI.- Pourquoi ne les mettez-vous pas comme les anglo, par exemple ?

Mme BEKKAR.- Pourquoi y a-t-il moins d'effectifs en arabo qu'en anglo ?

M. ROCARIES.- Je suppose que c'est l'histoire qui est comme cela. On essaie d'équilibrer les choses petit à petit. Je suppose que c'est parce qu'il y avait moins de journalistes numériques à l'arabo.

M. ERRAMI.- Au fil du temps, Victor, c'est la même actualité, ce sont les mêmes impératifs.

M. ROCARIES.- Je suis d'accord. On essaie petit à petit d'équilibrer tout.

Mme BEKKAR.- Est-ce qu'il n'y a pas des effectifs quelque part à la rédaction qui voudraient venir renforcer les effectifs de la rédaction arabo web ? Je pose la question, je ne sais pas.

Mme BARRIERE.- On verra.

M. ROCARIES.- C'est une question, effectivement.

M. ERRAMI.- Dans votre présentation du projet vous parlez de redéploiement sur le numérique, il faut quand même s'avancer prudemment sur cette question, il faut voir dans quelles conditions cela pourrait se faire. Je ne vous cache pas que, encore une fois sur cette partie numérique - comme l'a dit Rodolphe je regrette que Marie-Christine ne soit plus là pour en parler parce que c'est un sujet important - l'organisation cible que vous présentez aujourd'hui pour moi n'est ni définie, ni définitive en l'occurrence.

Mme BARRIERE.- Elle est définie quand même, un peu, pas définitive, c'est un fait. On a quand même un projet présenté.

M. ERRAMI.- Je veux bien reconnaître qu'elle est définie pour le broadcast.

M. ROCARIES.- Encore une fois, c'est une organisation qui est compatible avec les moyens dont on dispose en 2023, que l'on a augmentés en 2023 pour créer ces postes. Je vous ai dit que sur le numérique on demande des moyens supplémentaires, les aura-t-on ? Je n'en sais rien aujourd'hui.

M. ERRAMI.- On pourrait s'attendre à des changements significatifs.

M. ROCARIES.- En tout cas le développement numérique, dans le cadre du COM 2024-2028 est le développement le plus important.

M. ERRAMI.- - Je retiens que la volonté de la direction est de mieux compenser la pénibilité le samedi et le dimanche et on ne voit pas cela sur les projections d'organisation.

Mme MARTIN.- Je voulais rebondir sur ce qui a été dit tout à l'heure, on s'éloigne un peu de la question d'Internet mais c'est quand même lié.

Je voulais rebondir notamment sur ce que tu disais, Vanessa, sur les chroniqueurs internationaux. Si on pousse la logique un peu plus loin, cela veut-il dire que l'on aligne les shifts des chroniqueurs internationaux sur ceux des rédacteurs en chef de l'édition et est-ce que l'on pousse aussi la logique à associer les équipes Internet pour créer de grandes équipes, pas seulement le noyau dur édition, rédacteur chef, présentateurs, mais aussi pousser plus loin et créer des synergies avec les chroniqueurs internationaux, le desk Internet, etc. Les rédacteurs sont déjà inclus mais est-ce que l'on pousse cette logique ?

Mme BURGGRAF.- L'idée est qu'il y ait plus de synergies dans la mesure où le temps d'antenne sera moins important pour les rédacteurs en chef. Aujourd'hui, ils font un 10-18, ce qui est un shift extrêmement lourd. Ils auront moins de temps d'antenne, il y aura un rédacteur en chef quasiment par tranche, il y aura aussi plus de REM, on a dit un REM arabo supplémentaire, un REM franco anglo supplémentaire, l'idée est qu'il y ait aussi plus de synergies au niveau des encadrants et qu'ils impulsent cela au niveau des équipes, que les équipes se parlent plus.

Je voudrais quand même dire que, ces dernières années, il y a encore beaucoup à faire en termes de synergie mais on travaille beaucoup plus main dans la main que ce ne fut le cas auparavant. Il y a quand même une conférence de rédaction tous les matins à 9 heures avec les directeurs de chaîne, avec les équipes Internet, et à 16 h 30 aussi, l'idée est de pousser encore plus loin ces synergies mais ces synergies peuvent se faire aussi par les encadrants qui auront un peu plus de temps, même nettement plus de temps qu'ils n'en ont aujourd'hui.

Mme MARTIN.- On aura le même problème des équipes changeantes, des équipes tournantes si les cycles des uns et des autres ne sont pas alignés.

Mme BURGGRAF.- S'ils ne sont pas alignés, on va se retrouver plus régulièrement avec les mêmes encadrants parce que le nombre d'équipes n'est pas le même sur le numérique et sur le broadcast.

Mme MARTIN.- L'exemple que tu donnais du chroniqueur international tout à l'heure, si les cycles des chroniqueurs internationaux ne sont pas calés sur les cycles des rédacteurs en chef des équipes d'édition notamment, on aura ce même problème d'absence de suivi et de cohérence éditoriale ?

M. GUIBERT.- Non, parce que ce seront les mêmes rédacteurs chef tous les jours. L'exemple que citait Vanessa était que le chroniqueur, par exemple, devait faire une chronique à 13 heures, et le mardi on lui a demandé la chronique qu'il avait faite le lundi à 13 heures, sauf que le lundi à 13 heures et le mardi à 13 heures, ce n'était pas le même rédacteur chef. Dans

l'organisation future c'est ce que l'on voudrait éviter pour que le lien avec le rédacteur en chef soit beaucoup plus cohérent. On évite ce genre de demandes ou de manque de suivi.

Mme MARTIN.- On aura le problème à l'inverse. Comme les chroniqueurs internationaux ne seront pas calés sur les shifts des rédacteur en chef, peut-être que le rédacteur en chef aura une vision sur ses...

Mme BURGGRAF.- ... Oui.

Mme MARTIN.- ... mais le chroniqueur international dépendra de différents rédacteurs en chef s'il fait différents horaires et différents jours.

Mme BURGGRAF.- Mais il aura un suivi éditorial. C'est le rédacteur en chef qui impulse quand même au sommet, le suivi éditorial. Quand il arrive, sauf sur la matinale où il prépare, très souvent ils arrivent et c'est le rédacteur en chef qui donne le sujet. Le rédacteur en chef saura ce qui a été fait la veille.

M. GUIBERT.- Idéalement, il faudrait un chroniqueur par tranche, Rebecca, mais il faudrait que Victor nous donne 15 ETP en plus ou que l'on aille les chercher quelque part.

Mme MARTIN.- Cela n'arrivera jamais.

M. ROCARIES.- En tout cas, pas avec moi.

Mme MARTIN.- Je comprends la logique des équipes, on en a déjà parlé, mais je trouve dommage qu'on ne la pousse pas plus loin.

Je voulais réagir à tout ce qu'Émilie a dit précédemment. Je pense que l'on est tous assez d'accord sur le diagnostic et le besoin de former une organisation, je pense qu'il n'y a aucun débat là-dessus, sur le diagnostic en tant que tel. Maintenant, il y a clairement débat sur les solutions proposées et comment améliorer tout cela et alléger l'ensemble des shifts, comment assurer une équité entre la pénibilité des uns et des autres, etc. C'est l'objet de la discussion aujourd'hui.

Je voulais dire que le point d'entrée et le point de sortie, les critères d'entrée et de sortie pour une tranche, pour être associé à une tranche, me semblent des points essentiels. On se l'est déjà dit également plusieurs fois, notamment les critères de sortie et les conditions de sortie, c'est, je pense, une condition sine qua non à la réussite de ce projet. Je voulais dire que 3 ans, d'emblée cela me paraît très long, surtout si je me projette sur le cycle proposé du week-end-soirée, me projeter sur 3 ans me paraît très compliqué.

Mme BARRIERE.- J'ai dit 3 ans comme cela, ce n'est pas une proposition, je ne sais pas ce qui serait acceptable.

Mme MARTIN.- Autant cela peut être envisageable peut-être sur une année, d'autant plus si c'est calé sur l'année scolaire pour que chacun s'organise dans sa vie familiale, etc., mais se projeter sur 3 ans, je trouve cela beaucoup plus compliqué. On se l'est déjà dit plusieurs fois, Vanessa, effectivement le point des critères de sortie...

Mme BURGGRAF.- ... C'est fondamental, je suis d'accord.

Mme MARTIN.- Oui. Je laisse la parole pour le moment.

Mme BURGGRAF.- Peut-être faut-il une année test déjà sur une année scolaire, de septembre à juin.

Mme MARTIN.- Cela peut être une idée.

Mme BURGGRAF.- Je trouve que c'est une option, je ne veux pas m'engager pour tout le monde.

Mme BARRIERE.- Si.

Mme BURGGRAF.- Ok, je m'engage pour tout le monde. *(Rires)*

Je trouve qu'une année scolaire test est un bon...

Mme BARRIERE.- ... Pardon, mais si on fait une année test, il faut pouvoir assumer les résultats du test. Aujourd'hui, nous n'avons pas les moyens légaux pour assurer le résultat du test s'il est totalement négatif et que tout le monde doit rechanger de planification. C'est la difficulté.

Je pense que cela ne se produira pas parce que ce ne sera pas entièrement négatif, mais la difficulté est celle-là, de pouvoir apprécier ce qui sera devant nous au bout d'une année, ce que l'on devra faire au bout d'une année.

Mme MARTIN.- En tout cas, je pense que c'est un point fondamental de cette discussion de se mettre d'accord sur ces projections pour chacun.

Mme BARRIERE.- Une petite précision pour ceux qui étaient en négociation sur le projet d'accord de méthode, on a effectivement prévu dans la dernière réunion que l'on a eue, de faire un bilan au bout d'une année. Ce n'est pas forcément le bilan de toute la réforme mais, effectivement, de faire un point avec une commission de suivi qui démarrerait dès le début mais qui, au bout d'un an, pourrait se réunir pour faire un bilan.

Je vous propose d'aller jusqu'à 13 heures, puis on fera une pause déjeuner. Je ne vois pas qui intervient après Rebecca.

M. PACCARD. – Il y a Maria et Maximilien.

Mme AFONSO.- Moi, j'avais Christophe.

Mme BARRIERE.- Christophe est expert ?

Mme AFONSO.- Oui, parce qu'il a suivi l'accord de méthode. J'avais une question par rapport aux cycles, il n'y a pas le nombre de salariés concernés, ni en cycles actuels ni en cycles cibles, est-ce quelque chose qui est voulu ?

Mme BARRIERE.- C'est dans un autre document.

Mme AFONSO.- Je n'ai pas pu consulter tous les documents, donnez-moi juste le document.

Mme BARRIERE.- Je cherche.

Mme AFONSO.- Une autre question qui découle de celle-là, est-ce que globalement il y a un gain de jours par rapport à la mise en place de nouveaux cycles ?

Mme BARRIERE.- Comment cela ?

M. ROCARIES.- Globalement, aujourd'hui on est à + 5 ETP.

Mme BARRIERE.- C'est le document 9.1.

Mme AFONSO.- C'était le document sur les cycles et le nombre de... ?

Mme BARRIERE.- Le nombre, vous l'aurez dans le 8, les besoins.

Mme AFONSO.- Ok. Par rapport aux cycles, il y a des changements par rapport au nombre de RTT en fonction des cycles, les 5.2 on connaît, mais le 4.3... ?

M. ROCARIES.- Le 4.3, il n'y a pas de RTT.

Mme AFONSO.- Je pose la question.

M. ROCARIES.- Les personnes travaillent au maximum 32 heures par semaine, donc il n'y a pas de RTT.

Mme AFONSO.- C'est la pénibilité.

M. ROCARIES.- Oui, mais 32 heures par semaine, on prend en compte la pénibilité.

Mme AFONSO.- Bien sûr. Avez-vous fait un comparatif avant/après ou actuel/cible par rapport aux cycles d'avant et ce que cela générerait comme jours de RTT et aux cycles d'après et ce que cela va générer comme RTT ?

Mme BARRIERE.- Ce que l'on a fait c'est ce que vous voyez à l'écran, le nombre de jours annuel de travail avant et après.

M. ROCARIES.- On l'a fait métier par métier.

Mme AFONSO.- J'ai bien compris, mais cela ne me donne pas d'indication.

Mme BARRIERE.- Je réponds à votre question, on ne l'a pas fait sous l'angle de combien il y avait de RTT avant et après.

Mme AFONSO.- On est d'accord que les RTT sont un indicateur financier, il faut les payer ou les prendre.

M. ROCARIES.- L'indicateur financier est le nombre de jours travaillés.

Mme AFONSO.- Oui mais les cycles déterminent aussi le nombre de jours de RTT.

M. ROCARIES.- En 4.3, vous n'avez pas de RTT.

Mme AFONSO.- C'est bien de le préciser. Quelqu'un qui était en 4.3 et qui passe en 4.3 ne perd rien.

Mme BARRIERE.- Tout à fait.

Mme AFONSO.- C'est juste un élément de compréhension des cycles et des conséquences sur d'autres éléments, ce n'est pas que la rythmique de travail, c'est aussi une façon de poser ses jours et d'avoir des RTT à sa main ou de ne pas en avoir.

Mme BARRIERE.- Pour le détail du nombre de RTT à la main du salarié ou de RTT employeur, dans les déroulés d'exemples de cycles sur une année vous avez en bas de chaque tableau le nombre de jours de congés payés, le nombre de RTT , le nombre de RTT employeur, le nombre de vacations...

Mme AFONSO.- ... Dans quel document ?

Mme BARRIERE.- Le 6.

Mme AFONSO.- D'accord, merci. Ces nouveaux cycles auront-ils des conséquences sur les équipes techniques ? Lesquelles ? Est-ce que ce serait une révision du contrat que l'on pourrait avoir avec le prestataire technique ?

M. ROCARIES.- Avec Redbee, oui, il peut y avoir des... on est en train d'en discuter avec eux.

Mme AFONSO.- Donc il y a une révision du contrat ?

M. ROCARIES.- Oui, si le dispositif est accepté.

Mme AFONSO.- S'il est mis en place, même s'il n'est pas accepté.

M. ROCARIES.- Vous avez raison.

Mme AFONSO.- Cela, c'est concomitamment aux discussions sur l'organisation du travail avec le CSE ou c'est après ?

M. ROCARIES.- Je pense que c'est un tout. Le jour où la décision est prise on la présente évidemment au CSE avec tous les impacts que cela peut avoir non seulement sur Redbee, mais aussi sur les métiers techniques parce qu'il y en a, les métiers de production que nous gérons.

Mme AFONSO.- Pour l'instant, on ne l'a pas ?

M. ROCARIES.- Pour l'instant, cela ne figure pas dans les éléments que l'on vous a envoyés, on est en train de l'évaluer.

Mme AFONSO.- Cela pourrait être une information complémentaire.

M. ROCARIES.- Vous l'aurez.

Mme AFONSO.- Excusez-moi, on n'a pas eu les éléments, c'est un projet en cours de construction, je pose les questions par rapport aux conséquences sur les autres équipes. Je suppose que l'éditorial travaille avec d'autres métiers.

M. ROCARIES.- La DTSI est associée à tous ces travaux.

M. DE LIBERA.- J'ai d'autres questions mais je souhaite réagir à ce qui vient d'être dit et en particulier à la question de Maria concernant les RTT.

Nous avons un accord d'entreprise qui prévoit que les salariés journalistes en cycle de France 24 bénéficient de 7 jours de RTT à leur main. Ces 7 jours de RTT viennent en compensation de la 6ème semaine de congés payés dont bénéficiaient précédemment les journalistes de France 24 avant la conclusion de cet accord. À l'époque, la CFTC avait d'ailleurs conseillé aux journalistes

de bien réfléchir avant d'accepter de renoncer à leur 6^{ème} semaine de congés payés puisqu'elle constituait un avantage individuel acquis.

Vous nous dites maintenant que la disposition de notre accord d'entreprise prévoyant que 7 jours de RTT sont à la discrétion des journalistes ne serait plus en vigueur ? Envisagez-vous une révision de notre accord ?

Mme BARRIERE.- Si c'est nécessaire, on le fera.

M. DE LIBERA.- Il faudra avoir une majorité pour cela.

Mme BARRIERE.- Certainement.

M. DE LIBERA.- Nous en reparlerons le moment venu, mais cela paraît quelque chose d'assez explosif.

Mme BARRIERE.- D'accord.

M. DE LIBERA.- J'ai plusieurs interrogations concernant le document que vous nous présentez, spécifiquement en ce qui concerne la partie numérique.

Premièrement, à la page 15, dans le cycle cible, vous mentionnez des « chroniqueurs ». Pourriez-vous préciser à quoi cela correspond ? Il n'y a pas de « chroniqueurs » à proprement parler à la rédaction internet, mais plutôt des « journalistes spécialisés ».

Mme BURGGRAF.- Des journalistes spécialisés.

M. DE LIBERA.- Qui sont donc moins bien payés que des chroniqueurs, au passage.

M. ROCARIES.- Un poste supplémentaire de chroniqueur en français.

M. DE LIBERA.- Si vous voulez transformer les journalistes spécialisés en chroniqueurs, nous y sommes bien évidemment favorables.

Mme BURGGRAF.- C'est journaliste spécialisé, Maximilien.

M. ERRAMI.- Du moins, aligner leur rémunération sur celle des chroniqueurs.

M. DE LIBERA.- Page 17, dans le cycle des secrétaires de rédaction français il y a semble-t-il une erreur, vous mettez dans le cycle cible les SR franco en 7 heures-15 heures le week-end. *A priori*, cela n'aurait pas beaucoup de sens d'après ce que l'on me dit.

M. GUIBERT.- Je pense que c'est une erreur, effectivement, c'est un 10-19.

M. DE LIBERA.- D'accord.

Mme BARRIERE.- C'est 10-19, le week-end.

M. DE LIBERA.- C'est cela. Dans le tableau d'à côté, pour les SR anglais il y a 4 ressources, l'une d'entre elle est à 80 % et non 3. Le planning cible ne tient pas compte de cette...

Mme BARRIERE.- ... Je ne sais pas, tu dis qu'il y aurait un quatrième SR ?

M. DE LIBERA.- Oui, c'est cela. Pour les arabo, c'est déjà mis en place.

Mme BARRIERE.- Je n'ai pas le bon document pour vérifier.

M. ROCARIES.- Quelle est ta question précisément ?

M. DE LIBERA.- Sur le nombre de ressources.

M. GUIBERT.- En SR franco ?

M. DE LIBERA.- Anglo. Il devrait y en avoir 4, dont une à 80 %, et non 3.

M. GUIBERT.- Je pense que c'est dans le document 9.1.

Mme BARRIERE.- J'ai regardé dans le 8, sur les besoins, en rédaction Internet arabo, j'ai 3 SR et...

M. GUIBERT.- ... Dans la présentation effectifs projet, j'ai 9,83 ETP dans le besoin ETP SR anglo.

Mme BARRIERE.- Pour être claire, j'ai 3 SR en anglo, 3 SR en arabo et 4 SR en franco.

M. DE LIBERA.- 4 SR en franco, cela oui, et en anglo ?

Mme BARRIERE.- En anglo j'en ai 3, et en arabo j'en ai 3. Je regarde le document 8 où on a le détail des besoins.

M. ROCARIES.- 3,83 en anglo.

M. GUIBERT.- C'est 3 en CDI et 0,83 en pige, ce qui fait les 3,83 ETP du projet pour les SR anglo, de la même façon que nous avons 4 CDI en franco et 0,70 de pige, ce qui nous fait un total ETP de 4,70.

M. DE LIBERA.- D'accord. Page 18 sur le même document, à propos du cycle des rédacteurs franco il y a 9 semaines, donc 9 ressources, or sur le planning actuel il n'y a que 8 ressources, cela veut-il dire qu'il y a une création de poste ?

Mme BARRIERE.- En franco ?

M. DE LIBERA.- Oui.

M. ROCARIES.- En rédacteurs franco j'ai un besoin global de 10,20 dont 7 CDI et 3,20 pigistes actuellement.

M. DE LIBERA.- Actuellement, on dit qu'il y a 8 ressources sur le planning actuel.

Mme BARRIERE.- J'en vois 9 pour la suite.

M. ROCARIES.- Effectivement. C'est la cible que tu demandes ? On a 9 CDI et un pigiste.

M. DE LIBERA.- Donc il y a une création de poste ?

M. ROCARIES.- Non, on a une internalisation.

M. DE LIBERA.- Une « permanentisation » pour reprendre votre vocable.

M. ROCARIES.- Normalement, tu en as 2.

M. GUIBERT.- En besoin ETP, on est de 10 à 10.

M. DE LIBERA.- Dernière question, page 19 figure le nombre de vacations par an pour tous les postes, sauf pour le secrétaire de rédaction arabo, pourquoi ?

M. ROCARIES.- Parce qu'ils travaillent plus de week-ends.

M. DE LIBERA.- On n'a pas d'information sur leur nombre de vacation ni sur leur nombre de...

M. ROCARIES.- Je crois que les rédacteurs arabo travaillent 2 week-ends sur 5.

M. DE LIBERA.- Les secrétaires de rédaction ? C'est grisé.

M. ROCARIES.- C'est grisé parce qu'il n'en existait pas.

Mme BARRIERE.- Il n'y avait pas de secrétaire de rédaction arabo ?

M. ROCARIES.- Il existe un cycle pour les SR en arabe qui a été adapté individuellement.

Mme BARRIERE.- C'est un cycle individuel.

M. ROCARIES.- Il y a 2 SR qui travaillent un week-end sur 4, le troisième SR en arabe est planifié un week-end sur 2, ce dernier a été intégré en CDI courant 2022. C'est pour cela qu'il y a du grisé.

Mme AFONSO.- Qu'est-ce qu'un cycle individuel ?

M. DE LIBERA.- C'est une préconisation de la médecine du travail ?

Mme BARRIERE.- Je ne sais pas l'origine. Il y avait 31 cycles actuels planifiés, organisés, et 147 situations individuelles pour lesquelles on est en dehors des cycles planifiés. On est dans ce cas sur les secrétaires arabo.

Mme AFONSO.- Un cycle qui a été aménagé ou pas de cycle du tout ?

Mme BARRIERE.- Un cycle qui a été aménagé.

M. ERRAMI.- Il a été aménagé suite à des problèmes de santé et de charge de travail.

Mme AFONSO.- Combien avez-vous dit qu'il y en avait comme cela ?

Mme BARRIERE.- 31 cycles plus 140 et quelques d'adaptations à titre individuel.

Mme AFONSO.- Donc 140 salariés qui ont leur cycle aménagé.

Mme BARRIERE.- Un cycle spécifique.

Mme BURGGRAF.- 147 précisément qui ont un cycle de travail aménagé, qui est un planning individuel aménagé en dehors des cycles, dont 31 cycles.

M. ERRAMI.- Pour rester sur la même diapositive, pourquoi sur les REM arabo a-t-on 157,5 jours ?

Mme BARRIERE.- On l'a dit tout à l'heure.

M. ROCARIES.- J'ai été assez surpris de voir qu'il y avait une telle différence dans le nombre de jours de travail, je ne le savais pas.

M. ERRAMI.- Je tiens à préciser que la vacation du REM arabo est plus longue, cela commence à 10 heures et cela se termine à 19 heures, d'ailleurs j'ai un doute sur le nombre de jours travaillés le week-end pour les REM arabo, dans le cycle actuel ils travaillent un week-end sur 2.

Mme BARRIERE.- C'est 45 jours de travail. Un week-end sur 2...

M. ROCARIES.- ... C'est 94 divisé par 2.

M. ERRAMI.- C'est 45 week-ends ou 45 jours ?

Mme BARRIERE.- Ce sont 45 jours qui sont travaillés durant le week-end.

M. ROCARIES.- Cela fait entre 22 et 23 week-ends.

M. HANI.- Elles ne sont que 2, jusque-là.

Le delta est très haut, 26,5 jours de plus par rapport à... On dirait que cela a l'effet inverse.

M. ERRAMI.- Par rapport à l'existant. Il y a quand même cela, je pense que vous n'avez pas fait attention.

Mme BARRIERE.- Il faut aussi regarder la durée de vacation.

M. ERRAMI.- C'est cela.

Mme BARRIERE.- Il faut regarder tout l'ensemble, tu as raison.

M. ERRAMI.- C'est pour cela que je disais tout à l'heure que, en ce qui concerne l'organisation de travail côté numérique, on a 3 modèles vraiment différents.

Mme BARRIERE.- Oui, déjà aujourd'hui.

M. ROCARIES.- Tu crois que ce n'est pas une bonne idée de mettre tout le monde au même nombre de jours ?

M. ERRAMI.- Il faudrait voir.

Mme BARRIERE.- Il faut que l'on se repenche sur l'ensemble du numérique.

M. ERRAMI.- Il faudrait voir. Cela dépend vraiment, je pense que la charge de travail n'est pas la même pour tout le monde. Cela dépend des langues et des effectifs affectés pour chaque langue.

Je voulais poser une question. Sur le troisième SR arabo on me dit que normalement il n'est pas à 100 %, il n'est pas SR à 100 %, il arrive qu'il soit affecté sur le checking justement côté broadcast. A vérifier là aussi, en tout cas ce n'est pas un ETP 100 % SR. J'ai pu le constater aussi, je ne suis pas certain à 100 % mais je crois qu'il y a 2 jours de SR et que, de temps en temps, on fait appel à la personne pour travailler côté broadcast, soit en tant que checker, soit parfois même pour faire la mise en ligne des émissions.

Mme BARRIERE.- A-t-on fait le tour des questions sur le numérique à ce stade ? On s'arrête et on reprend à 14 h 30 avec la suite, ce sera les magazines ? C'est bon pour vous ?

M. DE LIBERA.- D'accord, on reprend à 14 h 30.

(La séance, suspendue à 13 h 10, est reprise à 14 h 32)

Mme BARRIERE.- Nous reprenons la séance.

Mme BEKKAR.- Laurence, j'ai une demande de clarification, je cherchais à voir l'effectif total concerné par cette réforme, vous avez dit que c'était dans le document 8...

Mme BARRIERE.- ... Non, dans le document 8, c'est le besoin par type de planifications.

Mme BEKKAR.- Où trouve-t-on l'effectif actuel ?

Mme BARRIERE.- Dans le document 9.1.

Mme BEKKAR.- Qui est l'organisation cible ?

M. ROCARIES.- Dans le document 9.1, vous avez deux choses, l'organisation cible, l'organisation qui est liée au projet, et le budget 2023 à droite, donc les effectifs théoriques de 2023.

Mme BEKKAR.- Absolument, c'est ce que j'ai vu, en revanche on n'a pas les effectifs actuels réels toutes rédactions confondues, et c'est ce que je cherchais. Je pense que c'est la question que Maria avait soulevée tout à l'heure : quels sont les effectifs actuels toutes rédactions confondues et non pas les besoins dans le tableau avec l'organisation cible ? C'était l'information que je cherchais.

M. DE LIBERA.- Je pense, Fatema, qu'il faudrait que tu reposes ta question.

Mme BARRIERE.- On a toutes les informations des budgets. Sur les effectifs actuels, on complètera si vous voulez, là c'est le budget, ce n'est pas le réalisé.

M. ROCARIES.- Le tableau se lit de la manière suivante : si on prend la première ligne, il s'agit des assistants d'édition en français, dans la nouvelle organisation, dans le projet d'organisation, on aurait besoin de 16 assistants d'édition dont 14 en CDI et 2 en pigistes. C'est dans la nouvelle organisation.

Aujourd'hui 14,99 ETP qui se décomposent de la façon suivante, 10 ETP en CDI et 4,99 en pigistes. Il y aura un poste vacant. D'accord ?

Mme BEKKAR.- D'accord.

M. ROCARIES.- C'est comme cela que se lit le tableau.

Mme BEKKAR.- Cela nous donne-t-il le chiffre des effectifs réels à ce jour ? Combien a-t-on de personnes journalistes, assistants, rédacteurs en chef, rédacteurs, etc. ?

M. ROCARIES.- Vous avez les assistants d'édition, les chefs d'édition, les présentateurs, vous avez par type de métiers et par langue.

Mme BEKKAR.- Si je vais tout en bas, la colonne nombre de CDI théoriques ou nombre d'ETP permanents...

Mme BARRIERE.- ... Pas théoriques, permanents présents au 1^{er} janvier, l'avant-dernière colonne c'est 389,68.

Mme BEKKAR.- C'est le nombre d'effectifs CDI.

Mme BARRIERE.- Et le théorique, c'est 405,38.

Mme BEKKAR.- Ok, on va partir sur ces chiffres.

Mme BARRIERE.- Je peux reprendre la présentation ?

M. DE LIBERA.- Je t'en prie.

Mme BARRIERE.- Nous en étions à la rédaction des magazines.

M. ROCARIES.- Notre projet est de ne pas toucher au modèle de planification de l'équipe des magazines qui actuellement est une planification en 5.2, page 22. On maintient la planification en 5.2, la seule chose qui change, concernant les magazines et je voudrais avoir la confirmation de Vanessa et d'Amaury, c'est que l'idée serait de spécialiser des rédacteurs au niveau des magazines, d'avoir une équipe de rédacteurs magazines.

Mme BURGGRAF.- Oui, c'est l'idée. Pourquoi ? C'est aussi ce dont on s'est rendu compte du côté des rédacteurs, des rédacteurs avaient l'envie de travailler aux magazines et de moins travailler aux news, et à côté de cela on a aussi des rédacteurs qui préfèrent travailler aux news plutôt qu'aux magazines. On s'est dit que si l'on pouvait faire en sorte que les personnes se sentent mieux, soit aux magazines, soit aux news, qu'on les affecte en fonction du nombre de places disponibles en fonction de leurs envies.

Je veux aussi le dire pour les rédacteurs mais on aura peut-être l'occasion d'en reparler, en tout cas pour les rédacteurs news il y a l'idée que, dans l'évolution de carrière précisément dans la diversification de leurs compétences, ils puissent faire évidemment des sujets comme ils le font aujourd'hui, mais qu'ils puissent également faire du plateau et des chroniques qui remplaceraient des sujets, avec les écrans tactiles, et qu'ils puissent partir lorsqu'il y a des besoins en reportages, faire des duplex, couvrir des événements à Paris.

M. OUSSIBRAHIM.- J'aimerais poser une question à propos du planning des magazines. Cette réforme de la planification est également une occasion pour nous, en tant qu'élus, d'examiner le contenu des vacations, c'est-à-dire la charge de travail et les conditions de travail. Le magazine est un parfait exemple de cela. Même si la planification en 5.2 est simple, étant donné les effectifs actuels pour les magazines, la densité de travail y est énorme.

Pour moi, ce projet est l'occasion d'examiner en détail ce qui se passe à l'intérieur de ces vacations et de déterminer les besoins pour diminuer la charge de travail et améliorer le bien-être au travail. Cependant, lorsque je regarde votre tableau, j'ai l'impression que tout semble aller bien et que nous allons continuer comme avant, sans ajouter d'effectifs pour alléger la charge de travail. Ai-je bien compris ?

M. ROCARIES.- Oui.

M. OUSSIBRAHIM.- Pour moi, dans ce secteur il faut alléger la charge de travail chez les franco, les anglo et surtout les arabo parce qu'actuellement elle est très lourde.

M. ROCARIES.- Il faut supprimer des magazines ?

M. OUSSIBRAHIM.- C'est votre décision.

M. ROCARIES.- Dans notre projet, on ne touche pas aux équipes des magazines.

Mme BARRIERE.- On passe ensuite au service de programmation des invités, page 25.

M. ROCARIES.- Concernant le service de programmation des invités, le projet est de maintenir l'organisation actuelle du service mais avec la création d'un poste de programmeur invités en arabe pour le suivi des invités news.

Mme BURGGRAF.- Qui est un poste nécessaire dans la mesure où les invités news sont calés par les assistants rédacteurs en chef qui ont une grosse charge de travail, mais surtout dont ce n'est pas le métier à la base. L'idée est de créer un poste de programmeur dont c'est le métier, ce qui fait un poste en plus et qui est plus que nécessaire. Je ne pense pas, Rabya, que tu me diras le contraire.

M. OUSSIBRAHIM.- Non, mais il y a des questionnements sur le service invités dans l'organisation cible que vous prévoyez, on voit bien qu'il y a des équipes constituées, chef d'édition, présentation, rédacteur en chef, que l'on a beaucoup de préparations en amont, des debriefs, donc cela nécessiterait plus d'invités, plus de sollicitations de ce service invités.

Mme BURGGRAF.- Non.

M. OUSSIBRAHIM.- J'imagine qu'il sera sollicité par tous les shifts.

Mme BURGGRAF.- Il s'agit de ne pas mettre plus d'invités à l'antenne qu'il n'y en a aujourd'hui de sorte qu'il n'y ait pas de surcharge de travail, en tout cas et on parlera tout à l'heure de la grille, la nouvelle grille ne nécessite pas d'avoir plus d'invités. En revanche, il y aura comme c'est déjà le cas aujourd'hui, en tout cas je parle pour le franco et l'anglo, des programmeurs qui seront affectés à des tranches, qui pourront participer aux briefs et aux debriefs aussi sous la houlette du rédacteur en chef news, comme c'est déjà le cas en franco par exemple, on a quelqu'un en franco et anglo qui s'occupe par exemple de la matinale au même titre que l'on a, en arabo, quelqu'un qui s'occupe...

M. OUSSIBRAHIM.- ... Ce sera le cas pour les arabo. Je ne pense pas qu'il y ait quelqu'un d'affecté à la matinale aujourd'hui.

Mme BURGGRAF.- Il n'y a pas quelqu'un d'affecté à la matinale mais on verra pour redéployer, avec ce quatrième poste, de quelle manière on le redéploie avec ce nouveau poste au service arabophone.

M. OUSSIBRAHIM.- Si je comprends bien, chaque programmeur sera lié à une tranche ou à plusieurs tranches...

Mme BURGGRAF.- A plusieurs tranches parce qu'il ne sera pas que sur une seule tranche, par exemple il ne fera pas que 6 heures-9 heures ou il n'y en aura pas un qui ne fera que le 9 heures-15 heures, par exemple.

M. OUSSIBRAHIM.- Celui qui serait rattaché à des tranches matinales ou à des tranches de soirée serait aussi en 5.2, même si sa vacation se termine un peu plus tôt ou un peu plus tard. Cette notion de pénibilité liée aux horaires ne s'applique-t-elle pas aux programmeurs ?

Mme BURGGRAF.- C'est comme c'est aujourd'hui, les programmeurs sur la soirée aujourd'hui ne travaillent pas jusqu'à minuit, personne ne reste jusqu'à minuit à la différence des rédacteurs en chef, par exemple, qui eux restent jusqu'à même minuit et demi le soir. Il n'est pas question qu'un programmeur reste, on ne va pas demander à un programmeur de rester jusqu'à minuit et demi, aujourd'hui pour les programmeurs qui restent, je parle sur la semaine, c'est l'arabophone pour le *Journal du Maghreb*.

Mme BARRIERE.- On passe aux reportages ?

Mme BURGGRAF.- Rabya, je ne sais pas si j'ai répondu à ta question ?

M. OUSSIBRAHIM.- Oui.

Mme BARRIERE.- Sinon vous intervenez, je ne vois pas qui a une main levée.

Nous passons aux reportages, page 28.

M. ROCARIES.- Actuellement il y a 29 reporters. Il y en a 19 sur un cycle en 5.2 et 10 sur un cycle tournant pour assurer la permanence du week-end et des astreintes. L'idée est de traiter tout le monde de la même façon, tout le monde en 5.2 avec la permanence d'une personne par week-end, le maintien des astreintes de nuit et on met fin aux permanences 15 heures-23 heures. Cela a un impact sur le nombre de jours travaillés puisque l'on passe de 204 jours à 198 jours travaillés.

Y a-t-il des questions ?

Mme MARTIN.- Vous êtes passés un petit peu vite sur les vacations de nuit, sur l'astreinte de nuit, je n'ai pas bien compris.

Je ne sais pas si c'est la connexion qui est mauvaise mais je n'entends plus rien.

Mme BARRIERE.- C'est parce que l'on ne parle plus. *(Rires)*

Mme MARTIN.- C'était sur la diapositive précédente, il y a 3 nuits dans le cycle, c'est cela ?

M. PACCARD.- C'est difficile à lire. Quel est le document, dans les documents partagés ?

Mme BARRIERE.- C'est le 0.0, le même que ce matin, je continue à dérouler celui de ce matin. J'ai compris que jusqu'à présent les astreintes de nuit et les permanences de week-end ne portaient que sur une partie de la population, c'était 10, et que dorénavant tout le monde participerait. Tout est maintenu, mais tout le monde, parmi les 29, est susceptible de faire et de la permanence et de la nuit.

Mme MARTIN.- Je découvre l'existence des astreintes de nuit, je ne savais pas que cela existait au service reportages. C'est une découverte pour moi, quels sont les horaires ?

M. GUIBERT.- C'est dans la note de dispositif du service reportage, tous les soirs tu as toujours le nom du JRI d'astreinte.

Mme MARTIN.- Les JRI d'astreinte, c'est 15-23. Là, ils parlent de supprimer le 15-23, c'est pour cela que je ne comprenais pas bien.

M. GUIBERT.- Les deux sont liés. Il me semble, Vanessa, sauf si je dis une erreur que la personne qui fait le 15-23 est la personne d'astreinte de nuit. Il y a une certaine logique.

Mme BARRIERE.- On maintient les astreintes de nuit, mais ce n'est plus...

M. ROCARIES.- ... Il y a la fin du 15 heures-23 heures, il n'y a plus de permanence de 15 heures à 23 heures.

Mme MARTIN.- Je ne comprends pas bien. Avant, c'était un 15-23 qui courait sur l'ensemble...

Mme BARRIERE.- ... Je vais te dire ce que j'ai compris parce que je ne connais pas tout. Sur les 29 personnes, seulement 10 étaient planifiées pour faire un cycle dans lequel il y a une astreinte de nuit et les permanences de week-end. Dorénavant, il n'y a plus à faire une permanence 15-23, tout le monde tourne et tout le monde se retrouve en permanence de week-end, donc chacun 2 week-ends de permanence par an, et pour l'astreinte de nuit de la même façon.

Mme MARTIN.- Quels sont les horaires de l'astreinte de nuit ?

Mme BURGGRAF.- Celui qui fait le 15-23 est d'astreinte de nuit. S'il y a un problème...

Mme BARRIERE.- ... Aujourd'hui, demain il n'y a plus de 15-23.

M. PACCARD.- Excusez-moi, pour moi non plus ce n'est pas très clair. On passe de trois vacations à une seule vacation, je ne comprends pas. Il y avait, si j'arrive à bien lire, 11 heures-20 heures, 9 heures-18 heures et 15 heures-23 heures, tout cela saute, c'est cela ? Dans le tableau à droite, il n'y a pas d'horaires, il est écrit : reportage et astreinte. Tout le monde fait les mêmes horaires et tout le monde fait l'astreinte ? Ce n'est pas très clair.

M. ROCARIES.- On va regarder le tableau précis.

M. PACCARD.- Il y a un autre tableau peut-être à la suite ?

Mme BARRIERE.- Tout le monde fait du 9 heures-18 heures.

Mme BURGGRAF.- 9 heures-18 heures et du 15-23.

Mme BARRIERE.- Ensuite, tout le monde fait du 9 heures-18 heures et 2 week-ends par an tout le monde est de permanence le week-end, et je ne sais pas combien de nuits par an, d'astreinte de nuit.

M. PACCARD.- Ce n'est pas clair du tout, je suis vraiment désolé, je fais beaucoup d'efforts de compréhension mais je ne comprends rien du tout. Il faudrait peut-être modifier cette diapositive pour que ce soit plus clair.

Mme MARTIN.- Avant, ceux qui faisaient l'astreinte de nuit étaient ceux qui étaient de permanence de 15 heures à 23 heures et ils restaient travailler la nuit.

Mme BURGGRAF.- Voilà, ce qui n'est jamais arrivé.

Mme MARTIN.- Là, l'astreinte de nuit...

M. GUIBERT.- ... En fait aujourd'hui, dans la population des reporters on en a certains qui sont sur un cycle très classique de 5.2 et d'autres qui sont sur ce cycle tournant dans lequel ils font des week-ends et dans lequel ils assurent ces 15-23 plus astreintes de nuit. Tout cela occasionne une planification et une disponibilité des reporters pour le moins compliquées par rapport aux demandes de la rédaction et leur activité.

Demain, le mode de planification sera le même pour tout le monde, c'est un planning très simple en 5.2, sauf 4 semaines dans l'année sur le modèle qui est exposé ici où, le lundi, ils seront de reportage et d'astreinte de nuit, le mardi de reportage et d'astreinte de nuit, le mercredi, jeudi et vendredi off et samedi et dimanche de permanence week-end et d'astreinte de nuit, et ainsi de suite.

M. PACCARD.- Donc ils feront une journée 9-18 plus l'astreinte de nuit, c'est cela ?

Mme BURGGRAF.- Oui. Sachant que pour les astreintes de nuit, on va quand même le dire, je ne sais pas si on a déclenché une astreinte de nuit une fois dans l'année.

M. GUIBERT.- Depuis que je suis arrivé, je ne l'ai jamais déclenchée.

Mme BURGGRAF.- C'est peut-être arrivé au moment des attentats, quand il y a eu vraiment de très gros événements mais c'est extrêmement rare.

Mme MARTIN.- Potentiellement, le shift reportages plus astreinte commence à 9 heures du matin et potentiellement court jusqu'à la totalité de la nuit si jamais il se passe un gros événement ?

Mme BURGGRAF.- S'il se passe quelque chose, on est susceptible d'appeler la personne à 1 heure du matin pour lui demander d'aller tourner ou de faire quelque chose, un duplex...

Mme BARRIERE.- ... Je confirme que c'est bien 9 heures-18 heures et vous le verrez dans le document sur les besoins.

M. PACCARD.- Si l'astreinte était déclenchée, même si c'est très rare, il y aurait un reporter de moins en journée le lendemain.

Mme BURGGRAF.- Oui.

Mme BARRIERE.- Pardon, c'est 8 heures-17 heures.

M. GUIBERT.- Oui, bien sûr.

Mme BARRIERE.- J'ai dit une bêtise, en journée c'est 8 heures-17 heures. Le week-end 9 heures-18 heures, c'est vers la fin du document sur les besoins.

M. PACCARD.- Et il n'y a aucun reporter en soirée ?

Mme BARRIERE.- Sauf celui qui est d'astreinte.

M. PACCARD.- Il se passe des choses le soir et on ne couvre rien, c'est cela ?

M. GUIBERT.- Non, soit c'est prévu, et donc c'est anticipé dans la couverture, soit ce n'est pas prévu, et comme dit Laurence, c'est la personne qui est d'astreinte que l'on déclenche.

M. PACCARD.- Le principe est d'avoir des personnes sous la main en journée et après vous adaptez selon l'actualité, c'est un peu cela.

M. GUIBERT.- Comme on fait aujourd'hui, aujourd'hui, le 15-23 ne sert pour ainsi dire quasiment jamais.

M. PACCARD.- Si je comprends bien, le 15-23 est terminé.

M. GUIBERT.- C'est pour cela que l'on n'en a plus l'utilité.

Mme MARTIN.- Du coup, il y a une prime d'astreinte ? Comment cela fonctionne-t-il ?

M. PACCARD.- C'est l'accord d'entreprise, non ?

Mme BARRIERE.- Il y a une rémunération d'astreinte.

M. PACCARD.- Selon l'accord, j'imagine.

Mme BARRIERE.- Oui.

Je vous propose de passer aux newscords, page 32.

M. DE LIBERA.- J'ai une question d'ordre général qui vient de me frapper. Vous avez marqué ce document comme « confidentiel ». Vous avez inscrit « confidentiel » sur ce document, j'aimerais que vous nous précisiez en quoi la planification des salariés revêt un caractère confidentiel ?

Mme BARRIERE.- Il n'est plus confidentiel. Il y a d'autres documents où j'ai laissé écrit « confidentiel » alors que cela ne l'est plus puisque je viens de le transmettre aux élus et que nous n'avons pas pris la précaution d'usage de vous demander de ne pas diffuser ces documents parce que vous pouvez les diffuser.

M. DE LIBERA.- Nous pouvons évidemment discuter avec les intéressés des propositions de modifications de leur planification dans le cadre de ce projet.

Mme BARRIERE.- Tout à fait.

M. ROCARIES.- Concernant le service Newscord, là aussi l'idée était au départ de mettre du 4.3 partout, j'ai reçu la chef du service qui m'a dit que, pour telle et telle raison, elle ne le souhaitait pas, je lui ai dit que dans ces conditions je souhaitais qu'elle me fasse une proposition de modification de planification qui nous permette d'intégrer des pigistes parce que je trouve que le nombre de pigistes associés à cette vacation est important. J'attends toujours sa proposition, on en a fait une mais il faut que je la lui présente. L'idée est de garder un dispositif comme il existe aujourd'hui, avec la seule différence que l'on fera en sorte d'intégrer des pigistes, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

M. DE LIBERA.- Je pense qu'une des difficultés rencontrées réside dans le fait que, contrairement à l'esprit initial de cette réforme, le changement suggéré, s'il est appliqué à la Coordination des échanges internationaux (Newscoord), produirait un effet contraire à celui

attendu. Autrement dit, la responsable de ce service ne serait plus en mesure de superviser l'ensemble de son équipe, puisqu'elle serait assignée à un horaire spécifique et ne verrait plus tous ses collaborateurs.

M. ROCARIES.- C'est pour cela que j'ai accepté de ne pas aller plus avant dans le 4.3, parce que j'ai trouvé qu'elle avait des arguments. La seule chose que je lui ai dit c'est que l'on s'était engagé à mettre en place des dispositifs qui nous permettent d'intégrer les pigistes, c'est quand même l'objectif n°1 et que je pense que dans la planification telle qu'elle existe de ce service, cela veut dire que sur certaines vacations de week-end en particulier, il n'y a que des pigistes.

M. PACCARD.- C'était ce que l'on appelait, à une époque, les vacations de confort.

M. ROCARIES.- Je souhaite que l'on change un peu cela et que l'on répartisse un peu mieux la tâche entre les permanents et les pigistes, de façon à intégrer les pigistes. Je lui avais demandé de me faire une proposition, il faut que je la voie parce qu'elle ne me l'a pas encore faite. Parallèlement, on a réfléchi à quelque chose à lui proposer en gardant les principes de sa planification, mais qui nous permette d'intégrer les pigistes.

M. DE LIBERA.- D'accord.

M. PACCARD.- Ce que tu as mis à l'écran, c'est votre proposition ?

Mme BARRIERE.- Non, c'est l'actuelle.

M. ROCARIES.- Dans le cycle actuel, il y a des choses le samedi et le dimanche...

Mme BARRIERE.- ... Des vacations non pourvues.

M. PACCARD.- Tout ce qui est en turquoise, c'est cela ? D'accord. C'est plus clair comme cela.

M. ROCARIES.- J'ai trouvé que les arguments qu'elle avait étaient intéressants, mais on s'était engagé à intégrer des pigistes et je veux aussi que l'on puisse en intégrer dans le cadre de ce service.

Mme BEKKAR.- Est-ce que le fait d'intégrer des pigistes dans ce service implique qu'il n'y aura plus du tout besoin de faire appel à des pigistes ?

M. ROCARIES.- Il y en aura encore un peu, mais moins. L'idée était d'intégrer un ou 2 pigistes.

Mme BEKKAR.- D'accord. Merci.

M. ROCARIES.- Concernant le service de documentation, page 36, le cycle cible est en cours d'élaboration. On discute avec le responsable.

Mme BARRIERE.- Aujourd'hui, le cycle actuel est ici, page 37, et le nombre de jours travaillés aujourd'hui est page 38.

M. ROCARIES.- 181 jours travaillés et travail un week-end sur 3. On est en train de voir, ils veulent des moyens supplémentaires, on a du mal à répondre à cette question.

Mme BARRIERE.- Voilà pour cette partie.

On peut peut-être passer à la présentation des fondamentaux de la grille. Souhaitez-vous que je projette à un moment ou à un autre ? Vous me le direz.

Mme BURGGRAF.- Je veux bien, si on peut projeter la grille franco.

Peut-être un petit point avant d'entrer dans le sujet grille par grille, l'objectif de cette réforme est une réforme organisationnelle mais qui a une visée éditoriale, c'est-à-dire avoir de meilleures conditions de travail en prenant plus de temps de préparation des tranches, pour avoir encore un meilleur rendu éditorial. Ce qui revient souvent dans les discussions que l'on a pu avoir avec les salariés, c'est que l'on est « dans l'essoreuse », on n'a pas le temps de réfléchir, on n'a pas le temps de penser nos tranches, on est pris par le flot de l'actualité. L'idée est de réduire le temps d'antenne et d'augmenter le temps de préparation en amont, et ensuite, en sortie de tranche. C'est l'idée de la réforme de la grille.

Il y a aussi des axes qui sont purement éditoriaux. L'idée est de faire plus de directs par rapport à aujourd'hui sur des tranches plus courtes, et c'est aussi essentiellement de mettre le paquet sur le week-end. Aujourd'hui, on est faible éditorialement en news, pas en magazines mais en news, sur le week-end et notamment sur le week-end soirée puisque pour la chaîne franco on est en prime time à ce moment, pour la chaîne arabo on est aussi en prime time le samedi et le dimanche. Il y a un double enjeu sur la chaîne arabo, c'est que le samedi et le dimanche, comme le rappelait Tahar, on est encore sur un mode week-end le samedi, et le dimanche, dans le monde arabe on est le lundi, or on commence le lundi aujourd'hui sur France 24 en arabo de manière faible éditorialement. L'idée est de monter en puissance sur le week-end.

Les anglo y gagnent aussi puisque, lorsque l'on est sur la tranche du soir, quand il est 18 heures le samedi soir à Paris il est 22 h 30 à New Delhi, je prends l'exemple de New Delhi parce que l'Inde aujourd'hui est le plus gros bassin de téléspectateurs pour la chaîne anglo. L'idée est vraiment de monter en puissance sur le week-end.

Dans les temps forts de cette nouvelle grille, il y a l'idée de renforcer la grille arabo la semaine, de donner les mêmes moyens aux arabo qu'aux franco et aux anglo, c'est très important.

On parlera dans une autre réunion des résultats d'audience qui sont compliqués pour la chaîne arabophone, notamment au Maghreb. Pourquoi ? Aujourd'hui la charge de travail le soir, pour certaines équipes est trop lourde, donc on est beaucoup en mode rediffusion sur la chaîne arabophone et on voit que cela a un impact sur nos résultats d'audience. L'idée est d'être en direct pour la chaîne arabo tous les soirs de la semaine.

Pour la chaîne franco, en plus de la montée en puissance sur le direct le week-end notamment, parce que c'est surtout cela, le week-end et soirée, l'idée est aussi de faire un JTA 7 j/7, aujourd'hui le JTA est le programme phare pour la chaîne franco mais il y a un manque de

cohérence éditoriale. L'actualité africaine ne s'arrête pas le vendredi à 22 h 45 et on la couvre très peu, en tout cas pas assez le week-end. Ce sont vraiment les trois axes.

L'idée est aussi moins de temps d'antenne parce que ce qui nous semble très important c'est qu'il y ait une meilleure identification des tranches. Aujourd'hui, toutes les tranches s'appellent *Paris Direct*, matin, midi et soir, or si on fait un benchmark, ce que l'on a fait pour la chaîne arabo et pour la chaîne franco très récemment, ce qui fonctionne, ce que l'on voit partout, ce sont des tranches qui sont incarnées par un présentateur, par un décor associé à la tranche, qui marque, qui a une empreinte graphique spécifique, et un nom de tranche bien défini et cela vaut pour les trois chaînes.

Je ne vais pas vous reparler de l'organisationnel, du fait de travailler sur les équipes, on en a déjà parlé. Ce qui me semble aussi très important, je veux le dire parce que cela concerne les trois chaînes et c'est aussi l'objectif dans la nouvelle grille, quand je dis « plus de directs » ce n'est pas nécessairement faire du tout direct et qu'il n'y ait plus du tout de magazines, ce n'est pas du tout l'esprit de la grille. L'idée est qu'il y ait plus de fluidité.

Aujourd'hui, les magazines arrivent un peu « comme un cheveu sur la soupe », il y a un journal, il y a de la publicité derrière ou une bande annonce et on découvre un magazine qui n'est pas lancé par le présentateur. On découvre un peu ce magazine à l'antenne, on ne sait pas quelle sera la thématique du magazine et l'idée est que le présentateur lance le magazine en donnant l'angle de ce magazine, en rappelant par qui il est présenté parce qu'il y a toujours la question de l'incarnation qui est très importante, mais en même temps en donnant le contenu de ce magazine.

On parlait du numérique, je sais qu'il ne s'agit pas de contenus propres. Victor le disait tout à l'heure, on espère avoir du budget pour monter en puissance sur le numérique avec du contenu propre. Aujourd'hui, en développant aussi le broadcast, cela permettra de nourrir le numérique puisqu'une partie du numérique est liée à un découpage du broadcast. Plus on monte en puissance sur le numérique, plus on aura de produits, entendons-nous bien, de contenus à mettre sur le broadcast, même si je sais que la limite de l'exercice, Soufiane l'a rappelé à juste titre, est aussi de monter sur les contenus propres quand on aura plus de moyens, ce que l'on espère.

Je ne reviens pas sur l'équité, sur l'aspect organisationnel dont on a déjà largement parlé. Je reste vraiment sur l'éditorial.

Cela, c'est l'esprit général de la nouvelle grille qui vaut pour les trois antennes et j'insiste sur un point spécifique, parce que je pense qu'il y a une petite urgence, qui est de donner les mêmes moyens aux arabophones qu'aux franco et aux anglo. Aujourd'hui, les résultats d'audience montrent que c'est compliqué pour les arabophones, il y a vraiment urgence à

redresser la barre, et ce n'est pas du fait d'un problème des équipes c'est un problème de moyens, c'est monter en puissance sur ces moyens pour la chaîne arabophone.

On commence peut-être par la chaîne franco, Amaury, si tu veux bien, pour rentrer un peu plus dans le détail ?

M. GUIBERT.- C'est assez logique avec l'organisation que l'on propose. On a une architecture de grille avec une première partie qui va du lundi au jeudi et un VSD, chaque partie de la semaine étant évidemment adaptée au nombre d'équipes et à l'organisation qui est mise en place. Comme Vanessa l'a dit, le premier travail que l'on a fait est de redonner à cette grille une identité forte et d'aller vers une logique de rendez-vous comme toutes les grilles de chaînes de télévision doivent fonctionner et qui plus est, une chaîne d'information internationale comme France 24.

La journée est découpée en tranches, c'est un peu comme aujourd'hui mais on a renforcé cet esprit, en ajoutant une tranche on peut redécouper la journée de façon un peu plus cohérente. On va travailler vraiment sur la différenciation de ces tranches les unes par rapport aux autres car on considère que l'on ne raconte pas l'actualité, c'est un peu une évidence que de le dire, de la même façon le matin qu'à la mi-journée et le soir, en semaine que le week-end. Chaque tranche aura un nom, une identité graphique propre et aussi un contenu sur lequel les équipes, parce que ce seront des équipes fidélisées qui, tous les jours, travailleront sur la même tranche, se connaîtront, connaîtront parfaitement leur tranche, un contenu sur lequel les équipes pourront travailler mais on va déjà s'appuyer sur ce qui fait la force de la chaîne aujourd'hui, l'existant. On a déjà une grande richesse de contenus, de chroniques et de rendez-vous bien identifiés. Pour la matinale, par exemple, c'est la revue de presse qui est un rendez-vous incontournable, il y a la chronique internationale, il y a un chroniqueur éco. Tout cela restera dans les tranches et je pourrais décliner comme cela tout au long de la journée.

Ces bases étant posées, dans un temps assez rapide je l'espère, même si c'est un travail qui nécessite de s'y arrêter avec beaucoup d'attention, les équipes pourront vraiment travailler sur un cahier des charges éditorial, qui en matinale, qui en soirale, qui à la mi-journée pour se dire : j'ai cela comme tranche et je pense qu'il est judicieux de changer le contenu ou de l'adapter au moment de la journée, au public que je vise pour renforcer encore la tranche.

Si on va dans les détails, si je prends le lundi-jeudi, en couleur bleu ciel, ce sont des moments de direct où l'équipe, présentation édition, est en direct à l'antenne. Les cases en orange sont des rediffusions des moments de directs précédents, ce qui permet de ménager des pauses pour souffler, pour éventuellement se remettre en bonne condition pour l'heure qui suit. Ce sont des moments qui existent déjà, pour certains, on en ajouté d'autres pour que, dans l'ensemble, les équipes aient peu ou prou le même temps de direct à l'antenne. Il reste, Vanessa l'a dit, des

moments de diffusion de magazines à certains moments de la journée, par exemple entre 11 heures et midi et un autre moment aussi dans l'après-midi.

Vous voyez « case émission » un peu partout, on n'a pas encore travaillé sur le chemin de diffusion de tous les magazines, ce qui est un travail qui peut se faire dans un deuxième temps, on voulait juste vous montrer au moins quels étaient les rendez-vous des magazines.

J'ai indiqué certaines émissions parce que ce sont des formats soit particuliers, soit de vraies nouveautés pour la chaîne franco, je pense notamment au fait de diffuser *Le monde dans tous ses états* dans son format original, tel qu'il est diffusé sur France Info en 26 minutes, ce qui permet d'avoir avant, dans l'heure, un journal de 25 minutes que l'on n'a pas à rediffuser parce que ce n'est pas génial de rediffuser les tranches de 25 minutes quand on sait que la durée moyenne d'écoute, par exemple, dans l'étude d'Africascope, est 52 minutes. Passer cette émission en 26 minutes a des avantages et j'ai indiqué d'autres moments, par exemple le fait de rediffuser *Le café des sports* dans la nuit de vendredi à samedi, ce qui est quelque chose que l'on ne faisait pas, de rediffuser la *Semaine dans le monde* qui est une émission un peu « récap », qui peut tout à fait bien vivre jusqu'au samedi matin. Ce sont des choses que l'on ne faisait pas, que je voulais vous indiquer.

Du lundi au jeudi, la journée s'organise telle quelle :

- 6 heures-9 heures la matinale.
- 9 heures-midi la matinée.
- Midi-15 heures la midinale.
- 15 heures-18 heures l'après-midi et à partir de 18 heures.

On a gardé la même architecture, on n'a pas voulu y toucher parce que ce sont des tranches qui fonctionnent très bien. Les derniers résultats d'audience, comme le disait Vanessa, notamment l'étude Africascope sont excellents, notamment sur ces tranches, donc on ne voulait pas y toucher et cela nous semblait aussi cohérent avec notre organisation.

Ce qui va changer, c'est le vendredi par rapport à l'existant. Encore une fois, on a redéployé des moyens sur le samedi et le dimanche et, ce faisant, on a allégé la grille du vendredi par rapport à aujourd'hui.

Aujourd'hui, du lundi au vendredi, c'est exactement la même chose et le différentiel avec le week-end était beaucoup trop important, donc on redéploie et on lisse, ce qui permet aussi de s'adapter à notre organisation :

- 6 heures-10 heures en responsabilité antenne, mais avec une matinale allégée par rapport à aujourd'hui.
- 10 heures-14 heures comme aujourd'hui.

- 14 heures-18 heures.
- Et, après pour l'architecture de la soirée en VSD, c'est quelque chose que l'on ne faisait pas, 18 heures-21 heures, 21 heures-minuit compris, avec de nouveaux rendez-vous.

Le JTA, programme phare de la chaîne franco, passe en 7 jours sur 7, on garde les grandes soirées, magazines et documentaires autour de *Reporters*, *Reporters +* et *Billet retour* le samedi et le dimanche soir parce que ce sont des rendez-vous très identifiés, des programmes très regardés, et cela nous permet aussi de faire des soirées un peu événementielles autour de *Reporters +* quand on fait des plateaux débats derrière les films.

On aurait une chronique sport le samedi soir, ce qui me semble cohérent par rapport à l'actualité sportive qui est extrêmement riche le samedi, aujourd'hui on compte sur le tout images, je pense qu'avoir une présence physique en plateau et en format chronique est aussi très intéressant.

Si on peut remonter pour revenir sur le milieu de journée, c'est important, 10 heures-14 heures. Aujourd'hui on a une grille samedi dimanche, où l'on a des journaux de 10 minutes, parfois 15 minutes, rediffusés à la demi-heure.

L'idée est de renforcer parce que l'on a raccourci la durée des tranches en responsabilité antenne, cela nous permet d'avoir des tranches un peu plus longues, de proposer trois quarts d'heures d'information à 13 heures, à 14 heures, dans l'esprit du *Paris Direct* matinale tel qu'il existe aujourd'hui, d'avoir encore une heure ou 25 minutes avec un magazine, et d'avoir le matin, le midi des rendez-vous beaucoup plus forts et beaucoup plus riches qu'aujourd'hui, avec deux formats nouveaux qui sont une réhabilitation de formats qui existaient précédemment, *Une semaine en France*, *Une semaine de reportages*. *Une semaine en France* permet de revenir sur l'actualité avec tous les reportages France que l'on a diffusés dans la semaine, *Une semaine de reportages*, c'est remettre en valeur et en avant tous les reportages produits par les équipes de France 24, que ce soient les reporters ou les correspondants aux 4 coins du monde.

Voilà pour les grandes lignes de la grille franco.

Mme BARRIERE.- Y a-t-il des questions ?

M. OUSSIBRAHIM.- Je ne comprends pas, le code couleur en bleu, c'est en direct, c'est cela ? Bleu, bleu ciel ou bleu foncé, c'est en direct ?

M. GUIBERT.- Oui.

M. OUSSIBRAHIM.- Je ne comprends pas, quand il y a des émissions comme *Culture*, *Une semaine en France* ou *Une semaine de reportages*, ce n'est pas en direct, c'est enregistré j'imagine ?

M. GUIBERT.- *Culture*, c'est quand le chroniqueur ou la chroniqueuse culture vient en plateau, comme aujourd'hui, pour faire sa chronique culture, c'est un rendez-vous qui existe déjà à 14 h 45.

Une semaine en France, c'est un format assuré par le présentateur ou la présentatrice de la tranche, en direct. Après, on pourra le border avec un générique au début et un générique de fin pour des rediffusions ultérieures, mais le premier passage est un passage en direct.

M. OUSSIBRAHIM.- Le présentateur le lance, c'est cela ? C'est comme le *Focus* ?

M. GUIBERT.- Comme le *Focus*, comme le module sport, sauf qu'il va enchaîner 2, 3 ou 4 lancements de 2, 3 ou 4 reportages pour faire, au final, un mini JT qui s'appellera *Une semaine en France*.

M. OUSSIBRAHIM.- Et la même chose pour la *Semaine de reportages*, ce sont plusieurs reportages que le présentateur lance.

M. GUIBERT.- C'est cela. J'ai indiqué ce format parce que cela vous permet d'expliquer l'esprit.

Le premier principe : on essaie de se renforcer à des moments clés de la journée, le week-end, ce que l'on ne fait pas du tout aujourd'hui et on le fait aussi dans un budget et un périmètre qui n'est pas, malheureusement, à ce stade, infini. On essaie d'avoir des formats un peu malins, qui permettent d'être présents en direct, de mettre en valeur des formats et des sujets, des reportages que l'on a déjà diffusés tout en ayant une charge de travail tout à fait convenable pour les équipes.

Dernier point, en mettant un générique au début et un générique à la fin, cela permet après, éventuellement, de rediffuser ce format un peu plus tard dans la journée, dans la nuit ou le lendemain.

Mme MARTIN.- *Une semaine en France* et *Une semaine de reportages*, ce sont de nouveaux rendez-vous ?

M. GUIBERT.- Oui, cela n'existe pas aujourd'hui.

Mme MARTIN.- Quelle est l'idée exactement ? Ce seraient des chroniques ?

M. GUIBERT.- C'est ce que je disais, c'est un JT France ou un JT reportage. A 14 heures, le présentateur fait son journal, le résumé de l'actualité, à 14 h 10 ou à 14 h 15, il ouvre la séquence *Une semaine en France*, ce qu'il s'est passé dans l'actualité française cette semaine, il y a eu des temps forts, des manifestations, une actualité sociale, des catastrophes, une actualité culturelle marquante... Tout cela fait dans un esprit de récap' qui est un moment assez logique pour une programmation week-end et samedi. On fait le récap' de l'actualité en France avec ces différents sujets que l'on a déjà diffusés sur l'antenne tout au long de la semaine ou que l'on n'a pas diffusés mais que l'on a mis de côté parce que l'on a vu un bon sujet France Télévisions et que l'on s'est dit qu'on le garderait pour *Une semaine en France*.

Pour *Une semaine de reportages* c'est pareil, cela permet de remettre en valeur les reportages produits tout au long de la semaine par les équipes de France 24 et de faire un tour du monde de différentes actualités.

Mme MARTIN.- Qui s'occupe de préparer tout cela ?

M. GUIBERT.- C'est l'équipe de la tranche.

Mme MARTIN.- Cela me paraît être beaucoup de travail.

M. GUIBERT.- Je ne pense pas, aller chercher 3 ou 4 sujets qui ont déjà été diffusés, dont les lancements ont déjà été écrits... Évidemment, il ne s'agit pas de faire un « copier-coller » mais on a un lancement à réécrire et une coquille à apporter. C'est déjà habillé, les synthés sont rentrés.

Mme MARTIN.- Il faudra un réel travail de coordination entre les différentes équipes semaine et week-end, toutes les équipes étalées sur la semaine. Sinon, par expérience, je faisais quelque chose de similaire quand je m'occupais de la case reportage, cela prenait un temps fou, ne serait-ce que d'aller regarder tous les reportages diffusés pour les mettre de côté, vérifier tous les synthés, qu'il n'y a pas eu d'erreur au moment de la diffusion, etc. Cela me paraît une grosse charge de travail supplémentaire pour cette tranche en particulier.

M. GUIBERT.- A partir du moment où c'est de la rediffusion, franchement je pense que tous les éléments existent. Il s'agit de trouver 3 ou 4 sujets déjà diffusés, écrits, synthétisés, de mettre cela dans un conducteur, sachant que c'est une équipe qui, par ailleurs, aura 3 journaux d'un quart d'heure à faire, par rapport à l'existant. Aujourd'hui, on a des équipes qui font 5 ou 6 JT, demain ce seront des équipes qui feront 4 JT. Cela me paraît tout à fait absorbable, comme charge de travail.

Mme MARTIN.- Encore une fois, si c'est bien organisé, bien répertorié au fur et à mesure de la semaine et qu'il n'y a plus qu'à « piocher » dans ce qui a été mis de côté, je peux être d'accord avec toi mais il faudra vraiment faire attention à cette coordination entre les équipes.

M. GUIBERT.- Il y a un travail de coordination. La cellule prévision est un peu en pivot sur un certain nombre de couvertures et de sujets qui sont commandés et inscrits jour après jour, je pense plus aux reportages commandés aux correspondants qui sont liés à une actualité particulière. Je rappelle aussi que tout le modèle repose sur un temps de préparation pour chaque équipe beaucoup plus important que ce qui n'existe aujourd'hui.

Au pire, ce travail n'a été fait ni par les équipes de la semaine, ni par l'équipe du week-end qui n'a pas du tout suivi l'actualité, qui n'a pas vu un journal de France 24 de la semaine, cette équipe arrivera quand même le samedi matin avec 3 heures de préparation et aura, par rapport à aujourd'hui où on est sur un temps plus réduit, plus de temps pour faire ce travail.

Mme MARTIN.- Pas nécessairement si on est sur un modèle, si je comprends bien le tableau, on est sur un *Paris Direct* d'une heure et quart, globalement, le samedi midi si on fait 14 heures-15 h 15, si je comprends bien, c'est similaire à ce qui est fait la semaine.

M. GUIBERT.- Sauf que la semaine, il n'y a pas 2 rendez-vous d'un quart d'heure qui sont uniquement de la rediffusion, ce sont juste 2 ou 3 sujets à ressortir avec les lancements et les synthés, c'est du matériel déjà existant. Tu conviendras que c'est un peu différent que de partir d'une page blanche avec une actualité où il faut aller chercher des chroniqueurs, il faut faire tous les habillages, placer des invités, etc.

Mme MARTIN.- Les chroniques de la semaine sont préparées par les chroniqueurs, justement, elles ne sont pas préparées par les équipes d'édition d'une manière générale. Évidemment, il y a des exceptions et des cas où les assistants d'édition sont sollicités pour des habillages, etc.

M. GUIBERT.- Cela arrive assez régulièrement.

Mme MARTIN.- Globalement, la chronique culture est livrée clés en main, on n'a jamais rien à faire de plus, c'est toujours très bien préparé. C'est vrai pour la chronique économie. Il y a plusieurs chroniques où l'on n'a jamais besoin d'intervenir parce que tout est très cadré par les chroniqueurs.

M. GUIBERT.- Je rappelle que, dans le modèle de l'organisation, les équipes week-end - cela peut être une piste, je dis cela comme une piste ou une hypothèse - sont en 3 jours et demi par semaine. Partons schématiquement du fait qu'il y a une demi-journée par semaine, je pense que cette demi-journée, dans l'équipe entre le rédacteur en chef, le chef d'éd ou d'autres, c'est du temps qui peut être consacré à ce genre de travail de préparation également.

Mme MARTIN.- Sauf si la personne est amenée à faire des remplacements à gauche ou à droite.

M. GUIBERT.- C'est pour cela que je parle d'une hypothèse. On a parlé tout à l'heure de l'hypothèse des remplacements, est-ce que cela concernera toute l'équipe ou une partie de l'équipe ? Est-ce que le rédacteur en chef sera aussi sur une logique de remplacement ou de préparation ? Je ne sais pas. C'est une des pistes que l'on peut peut-être mettre sur la table.

Mme MARTIN.- On connaît déjà forcément la charge de travail du chef d'édition, de l'assistant d'édition, du chargé d'édition aujourd'hui et on sait qu'ils sont très souvent sollicités, justement, pour des remplacements. C'est peut-être plus vrai en anglo qu'en franco, c'est possible, mais cette idée de journée de préparation, j'ai bien peur qu'elle ne saute très régulièrement à l'édition, au moins en anglo en tout cas.

M. GUIBERT.- Si c'est cela, à ce moment-là le rédacteur en chef peut jouer ce rôle, à savoir surveiller l'actualité des jours précédents, ce qui a été diffusé sur l'antenne, ce que l'on peut

recupérer et préparer, ce qu'il peut préparer à son niveau pour que, le vendredi et le samedi le reste de l'équipe puisse travailler dans de bonnes conditions.

Mme MARTIN.- L'autre question que j'avais était sur la fluidité news/magazines et le principe de lancer les magazines comme si on était dans une tranche globale de *Paris Direct*.

Si j'ai bien compris l'idée, est-ce valable pour chaque journal ? A quel moment lance-t-on le magazine et à quel moment ne le lance-t-on pas ? A quel moment est-il intégré dans la tranche ?

M. GUIBERT.- Prenons par exemple, parce que c'est sous nos yeux, la tranche 11 heures en semaine ou le week-end c'est la même chose, on a un JT en direct à 11 heures, derrière une case émission suivie d'une rediffusion du JT, comme aujourd'hui, et d'une case émission. Je pense que cela vaut la peine de faire ce que l'on disait ce matin, même si le terme n'est pas très joli, une rustine pour qu'à 11 heures on lance la case émission qui suit et que l'on rustine la rediffusion de 11 h 30 pour qu'il y ait un lancement de la case émission de 11 h 45.

Mme MARTIN.- Donc « rustiner » quasiment systématiquement tous les journaux, globalement, hormis ceux qui s'inscriraient dans un *Paris Direct*.

M. GUIBERT.- Oui, cela dépend des moments. Le week-end, par exemple, le journal de 13 h 30 est suivi d'une émission, il n'y a pas de rustine à faire derrière.

La diffusion du *Monde dans tous ses États*, le dimanche à 14 h 30, peut être lancée à la fin du journal de 14 heures. Idem le matin en matinale. Il y a quelques rendez-vous. Le journal de 17 heures le vendredi, peut lancer la *Semaine de l'éco* qui suit parce que ce jour-là il n'est pas rediffusé.

Mme MARTIN.- Les rustines représentent une charge de travail supplémentaire pour les chargés d'édition, notamment, c'est un peu risqué quand cela ne fonctionne pas, ce qui arrive quand même encore trop souvent. Cela me paraît un peu ambitieux, personnellement.

M. GUIBERT.- Cela me semble peut-être ambitieux, en tout cas possible. Avant de raisonner en termes de charge de travail en plus, il faut peut-être se demander s'il y a d'autres tâches que le chargé d'édition peut ne plus faire ou dont il peut être déchargé, le fait de refaire les habillages ou les titres systématiquement plutôt que de réutiliser des choses qui ont été bien faites et qui peuvent toujours être diffusées dans les tranches précédentes. A chaque fois, il faut que l'on se pose ce genre de questions pour voir ce qu'il est possible de faire. Je sais que cela peut être risqué, on a mis en place en franco les rustines pour le midi 45, cela fait plus d'un an et demi que c'est à l'œuvre. Il y a eu des incidents, je ne le nie pas, quand on est à l'antenne H24, il y a toujours des incidents mais je considère que ces incidents sont en nombre très limité par rapport à la fréquence et au quotidien.

Mme MARTIN.- Parce que l'on a d'excellents chargés d'édition, mais ce n'est pas forcément très confortable pour eux. Je pense qu'il y a besoin d'une réflexion sur ce que l'on disait

tout à l'heure, sur une meilleure coordination entre toutes les équipes de l'ensemble de la semaine. Le cloisonnement risque d'entraîner d'autres questions organisationnelles auxquelles on n'aurait pas pensé auparavant.

J'ai beaucoup d'autres questions mais je laisse la parole pour l'instant.

Mme BEKKAR.- Je vais revenir sur le point soulevé par Rebecca concernant les rustines. Bien que notre réseau informatique devienne de plus en plus robuste et que nous puissions compter sur l'efficacité de nos chargés d'édition, nous constatons encore des retards dans la livraison des rustines.

Cela génère un stress inévitable du côté de la régie finale, puisqu'une décision doit être prise rapidement : soit attendre l'arrivée de la rustine pour l'utiliser, soit choisir la rediffusion automatiquement enregistrée, ou encore opter pour une autre alternative. Cela a donc un impact notable du côté de la régie finale et il est important d'en tenir compte. Plus nous utilisons de rustines, plus les risques d'incidents augmentent.

Par ailleurs, j'aimerais poser une question pour éclaircir le fonctionnement de la grille en lien avec la nouvelle planification présentée ce matin. Pour une tranche donnée, par exemple celle du matin ou celle de 11 heures, combien d'équipes sont assignées à cette tranche ? Est-ce qu'une seule équipe éditoriale est responsable de toute la tranche ou y a-t-il une rotation entre deux équipes pendant cette période ?

M. GUIBERT.- Une tranche, une équipe. Une équipe étant constituée d'un présentateur, d'un rédacteur en chef, d'un chef d'édition, d'un chargé d'édition et d'un rédacteur, et pour certaines, de chroniques type *La revue de presse* pour la matinale.

Mme BEKKAR.- Cela implique donc qu'une équipe responsable d'une tranche complète sera en direct du début à la fin de cette tranche, couvrant ainsi une durée de deux, voire trois heures sans interruption ?

M. GUIBERT.- Non, cela dépend des configurations. Comme aujourd'hui, une équipe a une responsabilité antenne donnée sur une tranche de telle heure à telle heure, ce sera aussi vrai demain, et c'est à distinguer du temps effectif pendant lequel l'équipe est réellement à l'antenne, c'est-à-dire en régie, en direct. Ce sont deux choses différentes. On pourra le voir, c'est dans un des documents, on a calculé le temps réel pendant lequel les équipes sont à l'antenne, il n'y a pas une équipe qui est à l'antenne plus de 1 h 45, réellement en direct, alors que les tranches font entre 2 et 3 heures. Il faut vraiment distinguer les deux.

Mme BEKKAR.- Ceci s'applique dans le cadre d'une grille classique. Cependant, étant donné que nous sommes une chaîne d'information en continu et que les *breaking news* sont fréquents, comment cela sera-t-il géré lors d'une situation d'actualité brûlante ?

M. GUIBERT.- Comme aujourd'hui.

Mme BEKKAR.- Si une équipe est assignée à une tranche horaire spécifique, par exemple de 11 heures à 15 heures, avec une demi-heure de rediffusion et quinze minutes de pause supplémentaire, comment gérons-nous une situation de *breaking news* qui pourrait commencer à 11 heures et dont nous ne pouvons pas prévoir la fin ? En effet, dans un tel cas, les plages prévues pour la rediffusion à 12h45 et la pause à la demie ne seraient plus disponibles, retirant ainsi ces moments de respiration. L'avez-vous envisagé ?

M. GUIBERT.- Pardon Fatema, mais c'est comme aujourd'hui, prenons le 11-18, l'équipe qui est planifiée en 11-18, qui prend l'antenne à 14 heures et qui en a la responsabilité jusqu'à 18 heures.

A 14 heures, ils peuvent commencer leur *Paris Direct* de façon tout à fait classique, et à 14 h 55, partir en *breaking* pour une raison ou une autre, que ce soit prévu ou pas, et se retrouver à 16 heures, 16 h 15, 16 h 30 toujours en *breaking*. Dans ces cas, on ajuste notre dispositif. Si on considère que, par exemple, le *breaking* s'arrête à 16 h 30, ils font une pause à ce moment, on demande à la finale de diffuser les magazines pour qu'ils puissent reprendre à 17 heures par un journal frais et enchaîner avec des émissions. Si on sent que le *breaking* va durer pendant très longtemps, on va peut-être demander à l'équipe qui suit d'anticiper la prise d'antenne, le temps d'appeler des personnes pour renforcer, avoir une équipe en plus. Il n'y a pas de changements fondamentaux par rapport à ce que l'on fait aujourd'hui et on le gèrera de la même façon demain.

Mme BEKKAR.- D'accord. Donc c'est une équipe, une tranche.

M. GUIBERT.- Une équipe, une tranche.

Mme BEKKAR.- D'accord.

M. GUIBERT.- Comme aujourd'hui, sauf la matinale. Aujourd'hui, il y a 2 équipes sur un 6-10, même si le travail est quand même réparti, il y a déjà une équipe, même si elle n'est pas fidélisée, par tranche.

Mme BEKKAR.- Il me semble que, sur certaines tranches, il y a 2 équipes qui se relaient, qui font une heure, une heure.

M. GUIBERT.- Oui, en arabo.

Mme BURGGRAF.- En arabo, notamment la soirée.

Mme BEKKAR.- Merci.

Mme NEDELEC.- Je voulais revenir sur la volonté de diffuser le JTA 7 j/7 au lieu de 5 j/5 actuellement rien qu'en diffusant pendant la semaine, on n'a pas un pôle énorme de rédacteurs qui sont bilingues. C'est une piste à travailler.

Nous avons aussi des manques en l'occurrence de chefs d'édition. Actuellement, nous n'avons pas les moyens de faire 7 sur 7 parce que l'on a du mal, certains jours, à faire 5 sur 5.

M. GUIBERT.- A ce stade, le JTA sera en 7 j/7 en français uniquement. Le rédacteur qui sera là en VSD ne sera pas nécessairement bilingue.

Mme NEDELEC.- Le problème reste pour le chef d'édition.

M. GUIBERT.- On aura besoin de chefs d'édition en plus, cela a été prévu dans le projet.

M. PACCARD.- J'ai écouté ce que viennent de dire Rebecca et Fatema sur votre présentation de grille, je m'interrogeais pour savoir pourquoi vous n'aviez pas pris le parti de vous éloigner de ce format de journal à l'heure, à la demi-heure et plutôt partir sur un format de tranches, de grandes tranches d'info d'une heure où il y aurait moins ce sentiment de répétition. En fait, quand on arrive à la demi-heure on n'a pas grand-chose de neuf à offrir aux téléspectateurs, ou je pense que le téléspectateur s'en va.

M. GUIBERT.- Constat partagé. Par facilité on a remis l'expression le journal, journal de 25 minutes. Je suis d'accord, et c'est un message que l'on passe aux rédacteurs en chef depuis quelques mois déjà de façon régulière, sur cette nécessité de réfléchir en grandes pages et en tranches *a minima* d'une demi-heure, si ce n'est d'une heure. Chaque équipe a une surface éditoriale en générale de 2 heures, il faut vraiment qu'ils raisonnent sur l'ensemble pour éviter cet effet répétition.

Ce que tu dis est très important parce que lorsque l'on parle de charge de travail notamment pour les équipes, je pense que vouloir faire le « 20 heures » à chaque demi-heure est quelque chose d'épuisant et que l'on n'a pas les moyens de le faire parce que cela nécessite énormément de matériel, on n'a pas forcément tout, donc il est, à mon avis, plus judicieux d'aller vers un fonctionnement en pages, c'est-à-dire de développer par demi-heure ou par heure 2 ou 3 histoires importantes, et l'heure suivante, de renouveler, ou à la tranche suivante de renouveler le traitement ou de rafraîchir, de changer les angles.

Il est possible de le faire parce que l'on a les chroniqueurs, on a des correspondants, on a des invités, c'est juste une question de la manière dont on appréhende cette matière. C'est vrai qu'enchaîner sur 20 minutes, 5 packages, 3 OOV, refaire les titres et les répéter à la demi-heure, cela va demander beaucoup d'efforts.

M. PACCARD.- D'autant que, par expérience, c'est un peu l'ADN de France 24, les sujets retenus comme étant les sujets à traiter en actualité internationale sont un peu difficiles, c'est la guerre, c'est le changement climatique, c'est la politique qui se dérègle, etc., donc de le resservir à la demi-heure, celui qui l'a déjà eu à l'heure, va se dire qu'ils vont redire la même chose, donc cela ne présente pas un grand intérêt.

Il peut y avoir des angles différents ou des développements, des approfondissements. Mais ce que je vois dans la grille c'est qu'il y a ce journal à la demi-heure, avec les écueils dont on parlait tout à l'heure, cette histoire de « rustinages » qui, même s'ils sont faisables parce que l'on

a des personnes professionnelles dans les équipes, je pense que si on devait qualifier le stress que cela met sur les équipes sur une échelle de 0 à 10, ce serait 10. Avec l'histoire du transfert dont parlait Fatema ... Cela vaut-il la peine de se mettre la rate au court-bouillon pour cela ? Tu as l'air d'accord avec moi, en plus, c'est plutôt bien. Je le vois comme cela.

M. GUIBERT.- Ce sont deux choses complètement différentes. Sur les rustines, quand on avait mis en place le midi-13 heures en franco, je me suis beaucoup inspiré de ce qui se fait en matinale. C'est intéressant, la matinale, parce que c'est quand même la tranche où les équipes sont les plus fidélisées. Les réflexes sont là, les automatismes sont là et ils rustinent beaucoup, que ce soit en franco ou en anglo, pour ménager des temps de pause, et globalement cela se passe très bien. Les rustines, en général quand cela se passe mal c'est quand c'est fait par des équipes qui n'ont pas l'habitude de le faire pour des raisons souvent indépendantes de leur volonté : il y a eu un bug technique, il faut recouper dans le JT, etc., c'est là où on a des soucis de transfert, etc. Si c'est quelque chose qui est fait tous les jours, les automatismes viennent et je crois beaucoup à ce que la fidélisation des équipes va nous apporter.

Sur l'autre aspect de ton propos, il y a un chiffre qui m'a marqué dans l'étude Africascope, c'est la durée moyenne d'écoute de nos téléspectateurs, c'est-à-dire 52 minutes. Quand on va constituer les équipes et que chaque équipe va s'emparer de la tranche, dans les premières missions il faudra leur dire : essayez de réfléchir sur une demi-heure, une heure, considérez que les personnes ne restent pas seulement 10 minutes mais vont rester plus longtemps, qu'elles ne doivent pas être dans la répétition, et il faut que l'on prenne le temps et que l'on varie les sujets. C'est vrai que nos actualités sont très souvent dramatiques, il faut aussi que l'on travaille sur tout ce qui nourrit cette fatigue informationnelle, ce ras-le-bol, même si on est une chaîne d'information internationale, je pense qu'il faut que l'on s'ouvre à d'autres thématiques, à d'autres sujets, ce que l'on ne fait peut-être pas assez aujourd'hui.

M. PACCARD.- Le contenu existe, on le produit pour alimenter ce genre de programmations.

Mme BURGGRAF.- Oui, parce qu'il y a aussi le contenu des magazines, entre autres. On essaie de commencer à impulser cela, l'idée est de dire en conférence de rédaction : qu'avez-vous comme sujets plus légers ? Et de faire des pages en se servant des contenus des magazines et de les inclure aussi dans les journaux. Amaury a dit un mot important, c'est la fatigue informationnelle. Il faut en tenir compte.

M. PACCARD.- Tout à fait.

M. GUIBERT.- Est-ce que Rebecca veut revenir avec le reste de ses questions ou on déroule les autres ?

Mme MARTIN.- Pour rebondir, je pense que l'on ne peut pas tout à fait comparer le rythme en matinale, je ne dis pas que c'est facile de travailler en matinale, au contraire, mais

clairement il y a toujours beaucoup moins de développements de l'actualité, beaucoup moins de *breaking*, ce n'est pas du tout le même rythme de l'information qu'en journée, y compris le week-end. Je ne pense pas que l'on puisse tout à fait comparer le fait de faire des rustines en matinale et le fait d'en faire à longueur de journée. C'est mon expérience en tant que chef d'édition.

Le reste de mes questions concernait les grilles un peu plus détaillées. Je vais les garder pour la suite de la présentation.

M. GUIBERT.- Y a-t-il d'autres questions sur la grille franco ?

Je vous propose de passer à la grille anglo.

Mme BURGGRAF.- Qui est un peu similaire.

M. ERRAMI.- Je me posais la question depuis ce matin, les directeurs en charge des chaînes anglo et arabo vont-ils intervenir ou cela n'est pas prévu ?

Mme BURGGRAF.- Non. La directrice par intérim de la chaîne arabo est en vacances et le directeur anglo est là, il « tient la boutique », c'est Amaury et moi. Ils pourront intervenir et je pense que c'est important, j'y pensais en même temps...

M. ERRAMI.- ... C'est pour cela que je pose la question.

Mme BURGGRAF.- Tu as totalement raison. Je pense qu'au prochain CSE il sera bon que Maya vienne pour parler de sa grille, cela permettra de lui poser directement des questions. Même chose pour Thomas.

M. ERRAMI.- Espérons-le !

Mme BURGGRAF.- Je te promets qu'ils viendront.

M. GUIBERT.- La grille anglo est très similaire, pour des raisons historiques notamment mais pas seulement, à la grille franco. Je n'ai pas grand-chose à ajouter par rapport à cela. Il y a quelques spécificités, le fait que pour le moment *Eye on Africa* n'est pas décliné sur 7 jours mais sur 5. Sinon, l'organisation des tranches est exactement la même, 6 heures-9 heures, 9 heures-midi, midi-15 heures, 15 heures-18 et après on déroule la soirée comme aujourd'hui.

Il y a quelques nouveaux rendez-vous que l'on a laissés pour susciter votre curiosité, par exemple à 18 h 15 vous voyez apparaître *A propos*, ce n'est pas nécessairement un nouveau format mais une reconfiguration de choses que l'on fait déjà aujourd'hui. Aujourd'hui à 18 heures 15, c'est *Top story* sur la chaîne anglaise, *Le fait du jour* sur la chaîne franco.

L'idée d'*A propos* est, toujours dans cette logique de page, de prendre le matériel existant pour prendre plus de temps et aller plus au fond des choses, c'est garder ce rendez-vous avec un invité et peut-être y adjoindre un sujet d'un correspondant que l'on a eu un peu plus tôt dans la journée, un chroniqueur qui peut intervenir avec l'invité, ce sont des choses que l'on fait de manière un peu exceptionnelle aujourd'hui déjà, que l'on a installées dans la grille franco avec *On va plus loin*, le rendez-vous à l'origine sur 12 minutes et qui maintenant fait une demi-heure où on décline deux sujets pendant une demi-heure.

A *propos*, c'est exactement le même esprit pour la chaîne anglo, surtout le rendez-vous de 18 h 15. Un peu plus tôt dans la journée, il y a un rendez-vous qui s'appelle *Entre nous*, qui est de prendre l'existant, c'est-à-dire qu'à la mi-journée, on a une grande richesse de chroniqueurs, on a la chronique sciences éco en anglo, on a la rediffusion de la revue de presse, on a ce matériel-là mais aujourd'hui on les diffuse les unes après les autres, on dit : là c'est l'éco, maintenant la chronique inter.

L'idée est que l'on prenne encore un peu plus de temps, que l'on se mette tous autour de la table et que les chroniqueurs viennent avec leurs propos, leur expertise et leurs sujets, et peut-être interagir entre eux, se compléter aussi sur certains sujets transverses. Évidemment, quand il y a de grandes actualités comme la guerre en Ukraine, comme le Soudan aujourd'hui, c'est un sujet que l'on peut aborder d'un point de vue politique mais aussi économique. On peut demander à *InfoMigrants* de venir. L'idée, encore une fois, est de développer ces grandes pages.

Pour le reste, c'est très similaire à la grille franco.

Mme MARTIN.- Même question que tout à l'heure, *Top story* est un nouveau rendez-vous aussi ?

M. GUIBERT.- C'est le 18-15 aujourd'hui de la chaîne anglo.

Mme BURGGRAF.- C'est *Le fait du jour*, c'est ce que l'on a aujourd'hui à 18 h 15.

Mme MARTIN.- Mais avancé d'une heure, c'est cela ?

M. GUIBERT.- Non, il est toujours à 18 h 15.

Mme BURGGRAF.- Après le journal.

M. GUIBERT.- A propos du lundi au jeudi, on garderait *Top story* pour le vendredi, le samedi et le dimanche.

Mme MARTIN.- J'étais sur les mauvais horaires. En jaune, les magazines, cela veut dire que ce seraient des magazines en direct ?

M. GUIBERT.- Oui, dans le code couleur pour certains, effectivement, je pense que les choses vont évoluer encore par rapport à ce projet, certains magazines seront réalisés en direct. Aujourd'hui, tout est enregistré, mis en boîte et diffusé. Dans la nouvelle organisation, notamment pour que notre modèle de grille et notre organisation soient aussi compatibles avec le travail des équipes en régie de Redbee, il faudra que certains magazines de plateaux se fassent en direct. Aujourd'hui, ils sont enregistrés dans les conditions du direct, il peut y avoir un petit remontage derrière sur des formats comme *Express orient* ou *Across Africa*, sinon c'est largement réalisé dans les conditions du direct. il s'agit juste de passer en vrai direct.

Mme MARTIN.- J'ai une petite expérience de chef d'édition aux magazines. On est certes dans les conditions du direct mais le petit remontage, comme tu dis, est quasiment systématique. Je ne sais pas s'il y a d'autres personnes qui travaillent aux magazines qui sont là.

M. GUIBERT.- Je suis d'accord, Rebecca, mais tout cela occasionne beaucoup d'énergie, mis bout à bout beaucoup de post-production, etc., si on arrive, et je pense que c'est tout à fait possible, à les réaliser dans les conditions du direct, on pourra, derrière, alléger pas mal la charge de travail pour les équipes édito comme pour les équipes de production. C'est un vrai point aujourd'hui.

Mme BURGGRAF.- Par expérience aussi, quand tu sais que c'est enregistré, c'est un peu psychologique, tu sais que tu peux refaire, refaire un lancement, tu perds aussi beaucoup de temps, quand tu sais que tu es en direct cela oblige et le présentateur, et les équipes... on bafouille, on dit que l'on recommence, on perd du temps, etc., là c'est comme faire un journal. On n'a pas le choix, on fait les journaux en direct et si on bafouille ou si on envoie un mauvais élément on est en direct, on fait du direct.

Mme MARTIN.- Ces émissions sont multi rediffusées, donc la moindre petite erreur va entraîner énormément de post-production, notamment.

Mme BURGGRAF.- Si un présentateur bafouille, cela passe avec sa bafouille comme si c'était du direct.

Mme MARTIN.- Et les erreurs de synthé...

M. GUIBERT.- ... Ou on fera les rustines et des coups de ciseaux comme vous faites déjà aujourd'hui. Cela ne changera pas par rapport à l'existant.

Mme MARTIN.- C'est lourd, la post production en magazines.

M. GUIBERT.- Je sais. Comme le dit Vanessa, à partir du moment où les équipes sont en direct, cela change du tout au tout. La *Semaine de l'éco*, par exemple, on ne l'a pas passée en direct mais on l'a allongée. C'était en deux parties de 12, on l'a passée en format de 40 minutes avec un enregistrement assez proche, voire très proche de la diffusion et qui n'autorise pas trop du remontage parce que sinon on a des soucis de transfert, ce qui fait que les équipes arrivent au PAD peut-être aujourd'hui dans de meilleures conditions mais le fait est qu'elles réalisent l'émission dans les conditions du direct. Après, point in, point out, on peut quasiment, à quelques exceptions près, l'envoyer en diffusion comme cela.

Mme MARTIN.- Et pour les cas où le *breaking* ferait sauter l'émission dans sa totalité ? S'il y a un *breaking*, le magazine saute, comment cela se passe ? S'il y a des invités calés, en fonction des horaires des équipes, comment vous gérez cela ? Il faut aussi penser aux rediffusions de ces magazines.

M. GUIBERT.- Cela dépend où est réalisée l'émission en direct, cela peut être en news ou en studio, cela dépend aussi de tout ce qui est fait à ce moment-là et des arbitrages qui seront pris par la direction, en fonction des éléments : y a-t-il des invités calés ? Est-ce que le *breaking* va durer 5 minutes, 10 minutes, une heure ? Peut-on décaler l'enregistrement de l'émission ? Un

certain nombre de critères font que l'on essaiera de préserver au maximum ces magazines en direct.

Mme BEKKAR.- Pouvez-vous donner des exemples ? J'essaie de suivre, je n'arrive pas à saisir de quels magazines il s'agit ?

M. GUIBERT.- Le choix n'est pas fait mais cela concerne des magazines en plateau forcément, plutôt sur des formats courts, plutôt les 12 minutes que les émissions de 40 ou plus, mais ce choix n'est pas fait. Ce que l'on sait, c'est que dans cette nouvelle organisation et dans l'articulation de notre organisation avec l'organisation possible et future de Redbee, on aura besoin que certains magazines soient réalisés en direct.

Mme BEKKAR.- Dans les tranches de direct ou en dehors ? Quand je dis cela, est-ce dans le cadre du midi-15 heures ou est-ce dans le cadre du 16 heures-18 heures, par exemple, où il y a un journal peut-être suivi par un magazine en direct ?

Mme BURGGRAF.- C'est cela.

M. GUIBERT.- Dans les plages horaires d'aujourd'hui où l'on diffuse des magazines. Il y en a deux dans la journée, c'est entre 10 heures et midi et entre 15 heures et 18 heures.

Mme BEKKAR.- Vous prévoyez de faire ces magazines en direct ?

M. GUIBERT.- Pas tous, certains.

Mme MARTIN.- Cela me paraît très compliqué par expérience, surtout en plein milieu d'après-midi où c'est l'heure où, généralement, on attend les conférences de presse des uns et des autres, parfois pendant longtemps. A priori, je me dis que l'on va souvent être dans le cas de figure où l'on sera obligé de faire sauter le magazine ou de le décaler. De combien de temps ? On ne sait pas. Quand Emmanuel Macron commence à parler, on ne sait jamais combien de temps cela peut durer, etc. J'ai l'impression que l'on se complique la vie en essayant de faire du direct même si, sur le principe, je trouve cela très intéressant de faire du direct.

M. GUIBERT.- Ce n'est pas que l'on a envie de faire du direct parce que c'est plus... c'est pour des questions d'organisation, d'occupation de studios, etc. C'est un mikado entre les news, les magazines, les 3 langues, les 5 studios. C'est une chose assez complexe à mettre en œuvre et dans cette organisation-là, certains magazines, mais encore une fois ce sera très loin d'être la majorité, devront être réalisés en direct.

Mme MARTIN.- Donc je repose ma question, quand on ne peut pas le faire, comment faites-vous pour les rediffusions ?

Mme BURGGRAF.- On fait sauter les rediffusions.

M. GUIBERT.- On rediffusera d'autres choses.

Mme BURGGRAF.- Il faut comprendre une chose. Aujourd'hui, au niveau des magazines et des studios du bas c'est plein à craquer. En termes organisationnels, il n'y a plus un espace dans les studios du bas. L'idée est aussi de désengorger un peu les studios du bas, de

donner plus de fluidité à l'antenne, d'être plus en direct, de pouvoir lancer le magazine et de libérer aussi des studios du bas.

Mme MARTIN.- Les magazines seraient en direct dans les studios news ?

Mme BURGGRAF.- Certains.

Mme MARTIN.- Il y a aussi la question du passage de relais, etc.

M. GUIBERT.- Ce sont des choses que l'on sait faire. On le fait de temps en temps aujourd'hui, je n'ai pas trop d'inquiétude. On ne peut pas aller plus loin dans les détails ou dans cette explication parce que l'on est dépendant de l'organisation de Redbee qui devra ajuster son organisation. Il faut que l'on ait leur retour par rapport à cela. Ce n'est pas que l'on ne veuille pas répondre, c'est que l'on n'a pas forcément tous les éléments pour vous répondre précisément à ce stade.

Mme MARTIN.- Je ne peux pas m'empêcher de réfléchir en tant que chef d'édition. Par expérience, le passage de relais, quand 2 chefs d'édition se relaient en régie, il faut prendre en compte le temps que la personne termine, ferme sa session, que le nouveau chef d'édition ouvre sa session, ouvre les bons conducteurs, communique avec les équipes techniques sur tout ce qu'il y a à faire...

M. GUIBERT.- c'est le JTA aujourd'hui, le switch se fait en 2 minutes 30.

Mme MARTIN.- Parce qu'on leur laisse le conducteur ouvert. On travaille en bonne intelligence.

Mme RUBICHON.- Pour les magazines, il y a un changement de décor. Il y a cela à prendre en compte.

M. GUIBERT.- Comme le JTA.

Mme RUBICHON.- Ce n'est pas du tout les mêmes. Pour le JTA...

M. GUIBERT.- ... Pardon, le JTA, c'est un habillage spécifique qui est déclenché au générique.

Mme RUBICHON.- Pour les magazines l'installation est plus longue me semble-t-il.

Mme MARTIN.- Il y a les habillages dans les écrans, ce n'est pas du tout le même fonctionnement qu'en news classiques.

M. GUIBERT.- Ok, mais on ajustera notre workflow et notre production aux conditions dans lesquelles on réalise le magazine. Si le magazine change de studio, il faudra ajuster l'habillage. Si le magazine doit s'insérer 5 minutes après la fin d'une tranche de direct, on ajustera notre workflow et nos procédures à la fois du côté édito et avec Redbee pour que la transition se fasse sur le modèle du JTA, de la façon la plus fluide possible. Ce sont des points sur lesquels il sera important de travailler.

Mme MARTIN.- Il faudra. Que veut dire TBA ?

M. DE LIBERA.- *To be announced ?*

Mme MARTIN.- C'est ce que je me suis dit mais...

M. GUIBERT.- C'est une bonne question. Je n'ai pas la réponse, désolé.

Je pense que c'est une case magazines mais je ne vois pas l'acronyme.

Mme RUBICHON.- Je vais devoir partir bientôt, mais je voudrais encore vous poser une question : Si, en raison de l'actualité, le magazine est annulé, cela signifie-t-il qu'il ne sera jamais enregistré ? Dans ce cas, les équipes auront préparé du contenu en vain, et certains reportages commandés ne seront pas diffusés. Comment gérerez-vous ces situations ?

M. GUIBERT.- L'idée est que l'on ne jette rien et que l'on ne gâche rien. Encore une fois, en fonction de la durée du *breaking*, de l'indisponibilité en raison du *breaking* du plateau sur lequel le magazine devait être enregistré, on verra si on peut attendre une demi-heure ou trois quarts d'heure pour le faire à l'issue, si on peut changer de plateau... Je pense que toutes les solutions seront envisagées avant de se dire que l'on ne peut vraiment pas le faire, que ce soit en direct ou en enregistré, et on se passe du magazine cette semaine.

Mme BURGGRAF.- J'ai la réponse pour TBA : *to be announced*. Ce n'est pas un nouveau magazine, c'est un magazine qui est déjà là mais Thomas avait un doute sur quel magazine et il s'est mis, pour lui, TBA. C'est magazine. On peut changer et mettre magazine à la place.

M. GUIBERT.- Des arbitrages seront faits sur ces quelques magazines qui seront réalisés en direct avec les *breaking*. Ce sont déjà des choses que l'on fait aujourd'hui, je pense à deux formats politiques pour l'antenne franco, c'est le *Face à face* qui est souvent dans une tranche sujette aux *breaking*, qui a pu être annulé ou reporté, et *Mardi politique*. Là, j'ai un enjeu, c'est co-diffusé avec RFI, donc si on l'annule, il y a des conséquences à la fois pour nous et pour l'antenne de RFI, on réfléchit donc à deux fois avant de casser l'antenne. On est peut-être plus sélectif sur le *breaking news*.

Ce sont des dilemmes, parfois, en tout cas pour l'antenne franco j'y suis déjà habitué.

Mme MARTIN.- Les magazines en direct, si je comprends bien, seraient entre 17 h 45 et 18 heures, je ne vois pas comment on peut les décaler plus tard dans la soirée dans la mesure où, après, on est 100 % en direct jusqu'à minuit 15.

M. GUIBERT.- Je vous l'ai dit, et je l'ai dit tout de suite, c'est une erreur, ce ne sera pas à ce moment-là, ce sera plutôt jusqu'à 16 h 45, 17 h 15 maximum. Comme tu le dis, à partir de 18 heures on rentre dans la soirale et là sauf à laisser ouvert et à demander une équipe renfort à Ericsson pour opérer sur un plateau news pendant que les équipes sont descendues dans les studios... ces magazines en direct sont plus tôt dans l'après-midi.

Mme MARTIN.- En plus, les équipes magazines sont censées finir à 19 heures même si elles restent plus tard.

Mme LORY.- Pour faire écho à ce que disait Rebecca, le risque inhérent à la diffusion de magazines en direct est l'éventualité d'un *breaking news*. Dans de tels cas, il faut un arbitrage clair de la part des directeurs de chaîne et des rédacteurs en chef. Les équipes d'édition ne devraient pas être laissées seules à gérer ces situations, elles ont besoin d'un cadre défini pour décider quand un segment est supprimé et ne revient pas. La gestion du contenu éditorial du *breaking news* incombe à l'équipe d'édition, mais la décision concernant la grille de programmation devrait être prise par le directeur de chaîne et les rédacteurs en chef.

M. GUIBERT.- C'est ce que je disais de mon expérience sur le franco, je fais déjà ces arbitrages pour deux magazines, pour le *Face à face* et pour *Mardi politique*, il a pu arriver qu'on les annule, on a peut-être décalé une fois ou deux pour des *breaking*.

Mme LORY.- Vous nous avez partagé ces nouvelles grilles ?

M. GUIBERT.- C'est dans l'équipe Teams.

Mme BARRIERE.- C'est le point 7 du dossier. C'est un répertoire dans lequel il y a la présentation, une petite note et les trois fichiers de la grille.

Mme LORY.- Merci.

Mme BARRIERE.- Je projette la grille arabo ?

Mme BURGGRAF.- Oui, merci Laurence.

Sur la grille arabo, je tiens à vous dire que des modifications ont été faites. Maya a travaillé, elle assure l'intérim, des ajustements sont faits sur cette grille. Je vais vous dire les ajustements qui ont été faits.

L'idée est de faire une tranche 6 heures-9 heures avec un gros *Focus* en direct entre 8 heures et 9 heures, donc une première tranche de 6 heures à 8 heures avec une tranche presque tout en direct de 8 à 9.

Là aussi, sur la chaîne arabo il y a eu des alternances de présentateurs, l'idée est, comme pour l'anglo et le franco, une tranche, un présentateur, une équipe fixe. Donc, 6 heures-9 heures, cela ne correspond pas à la grille, on va vous envoyer la dernière qui a été faite, il y aura une autre tranche de 9 heures à 13 heures avec du direct à partir de 13 heures, de 13 heures à 15 heures, une autre tranche 13 heures-15 heures qui est un moment important, notamment sur le Maghreb mais c'est aussi le début de la soirée sur le Proche-Orient et le Golfe encore plus. 13 heures-15 heures.

Ensuite, on irait de 15 heures à 19 heures, où il y aurait une autre tranche.

Ensuite, le débat, 19 heures-20 heures, 20 heures-21 heures toujours dans la même tranche.

Aujourd'hui, par rapport aux franco et aux anglo qui étaient sur une tranche 18-20, les arabo auraient une tranche 19 heures-21 heures. Ensuite, comme les franco et les anglo, ils auront une équipe dédiée au Maghreb. Les franco et les anglo ont une équipe dédiée sur le JTA, la

personne qui fera le Maghreb fera uniquement le Maghreb avec une équipe de 21 heures à 22 heures.

Aujourd'hui, l'un des gros soucis de la soirée en arabophone est que la charge de travail pour le présentateur, notamment, qui fait avec les équipes le *Débat du Maghreb*, doit revenir à l'antenne à 23 heures et encore à minuit, donc nous sommes beaucoup sur des plages de rediffusion. Le soir, en arabo, l'idée est d'être beaucoup plus en direct, donc 21 heures-22 heures, *Le journal du Maghreb* et de 22 heures jusqu'à minuit 15, un autre présentateur avec une autre équipe pour faire une tranche de 2 heures de tout direct.

Sur le week-end, comme les franco et les anglo, on redéploie aussi, on fait un vendredi, samedi, dimanche avec un même découpage que les franco et les anglo le week-end, un 6 heures-10 heures, 10 heures-14 heures, 14 heures-18 heures, 18 heures-21 heures, 21 heures-minuit. On met là aussi « le paquet » sur le direct sur l'arabo le week-end, notamment entre 17 et 18, on est en fin de journée pour le Maghreb, et pour le Golfe on est vraiment en prime time. On balaie, en renforçant la tranche 17-18 le week-end, on se met aussi en prime sur d'autres fuseaux horaires du monde arabe, notamment jusqu'au Golfe.

Ensuite, on est en direct sur une grande partie de la soirée. Notamment, comme vous pouvez le voir, on est en direct entre 20 h et 22 h, de 22 h jusqu'à 23 h 10. Il y a l'idée de faire un zoom sur le *Machrek* à 20 h 15, qui nous paraît une zone importante à couvrir, plus des chroniques internationales qui sont intégrées dans ces séquences d'informations, avec un meilleur redéploiement des chroniqueurs internationaux sur la soirée.

Aujourd'hui, on a des phénomènes assez étranges, sur la chaîne arabo on a 2 chroniqueurs internationaux en journée et on n'en a pas en soirée, ce qui pose un problème puisque l'on est quand même en prime time le soir. Autant dire que 2 chroniqueurs internationaux la journée, parfois ils font une chronique, pas tous mais parfois. L'idée est de redéployer les moyens et de vraiment mettre sur l'arabo « le paquet » sur la soirée et d'être beaucoup plus en direct sur la soirée.

La grille que vous voyez n'est pas la grille définitive. On va vous l'envoyer, elle est prête, c'est un découpage, je rappelle pour la semaine 6 heures-9 heures, 9 heures-13 heures, 13 heures-15 heures, 15 heures-19 heures, 19 heures-21 heures, 21 heures-22 le Maghreb, 22 heures-minuit 15 une autre tranche d'informations internationales.

L'idée est aussi de penser cette tranche d'informations internationales. Pour rebondir sur ce que Rodolphe disait, il ne s'agit pas de répéter non plus toute la soirée la même chose, c'est par exemple consacrer une heure, par exemple entre 22 heures et 23 heures sur le récap' de la journée et de revenir sur les grands faits d'actualité de la journée et de ne pas de répéter en boucle le Soudan, premier titre, deuxième titre, etc., mais de faire vraiment des séquences avec un zoom sur une actualité forte, disons deux actualités fortes, de la journée.

M. OUSSIBRAHIM.- Merci pour ces explications. C'est un peu difficile de suivre entre la version que l'on a sous les yeux et...

Mme BURGGRAF.- ... Je suis désolée. Maya a beaucoup travaillé dessus, ce n'est pas tout à fait la bonne version mais ce que je vous ai dit est peut-être quand même clair ?

M. OUSSIBRAHIM.- Oui. Ma première interrogation par rapport à la version que j'ai c'est justement la tranche 10 heures-13 heures qui devient 9 heures-13 heures parce que la tranche que j'avais était un peu « light » en termes d'équité avec les autres équipes.

Mme BURGGRAF.- Exactement, cela n'allait pas.

M. OUSSIBRAHIM.- D'autant que l'on voit que les journaux font 15 minutes, d'après ce qui est écrit. En fait, la plupart du temps, ils ne font que 10 minutes parce qu'il y a le *talk sport* etc. qui prennent plus de temps, donc il faut rendre l'antenne plus tôt ou bien diminuer, et de même pour le 10 heures.

Mme BURGGRAF.- Je suis tout à fait d'accord, et une tranche très chargée de 18 heures à 21 heures et cela n'avait absolument aucun sens. On se comprend, ce n'était pas très équitable.

M. OUSSIBRAHIM.- Si je compare avec le franco et l'anglo, sur cette tranche intermédiaire entre la matinale et la midinale, il y a plus de directs chez les franco et les anglo. Pourquoi n'a-t-on pas opté pour un peu plus de directs pour les arabo, sachant que les journaux sont un peu plus courts ?

Mme BURGGRAF.- On pourra tirer un peu les journaux, mais on a quand même des magazines plus le sport qui sont bien suivis. On s'est aussi rendu compte, dans les études notamment mais vous le verrez du côté arabophone, que les talks fonctionnent très bien. Il faut aussi penser à ce qui, on le verra dans le cadre des études, fonctionne bien. Cela fait des journaux plus courts par rapport à la tranche 13 heures-15 heures, mais cela fait une vacation qui est un peu plus longue.

Comme on le sait, il peut y avoir un *breaking*, on commence toujours sur des vacations, cela dure 15 minutes et il peut y avoir une conférence de presse, un *breaking* ou autre. Ce redécoupage en tranches permet aussi de ne pas avoir une présentatrice, puis une autre présentatrice l'heure d'après, et encore une autre présentatrice, etc. Ce que montrent aussi les études, je le redis, c'est qu'il y a un fort penchant pour ce qui fonctionne, c'est-à-dire des tranches bien identifiées avec un présentateur bien identifié, ce que l'on n'a aujourd'hui pas sur l'antenne arabophone ni à la mi-journée, ni dans la soirée.

En revanche, il y a 2 heures d'antenne entre 13 heures et 15 heures, mais il y a plus de directs.

M. OUSSIBRAHIM.- Sur le sujet de l'incarnation, notamment pour la vacation intermédiaire entre la matinale et la « midinale », il ne semble pas y avoir une véritable

incarnation. Le présentateur n'apparaît que pendant son journal de 10 à 15 minutes, donc il n'y a pas de segment bien défini et incarné durant cette vacation.

Mme BURGGRAF.- Ce n'est peut-être pas la plus incarnée, je suis d'accord avec toi, dans la mesure où ce n'est pas tout en direct, mais il faut aussi voir en fonction des études d'audience, ce n'est pas là où on est en prime time où c'est le plus fort en termes de prime time, entre 9 heures et 13 heures. A partir de midi, oui, mais entre 9 heures et midi, ce n'est pas là où c'est le plus fort. Le présentateur lancera aussi le magazine, et l'idée est aussi, quand on parle de tranches incarnées, de faire des bandes-annonces qui incarnent la tranche avec un nom de tranche plus identifié. Ce sera aussi à nous de « vendre » à l'antenne l'incarnation de cette tranche via des BA.

M. OUSSIBRAHIM.- D'accord.

Mme BURGGRAF.- Tu noteras quand même que, par rapport à la grille actuelle, on n'a malheureusement pas plus d'argent, on fait avec ce que l'on a. En termes de moyens, on a vraiment rehaussé les moyens sur l'antenne arabophone à la mesure de ce que l'on peut faire, en « mettant le paquet » sur des prime time sur les tranches les plus visibles, et en allégeant la charge de travail qui aujourd'hui pour certains est vraiment très lourde, par exemple sur la chronique internationale en faisant un redéploiement, ce qui est un peu plus cohérent que ce que l'on a aujourd'hui.

M. OUSSIBRAHIM.- Pour revenir à la matinale, la chronique France de 6 minutes qui est un nouveau format, c'est un chroniqueur, c'est une création de poste ?

Mme BURGGRAF.- C'est un redéploiement.

M. OUSSIBRAHIM.- C'est une chronique juste sur le thème France ?

Mme BURGGRAF.- Oui. Maya trouvait qu'il n'y avait pas assez d'actualité française dans la grille.

M. OUSSIBRAHIM.- Pourquoi diffuser cette chronique France le matin ?

Mme BURGGRAF.- L'idée est de renforcer, après, ce sont des choix éditoriaux. Le matin, c'est quand même une tranche phare, un prime moins fort que la soirée mais tout de même, on est très suivi, vous le verrez aussi dans les résultats d'audience, notamment au Maghreb. L'idée est de renforcer la matinale en proposant de nouveaux contenus.

C'est un pari de faire cette chronique, c'est toujours le principe de la nouveauté, elle aurait pu avoir lieu la soirée. L'idée était de faire une grande tranche qui revienne un peu récap' sur l'actualité, si on rentre un peu dans les détails, mais ce sera aussi à travailler avec les équipes et avec vous, si on veut rentrer dans les détails sur ce que l'on va mettre plus précisément à l'intérieur des tranches. Il me semble que la soirée, il y a nettement moins de *breaking*.

L'idée, le soir, est de faire un récap', de prendre un peu de distance par rapport à l'actualité et comprendre, décrypter ce qui s'est passé durant la journée.

M. OUSSIBRAHIM.- Puisque l'on parle de nouveautés, je vois dans la tranche 2, ce qui est en vert *Club France 24*, *Un Oeil sur la planète* et *Culture*, je ne sais pas pourquoi c'est en vert, ce sont des programmes qui sont déjà en place.

M. GUIBERT.- Comme en anglo et on fera certainement la même chose en franco. En anglo cela s'appelait *Entre nous*, c'était juste l'idée d'instituer un rendez-vous où l'on met les chroniqueurs autour de la table en même temps et ils peuvent échanger, développer leurs chroniques et après échanger, etc.

Mme BURGGRAF.- C'est une sorte de petit talk.

M. GUIBERT.- C'est cela, avec l'existant, avec les chroniqueurs qui sont ...

Mme BURGGRAF.- ... Rabya, Amaury a mis cela en place avec Raphaël dans *On va plus loin le soir*, c'est avec un chroniqueur et en l'occurrence, un invité. Cela dure 25 minutes, c'est un programme qui fonctionne. Si on regarde sur le numérique, parce que l'on regarde aussi les audiences sur le numérique, cela fait partie des programmes qui fonctionnent le mieux sur la chaîne franco. J'ai envie de dire que ce n'est pas un programme coûteux, c'est moins coûteux que si l'on mettait un nouveau magazine à l'antenne et cela permet de valoriser aussi les compétences et l'expertise des uns et des autres.

Généralement, ce type de *talks* fonctionne plutôt pas mal, c'est ce que montrent l'exemple en franco en tout cas et cela permet de valoriser aussi la spécialité et l'expertise des chroniqueurs.

M. OUSSIBRAHIM.- D'accord. Je passe, si tu veux bien, à la tranche 3 qui était 15-18, selon la nouvelle version ce sera 15-19, c'est cela ?

Mme BURGGRAF.- Oui.

M. OUSSIBRAHIM.- Une heure de plus sur la même tranche que les franco, sachant qu'elle va finir avec une heure de direct intégral, de 18 heures à 19 heures. Vous ne pensez pas que c'est beaucoup d'ajouter cette heure ?

Mme BURGGRAF.- Tu as raison. J'en ai discuté avec Maya, c'est pour cela qu'il y aura des petits ajustements, on va vous envoyer la nouvelle grille très vite, à 18 h 30 ce sera une rediffusion du journal de 18 heures.

M. OUSSIBRAHIM.- Il n'y aura pas de chronique éco ni de chronique sport à 18 heures ?

Mme BURGGRAF.- Si, derrière, mais cela fera une respiration au moins pour le présentateur et les équipes, de 15 minutes. Sachant que dans cette tranche 15 heures-19 heures, comme tu le vois, il y a du magazine, de la culture, un talk qui dure près de 50 minutes. Cela permet aux équipes de souffler pendant 45 minutes avant de repartir sur un direct et une chronique internationale, ensuite la rediffusion de journaux et derrière de magazines, cela laisse encore une demi-heure pour souffler.

M. OUSSIBRAHIM.- Pour poursuivre sur le sujet, je souhaite souligner que l'après-midi est souvent un créneau avec beaucoup d'actualités et souvent de nombreuses conférences de presse. Cela entraîne fréquemment des interruptions de nos programmes, ce qui pose des problèmes. En effet, lorsqu'une interruption survient pendant un *talk-show*, nous nous efforçons de l'enregistrer dans les régies du bas pour qu'il puisse être diffusé plus tard, afin de ne pas perdre le travail effectué ni décevoir les invités qui se sont déplacés.

Concernant le créneau de 17 heures, j'ai noté une incohérence dans le planning. Il est indiqué qu'il y a un journal de 15 minutes suivi d'une chronique internationale de 7 minutes. Cela ne totalise pas les 30 minutes de direct prévues. Je pense qu'il manque quelque chose dans cette programmation. De plus, à 17h30, il est prévu une rediffusion de 15 minutes du journal. Cependant, cela inclut-il la chronique ? Tout ça n'est pas très clair.

Mme BURGGRAF.- L'idée est d'intégrer la chronique dans le journal, comme le font aujourd'hui les franco et les anglo.

M. OUSSIBRAHIM.- Cela ne fait pas 30 minutes.

Mme BURGGRAF.- Il manque une petite chronique derrière.

M. GUIBERT.- Vous êtes à quelle heure ? J'ai perdu le fil.

Mme BURGGRAF.- A 17 heures, la semaine.

Mme BEKKAR.- Dans ce cas, si le journal est rediffusé avec une chronique dedans, à quel moment le présentateur annonce-t-il la fin du journal si derrière il y a encore une chronique puisque 15 et 7, cela fait 22 et non pas 25 ou 26 ou 27 ?

S'il y a un journal de 15 minutes qui est rediffusé, s'il faut rustiner. Je ne vois pas très bien comment on rediffuse un journal avec une chronique dedans de 7 minutes et que, derrière, il y a encore une autre chronique que le journaliste va présenter ou que va lancer un autre chroniqueur. Ce n'est pas clair. Peut-être qu'il faut attendre la grille améliorée ou la nouvelle grille.

Mme BURGGRAF.- On va être très clair, là il y a un petit souci.

M. GUIBERT.- C'est un peu comme le fonctionnement du 6 heures-7 heures en matinale franco, on fait un journal qui se termine par un rappel des titres. Cela permet d'être borné, rediffusé. En direct on enchaîne à 17 h 15 par la chronique internationale, et à la fin de la chronique on enregistre juste le « au revoir », accolé à la rediffusion du journal rediffusé de 15 minutes qui passe à 17 h 30, voire on fait un « bye plus » et tout de suite à suivre le magazine.

Mme BEKKAR.- A quel moment, la rustine, ce « bye » collé à la rediffusion du JT sera-t-elle envoyée ? On est à 22, à quel moment ce sera envoyé pour une rediffusion en régie ? Cela n'arrive pas en régie en 3 minutes.

M. GUIBERT.- Le JT sera déjà arrivé dès 17 h 15, et la rustine arrivera à 17 h 24. il faudrait reprendre le workflow de la matinale pour voir à quelle heure les éléments sont envoyés mais cela fonctionne.

M. OUSSIBRAHIM.- En attendant une version plus claire, je voudrais aborder le sujet des émissions du week-end. Pour le cas de la matinale, par exemple, nous avons au cours de la semaine différents éléments comme la revue de presse, la chronique France, la chronique éco, entre autres. En revanche, le dimanche, qui est le premier jour de la semaine dans la plupart des pays arabophones, le format change. Nous avons un journal de 25 minutes prévu à 8 heures, et je me demande vraiment comment nous allons le remplir. En effet, à l'heure actuelle, nous avons parfois du mal à trouver suffisamment de sujets pour un journal de 20 minutes à 7 heures.

Mme BURGGRAF.- L'idée est qu'il y ait un programmateur en plus pour l'antenne arabophone, on pourra peut-être prévoir un invité, par exemple, dans le journal.

M. OUSSIBRAHIM.- On a des invités, 25 minutes, je pense qu'il y a un élément... L'invité manque. La chronique ou revue de presse, je ne sais pas.

Mme BURGGRAF.- C'est intéressant, on peut le voir en effet. On a des présentateurs qui seraient contents, peut-être, de pouvoir faire... d'autant que c'est dans le cadre de la présentation. Étant donné que l'on a un peu plus de présentateurs sur la chaîne arabo que sur les chaînes franco et anglo, c'est peut-être l'occasion de proposer à l'un de ces présentateurs ou présentatrices une chronique pour le dimanche, tu as raison, et on devrait avoir, en plus, les effectifs, même très certainement.

M. OUSSIBRAHIM.- D'accord.

Mme BURGGRAF.- Puisque l'on a plus de présentateurs arabo que franco et anglo en termes d'effectifs, ce serait l'occasion de redéployer. Je trouve que c'est une très bonne idée.

Mme GOMRI.- Tu veux dire que les présentateurs arabo qui n'ont pas de vacation peuvent se retrouver à faire des chroniques parce qu'il n'y a pas de cadre ou de vacation où les mettre, ceux qui sont en plus ?

Mme BURGGRAF.- En sureffectif ? Je pense. Rabya le dit, à juste titre, en effet ils ont « les mains dans le cambouis » tous les jours, donc ils savent et s'il y a une difficulté... Je suis d'accord aussi avec ce que Tahar disait, le dimanche est le début de la semaine, on peut peut-être penser à ce type de redéploiement.

Mme GOMRI.- D'accord.

Mme BURGGRAF.- Peut-être qu'ils seront très intéressés de faire une proposition de chronique le dimanche. Je ne sais pas ce que tu en penses, Rabya ?

M. OUSSIBRAHIM.- Il faut faire un appel à candidatures ou à idées. En parlant de cela, je pense qu'il faut vraiment faire des séminaires avant de lancer tout cela pour recueillir les idées et coconstruire la grille. J'ai peur des réactions des personnes quand on va leur présenter cela.

Mme BURGGRAF.- Par rapport à cette grille ?

M. OUSSIBRAHIM.- Oui.

Mme BURGGRAF.- En général ?

M. OUSSIBRAHIM.- Oui. Si cela se fait dans la communication, on verra.

Mme BURGGRAF.- Tu avoueras que cette grille est beaucoup plus riche pour l'antenne arabophone que la grille actuelle, et je parle notamment sur la soirée ?

M. OUSSIBRAHIM.- Oui, bien sûr, mais c'est l'exécution de cette grille, comme on a vu avec la grille franco et anglo, c'est dans le détail de l'exécution de cette grille que cela poserait problème.

M. ERRAMI.- Vanessa, quand tu dis que certains présentateurs peuvent faire des chroniques, de quels types de chroniques s'agit-il ?

Mme BURGGRAF.- Cela peut être une chronique éco, mode, cela peut être une chronique par exemple sur les nouvelles technologies, cela aussi intéresse, cela peut être une chronique rien que sur l'intelligence artificielle, cela peut donner lieu à une chronique hebdomadaire. Il y a des déclinaisons de chroniques qui sont larges. Cela peut être une chronique sur le Golfe parce que l'on manque terriblement d'une émission spécifique sur le Golfe, là aussi il faut monter en termes d'audience, il faut aller chercher des téléspectateurs du côté du Golfe, donc cela pourrait être une idée de chronique.

Je suis sûre qu'il y a des présentateurs, des journalistes qui auraient peut-être envie, qui aujourd'hui n'ont peut-être pas de poste à plein temps et qui seraient peut-être contents d'avoir un rendez-vous en fonction de leur spécialité, de leur intérêt, et si nous aussi cela nous intéresse, pour enrichir la grille arabophone.

M. MALKAWI.- Si le présentateur refuse de faire une chronique et veut rester en présentation, que se passe-t-il ?

Mme BURGGRAF.- Normalement, lorsque l'on est présentateur on n'est pas présentateur chroniques ou journaux. Un présentateur, c'est un présentateur.

M. MALKAWI.- On parle d'une chronique, comme une chronique internationale. Il passe de présentateur à chroniqueur, il devra analyser et ce n'est pas le même exercice.

Mme BURGGRAF.- Je suis d'accord, mais beaucoup de personnes sont journalistes...

Mme BARRIERE.- ... S'il n'y trouve pas un intérêt, on réfléchira autrement.

Aujourd'hui, ce que l'on est en train de vous dire c'est que l'on a globalement trop de présentateurs par rapport aux cases que l'on propose. Si ces présentateurs veulent être présents à l'antenne il y a une autre possibilité, c'est de faire des chroniques. Mais si cela ne les intéresse pas, on réfléchit autrement. Je ne vais pas forcer quelqu'un à changer son activité sinon on se retrouvera aux Prud'hommes. Il y a des personnes qui en ont envie.

Mme BURGGRAF.- Des personnes en ont envie.

M. ERRAMI.- Il y a toujours des personnes qui sont d'accord, et d'autres qui sont contre.

Mme BURGGRAF.- On a souvent des propositions de chroniques qui sont faites par des présentateurs, des personnes qui ont envie de faire. C'est assez régulier.

M. ERRAMI.- Bien sûr que cela existe et je pense que Laurence vient de répondre à la question, effectivement un présentateur n'est pas un chroniqueur. Faire une chronique, je pense que cela demande un minimum d'expertise. On ne peut pas, du jour au lendemain, faire une chronique aujourd'hui sur la mode et demain sur le sport. Ce n'est pas possible.

Mme BURGGRAF.- Non, mais tu peux te spécialiser toi-même. Je te donne l'exemple de Shirli S., Julia S. est partie quelques mois et Shirli s'est spécialisée dans les questions de sciences. En fonction de tes goûts, de tes intérêts, quand on travaille de son côté, pas n'importe qui peut se spécialiser mais si tu en l'envie, le temps, c'est aussi monter en compétence. On a beaucoup de personnes qui se sont spécialisées, que l'on a pu voir nous-même durant des années, des personnes qui n'étaient expertes en rien quand elles sont arrivées et qui sont maintenant de grandes expertes de certaines questions. Rien n'est impossible.

Mme BARRIERE.- Soufiane, ce dont tu parles, être spécialisé en sport n'est pas forcément la même chose qu'être spécialisé en mode mais les deux s'appellent des chroniqueurs. On n'est plus sur la même discussion. Un présentateur peut aussi être spécialisé sur une matière, sur un sujet, et avoir le souhait d'être à l'antenne sur ce sujet.

M. ERRAMI.- Là, on parlait de présentateurs à qui on demanderait de faire des chroniques.

Mme BURGGRAF.- Peut être qu'eux voudront en faire.

M. ERRAMI.- On a nombre d'exemples aujourd'hui en interne, au sein de France 24, et là je suis entièrement d'accord avec toi, de journalistes qui ont pu faire valoir ce qui était d'abord un centre d'intérêt et qui est devenu aujourd'hui une expertise pour eux. Ils font des chroniques. Je ne suis pas contre le principe, je dis juste qu'un présentateur n'est pas un chroniqueur et de toute façon on ne peut pas obliger un présentateur à faire des chroniques sur des sujets divers. C'est tout.

Mme BARRIERE.- Il n'y a aucun empêchement d'un point de vue accord d'entreprise, on est sur des mêmes niveaux de classification. De ce point de vue, ce n'est pas le sujet. Effectivement, ce n'est pas forcément le même contenu mais il y a quand même un peu de porosité entre les deux pour peu qu'un présentateur soit spécialiste d'un sujet.

M. MALKAWI.- Sur tout cela, on est d'accord, et si la personne y trouve un intérêt, tant mieux, c'est parfait, sauf si vous avez un présentateur qui ne trouve pas d'intérêt et qui veut rester présentateur et qui n'est pas d'accord.

Mme BURGGRAF.- On ne va pas l'obliger.

M. MALKAWI.- Madame Barrière disait que l'on réfléchirait autrement, qu'est-ce que cela veut dire ? Est-ce que l'on peut aller au bout de cette réflexion ? On trouvera une autre solution. Pour parler clairement, est-ce que l'on peut rompre le contrat avec la personne ?

Mme BARRIERE.- Je ne peux pas m'engager ou répondre là-dessus. D'abord, je ne sais pas de qui on parle, je ne sais pas quelles sont les circonstances, et ensuite, j'ai des présentateurs et j'ai des grilles dans lesquelles j'aurais besoin de présentateurs. Aujourd'hui, ce n'est pas le sujet, absolument pas.

M. ERRAMI.- Ce n'est pas le sujet, en revanche on dit...

Mme BARRIERE.- ... On est en train de dire qu'aujourd'hui on a plus de présentateurs que de tranches de présentation ou de besoins et qu'il serait certainement intéressant pour eux, pour nous, ou pour certains d'entre eux et pour nous, de faire de la chronique. Je ne parle pas de tout le monde, je ne dis pas que tous les présentateurs feront de la chronique et surtout, je ne sais pas dire aujourd'hui comment cela s'articulera. Ce n'est pas une menace, c'est juste qu'à partir d'un état des lieux ou d'un constat il faudrait que l'on adapte l'organisation ou le positionnement des uns et des autres sur la grille.

M. ERRAMI.- En tout cas je retiens ce qu'a dit Vanessa, on ne va pas obliger les personnes. De notre côté, on ne va pas non plus les empêcher. Il faut éviter de faire de nos métiers un « fourre-tout », tout le monde ne peut pas faire la même chose et c'est pour cela que l'on a une grille de classification avec plusieurs corps de métiers, avec plusieurs structures de rémunération qui ne sont pas les mêmes en fonction des missions de chacun.

Effectivement, si les personnes veulent évoluer vers d'autres choses, pourquoi pas ? On ne va pas les en empêcher non plus.

Mme BEKKAR.- Je ne sais pas par quoi commencer. Je vais vous demander de me permettre une réflexion et une critique de fond sur le contenu de cette grille.

Certes, vous dites qu'elle est étoffée, certaines tranches le sont un peu plus que maintenant, mais dans l'ensemble je ne vois pas beaucoup de changement. Dans l'ensemble, ce sont les mêmes magazines, les mêmes programmes, à peu près les mêmes tranches horaires. Le matin, il y a un quart d'heure ou 20 minutes de plus par rapport à aujourd'hui, les *talks* sont positionnés aux mêmes horaires, les tranches du soir sont les mêmes. Certes, la personne et l'équipe qui font *Le journal du Maghreb* ne feront que cela, tant mieux parce qu'elles auront vraiment les moyens de travailler confortablement et ne plus arriver complètement épuisées à 23 heures etc.

Mais je suis un peu déçue, et vraiment le mot est faible par rapport à ce que je ressens personnellement, concernant la promesse d'évolution de cette grille. Par exemple, pour la tranche du matin, je vois qu'il y a toujours une émission qui s'appelle *Bab el web* et une autre qui s'appelle

Le monde en images. Je ne sais pas si vous connaissez ces deux émissions ? Est-ce que vous les avez vues ?

Mme BURGGRAF.- Cela se ressemble, oui.

Mme BEKKAR.- Je suis vraiment déçue. Je pensais que le fait de revoir cette grille, dans le cadre de cette réforme de planification, serait l'occasion de revoir un peu la qualité des programmes qui sont diffusés sur cette chaîne, de faire une vraie analyse et de se demander si c'est un programme qui en vaut la peine.

Cela fait je ne sais plus combien d'années maintenant que l'on a des programmes qui n'ont aucune valeur éditoriale. Je parle par exemple de *Bab el Web*, c'est irregardable dans le format actuel, je ne comprends pas pourquoi vous ne profitez pas de cette réforme et de la mise en place d'une nouvelle grille pour introduire des nouveautés en termes de programmes. Vous voulez redynamiser la chaîne arabo, je ne vois pas en quoi cette grille redynamise et redonne du crédit et de l'audience à cette chaîne.

Mme BURGGRAF.- Je le redis, c'est dans la mesure des moyens qui nous sont impartis et on est avec les mêmes moyens. Je ne sais pas si tu as l'occasion de regarder ce qu'il se passe sur la soirée et les rediffusions du *Face à face*, parfois même du 11 heures qui n'est pas fait toujours en direct, le minuit est systématiquement rediffusé alors que c'est un horaire de prime time, notamment sur le Maghreb, et les résultats d'audience montrent bien, notamment sur la tranche de la soirée, que c'est compliqué. Aujourd'hui, on est tout en direct de 22 heures à quasiment minuit et demi, cela change quand même par rapport à ce qu'il y a aujourd'hui, on est beaucoup en rediffusion, notamment entre 23 heures et minuit 15, qui est une heure de grande écoute au Maghreb, je le rappelle. En plus, dans le monde arabe, on se couche plus tard. C'est une heure de grande écoute.

Mme BEKKAR.- Là, je donne des exemples concrets sur le matin où l'on a des programmes...

Mme BURGGRAF.- ... Tu me parles du matin, j'entends bien, Fatema, tu as sans doute raison sur *Bab El Web* et *Le Monde en images*, d'où l'intérêt de cette discussion qui est d'avoir aussi vos retours parce que rien n'est totalement figé, ce sont des points éditoriaux dont les équipes pourront parler avec Maya.

Je veux dire qu'aujourd'hui, sur la soirée, si je regarde la grille d'aujourd'hui et celle d'hier, l'histoire n'est plus la même et il y a une nécessité, il faut aller là où il y a des urgences et la soirée est une urgence, le week-end arabo soirée est une urgence aussi. Pour les raisons que l'on a évoquées à plusieurs reprises, le dimanche est le début de la semaine dans le monde arabe, et le dimanche soir on est avec des journaux de 10 minutes et des rediffusions de magazines. C'est quand même très problématique.

Aujourd'hui, on peut dire que la soirée du lundi au dimanche a été énormément renforcée. Après, j'entends ce que tu dis sur *Le monde en images*, *Bab el Web*, on aurait pu changer tous les magazines, etc., mais si on voulait repenser totalement la grille, cela voudrait dire qu'il faudrait repenser totalement les magazines, donc en supprimer pour en faire de nouveaux, etc. On ne peut pas tout faire.

Mme BEKKAR.- Vanessa, excuse-moi...

Mme BURGGRAF.- ... Je veux dire que l'on ne peut pas financièrement, pour parler clairement, renforcer la soirée. L'urgence sur la chaîne arabo, vous le verrez au niveau des résultats d'audience, est vraiment de renforcer la soirée du lundi au dimanche et en même temps de créer de nouveaux magazines, ce n'est pas possible.

Mme BEKKAR.- Raison de plus, permets-moi d'insister sur ces programmes du matin, les magazines ailleurs n'ont pas changé, ce sont des magazines produits en interne, les *talks*, *l'Invité de l'éco* ... ce sont des magazines qui existent depuis des années, que vous maintenez dans cette grille, mais quelle est la plus-value éditoriale de *Bab el Web* et du *Monde en images*, qui coûtent de l'argent ?

Franchement, si vous vouliez mesurer l'audience de ces émissions, à mon avis elle est catastrophique. Vous continuez à dépenser de l'argent là où vous voulez améliorer une grille en redéployant les moyens humains, les moyens matériels, et vous continuez à produire des émissions qui n'ont aucune plus-value éditoriale, ne font pas d'audience et vous coûtent de l'argent que vous ne pourrez pas mettre ailleurs.

M. ROCARIES.- Je vais répondre et c'est une question qui a déjà été posée. Savez-vous combien coûtent ces magazines ?

Mme BEKKAR.- On aimerait bien le savoir, justement.

M. ROCARIES.- Je l'avais dit à quelqu'un que vous connaissez bien, qui m'avait posé la question. Ces magazines sont très peu chers, et ils sont bien moins chers que si nous avions à produire nous-mêmes ces magazines. C'est pour cela qu'aujourd'hui ils ont été choisis, c'est parce que ce sont des magazines très peu chers. Je l'ai dit à quelqu'un que vous connaissez bien.

Mme BEKKAR.- Je ne sais pas de qui vous parlez, je me permets de faire une réflexion.

M. ROCARIES.- C'est une question qui nous a déjà été posée et on a déjà répondu.

Mme BEKKAR.- Est-ce parce que cela coûte peu cher que l'on peut continuer à mettre à l'antenne des programmes qui n'ont aucun intérêt éditorial...

M. ROCARIES.- ... A ce moment, il faut les remplacer par des rediffusions.

Mme BEKKAR.- Qui sont en dessous de la moyenne en termes de qualité.

M. ROCARIES.- Je suis désolé, c'est votre avis. Il y avait des avis différents à l'époque.

Mme BEKKAR.- C'est pour cela que j'ai commencé par poser la question, à savoir si vous les regardiez. Est-ce que vous les connaissez ? Est-ce que vous les avez vus ? Je suis désolée, regardez-les tous les matins, vous verrez.

M. ROCARIES.- Je ne parle malheureusement pas arabe, donc j'aurais du mal à juger d'un magazine.

Mme BEKKAR.- Je vous invite à regarder, même sans comprendre, regardez le format. C'est un format qui n'existe nulle part, ni en franco, ni en anglo et je suis sûre que vous ne voudriez même pas que ce format soit diffusé sur la chaîne franco ou anglo.

M. ROCARIES.- Encore une fois, c'est votre avis, il y avait des avis divergents là-dessus.

Mme BEKKAR.- C'est pour cela que je vous ai dit que je me permettais de donner mon avis personnel. Si vous considérez que ce sont des programmes qui valent la peine d'être maintenus dans cette grille, qui est censée être une nouvelle grille pour redynamiser la chaîne arabo, Ok.

M. ROCARIES.- La question avait été posée de savoir si on pouvait remplacer ces émissions par des émissions faites en interne, sauf que les émissions faites en interne coûtaient plus cher. Or, je vous rappelle encore une fois que nous menons cet exercice sous une contrainte complexe, je vous le cacherais pas, qui est à budget constant, c'est-à-dire que tout ce que l'on doit financer d'un côté, il faut que l'on trouve des économies de l'autre.

M. ERRAMI.- Après, Victor, on produit nos émissions, nos magazines principalement parce que c'est comme cela, on n'est pas France Télévisions, on n'est pas Radio France. C'est comme cela. En revanche, la question que Fatema voulait probablement soulever est que l'on s'attendait à ce qu'il y ait une réforme éditoriale qui accompagne ce projet de réorganisation des cycles de travail, et on voit qu'il y a finalement juste quelques changements de façade.

Mme BARRIERE.- Il ne faut pas dire cela, franchement, Soufiane.

Mme BURGGRAF.- Tu ne peux pas dire cela, Soufiane, si on laisse la grille telle quelle, arabo, et notamment sur la soirée, ce n'est plus possible. Évidemment, si on avait de l'argent, je voudrais que l'on enlève tout le jaune, une grande partie, etc., que l'on ait 3 studios comme Al Jazeera avec des choses en 3D, etc., on rêve tous, on peut tous faire un grand rêve.

Il faut faire avec les moyens que l'on a. Une fois encore, je le redis, il y a des urgences sur l'antenne arabophone, vraiment des urgences, et notamment sur la soirée. Il faut vraiment que l'on remonte la soirée, il y a urgence, il faut aller là où il y a urgence. Les franco et les anglo n'ont pas non plus révolutionné leur grille, ils ont mis le paquet où ils pensent qu'il faut le mettre, par exemple les franco sur le JTA, parce que ne pas avoir de JTA le week-end est problématique, pour remonter encore de meilleures audiences le week-end. Là, il faut rechercher de l'audience sur la chaîne arabophone, notamment pas tant dans la matinale que vraiment sur la soirée.

Mme BEKKAR.- Ok, pour le *Journal du Maghreb*, il y a une équipe dédiée, il y a des tranches...

Mme BURGGRAF.- ... *Toute info* aussi, de 22 heures à minuit 15, plus de rediffusion du *Face à face*, parfois pas de journal en direct à 23 heures, pas de journal en direct à minuit avec une tranche incarnée, ce qui n'est pas le cas puisque l'on a un présentateur de 21 heures à 22 heures, une autre qui revient de 22 à 23. A 23 heures, on a un journal en direct de temps en temps et là on ne part qu'en rediffusion. Là, on aura une vraie tranche incarnée avec un présentateur de 21 à 22 sur un programme qui fonctionne sur la chaîne arabo, et ensuite, de 22 heures jusqu'à minuit 15 avec à nouveau un programme incarné parce que l'on a une vraie chute d'audience après 22 heures.

Mme BEKKAR.- C'était déjà le cas dans la grille officielle qu'il y avait jusqu'à il n'y a pas longtemps. Les rediffusions ont peut-être commencé à se faire parce que les équipes sont épuisées. C'est la grille officielle que tu nous présentes aujourd'hui, c'est la grille sur laquelle j'ai travaillé quand je faisais de la programmation ou que je fais de la régie en arabo. C'est la grille officielle. Si la grille a glissé le soir, vers des rediffusions c'est parce que les équipes sont épuisées, tu l'as dit toi-même, la personne qui fait *Le journal du Maghreb* doit de nouveau venir à 23 heures pour faire une tranche de JT international.

Mme BURGGRAF.- Aujourd'hui, ce n'est pas le cas. La grille a peut-être été ambitieuse au départ par rapport aux moyens. Comme souvent, au début on est enflammé par un projet, je le sais pour l'avoir vécu, et puis les années passent, le temps passe. Il y a la fatigue qui vient au bout de 2 ou 3 ans, on n'a pas les équipes supplémentaires et, en conclusion, on arrive à un épuisement, on fait moins de directs, on n'arrive plus à assumer, à juste titre, sa tranche, et on se retrouve à la fois avec des équipes où tout le monde perd à la sortie, avec des équipes épuisées et avec une chute d'audience.

L'idée est, et cela a un coût, de redonner les mêmes moyens aux arabophones, en tout cas sur la soirée, que pour les franco et les anglo, c'est-à-dire une équipe dédiée pour *Le journal du Maghreb* et pouvoir faire ensuite plus de 2 heures d'infos tout en direct, ce qui n'est plus le cas depuis pas mal de temps maintenant. Plus le temps passe et moins on arrive à être en direct parce que les équipes sont vraiment fatiguées. L'idée est de mettre « le paquet » de nouveau sur le soir, avec une équipe supplémentaire pour l'antenne arabophone qui sera une équipe dédiée pour *Le journal du Maghreb* et qui permet à une équipe neuve, qui arrive avec de l'énergie à 22 heures et pas une équipe qui arrive fatiguée à 22 heures et où tout le monde y perd. Eux sont fatigués et les audiences en pâtissent.

Un effort est fait. Peut-être qu'à la base, tout le monde a dit : c'est super, etc., et après vient le temps de la fatigue. Ne pas bien dimensionner au départ parce que l'on est dans une énergie où tout le monde est content, c'est nouveau, etc., mais sur le long terme cela ne tient plus

au bout d'un moment. Ce que je vois sur l'antenne arabophone, je pourrais le dire sur d'autres. J'ai encore reçu quelqu'un récemment qui faisait à la fois un magazine et des chroniques, au départ on accepte de faire les deux parce que l'on est très content de pouvoir faire autre chose, la direction est contente qu'il y ait de nouveaux programmes, mais le temps passe et au bout de 4 ou 5 ans, tout cela n'est plus tenable.

L'objectif est de bien dimensionner dès le départ et en se projetant, en anticipant, et en se disant : dans 3 ou 4 ans, est-ce que les personnes arriveront à tenir ce rythme ? Est-ce qu'elles ont suffisamment les moyens pour tenir ce rythme ?

La tranche de la soirée n'a pas été, pardonnez-moi, suffisamment pensée pour que les personnes puissent tenir sur la longueur, je suis désolée de le dire et je le dis parce que je le vois à tous les niveaux. On parle en l'occurrence de la grille arabophone, mais je reçois beaucoup de personnes dans le bureau qui sont fatiguées parce que l'on est parti sur de beaux projets, c'était très bien et depuis on a pris 5 ans, tout le monde a vieilli de 5 ans et on n'a plus la même énergie.

Mme BEKKAR.- Je le reconnais, j'ai dit d'ailleurs que c'était très bien de faire ce que vous avez prévu de faire sur *Le journal du Maghreb* et de faire une tranche de 22 heures à minuit...

Mme BURGGRAF.- ... Il n'en peut plus, Hakim.

Mme BEKKAR.- Je ne dis pas le contraire, j'ai dit dès le départ que les tranches du soir sont renforcées, les directs du soir sont un peu renforcés, le week-end aussi, mais avant 18 heures, rien n'a changé ou très peu de choses.

Mme BURGGRAF.- Par exemple les *talks* avant 18 heures, parce que l'on a fait des études d'audience, des benchmarks, etc., fonctionnent très bien. On n'a pas non plus de raison de changer des choses qui fonctionnent bien. Après, 13 heures-15 heures, on est tout en direct, en effet, peut-être que sur la matinale il faut voir si... Je ne sais pas, peut-être le *Bab el Web* et *Le monde tout en images*... en tout cas, le fait d'avoir cette discussion amènera peut-être une réflexion mais on ne pourra pas faire plus que nos moyens, on ne pourra pas.

M. DE LIBERA.- Justement, pouvez-vous nous communiquer les budgets consacrés aux magazines pour les trois antennes, ainsi que les budgets hors masse salariale pour les magazines que nous produisons, le coût des magazines hors masse salariale ?

M. ROCARIES.- Que veut dire hors masse salariale ?

M. DE LIBERA.- Les budgets affectés aux magazines en ne tenant pas compte du salaire des personnes.

Mme BURGGRAF.- Le coût de production.

M. ROCARIES.- Si tu veux les comparer, si tu veux un coût de magazine fait à l'extérieur, tu es obligé d'y mettre la masse salariale.

M. DE LIBERA.- Bien sûr, mais indépendamment de cela.

M. ROCARIES.- C'est bien le problème, de temps en temps on est obligé. Si on fait le magazine en interne, cela veut dire qu'il faut des personnes pour produire ce magazine, des personnes qu'il faut payer. En règle générale, notre production, parce que ce sont des salaires en France, parce que les charges sociales sont plus importantes en France qu'ailleurs, est plus chère qu'un magazine que l'on sous-traite à l'extérieur.

M. DE LIBERA.- J'entends, mais nous aurions également besoin d'avoir cette information pour compléter notre appréciation de la situation, notamment pour comparer d'une chaîne à l'autre les budgets consacrés aux magazines en interne.

Mme BARRIERE.- Hors masse salariale, d'accord.

M. ERRAMI.- Avec et sans masse salariale.

M. DE LIBERA.- Oui, les deux.

M. GUIBERT.- Comment voulez-vous comparer ? Il y a des magazines spécifiques pour certaines antennes, il y a des magazines déclinés sur plusieurs, voire toutes les antennes...

M. DE LIBERA.- Nous comparerons ce qui est comparable, bien évidemment.

M. ERRAMI.- On pourrait déjà partir sur le coût initial, après les coûts de déclinaison...

Mme BEKKAR.- Cela donnera aussi une idée pour les magazines, quel est le budget consacré aux magazines sur la chaîne franco, sur la chaîne anglo et sur la chaîne arabo. Par exemple, on l'a déjà dit, la chaîne arabo aujourd'hui est « le parent pauvre » en termes de magazines.

M. GUIBERT.- Cela dépend. Si, sur une antenne, il n'y a que des *talks* où il n'y a que de la masse salariale, les coûts de production seront très faibles, c'est incomparable. On nourrit l'antenne avec cela et l'antenne est riche. On ne peut pas la comparer à une autre antenne qui n'a que du magazine PAD où les frais de production sont très importants parce qu'il faut aller sur le terrain, tourner, monter, mixer, etc. J'alerte juste sur la comparaison, elle trouve très vite ses limites.

Mme BEKKAR.- C'est un choix éditorial qui a été fait de mettre plus de *talks* sur la chaîne arabo que sur les chaînes franco ou anglo. À mon avis, et à celui de plusieurs collègues avec lesquels j'ai discuté, la chaîne arabo est un peu le « parent pauvre » en termes de production de magazines. La tendance actuelle est de prendre un magazine produit en anglais ou en français, de le confier à un journaliste qui le réadapte en arabe. Je m'interroge sur la raison pour laquelle nous ne mettons pas en place le même effort de production originale pour la chaîne arabophone comme nous le faisons pour les chaînes francophone et anglophone. Cela valoriserait non seulement les journalistes, tout à fait capables de réaliser des travaux similaires à ceux de leurs collègues des autres chaînes, mais également l'image de la chaîne arabophone.

Certes, les *talk-shows* sont populaires et obtiennent de bons taux d'audience, mais ils tournent en boucle depuis des années, aux mêmes horaires, sans véritable renouvellement. Ne

pensez-vous pas qu'il serait bénéfique de rafraîchir un peu ces émissions et de redynamiser cette chaîne ?

Comparativement à d'autres, notre chaîne arabophone semble avoir pris un coup de vieux. Bien que l'audience des *talk-shows* soit satisfaisante, la chaîne, dans son ensemble, paraît démodée. En comparaison, nos chaînes anglophone et francophone se renouvellent régulièrement, apportant une certaine fraîcheur grâce à de nouveaux programmes, des délocalisations, des magazines tournés à l'étranger, des plateaux variés et des interviews à l'étranger. Ces initiatives modernes et dynamiques sont, malheureusement, rares sur la chaîne arabophone.

M. ERRAMI.- Sinon, pour finir sur une note positive, j'entends ce que dit Vanessa, je connais l'investissement d'Hakim, c'est vrai que c'est une bonne chose de revoir cette tranche, on est d'accord là-dessus.

En revanche, on en parlait, Fatema l'a parfaitement bien expliqué, c'est vrai, on a l'impression que les magazines sont de la préhistoire, d'autant plus que l'habillage n'a pas évolué non plus.

Mme BURGGRAF.- Je voudrais dire que l'habillage et les décors, et cela va donner un coup de frais, seront revus. Un nouvel habillage va arriver sur l'antenne normalement fin octobre. Il sera présenté le 9 mai à l'ensemble de la rédaction, franchement il est très beau, et même chose pour les décors, il y a l'arrivée des écrans tactiles qui donne aussi un petit coup de modernité à l'antenne et dont l'antenne arabo, à juste titre, profitera comme les autres antennes, les franco et les anglo.

De même les habillages des émissions seront revus, par exemple tous les habillages des émissions seront revus, *ActuElles* pour ses 10 ans est aussi en train de revoir le générique, l'habillage etc.

Mme BARRIERE.- Je crois que l'on a fait le tour du point 1 pour aujourd'hui. Cela a été long et intense, mais c'était très intéressant.

Mme BURGGRAF.- J'ai noté tous les différents points, notamment sur la soirée, week-end soirée, sur le nombre de jours, que vous avez évoqués. C'est intéressant parce que vous voyez sans doute des choses, et même certainement, que l'on n'a pas nécessairement vues, l'idée est de revenir vers vous en répondant à chacun. Je ne sais pas comment cela se passe mais cela me paraît participatif, cela me paraît bien de revenir, j'ai listé tous les points et de revenir vers vous lors de notre prochaine réunion, et de reprendre tous les points qui ont été abordés ou qui ont suscité des interrogations, de sorte à pouvoir y répondre.

M. DE LIBERA.- Il faudra impérativement clarifier le sujet des RTT, ces 7 RTT à la main des salariés qui sont prévus par notre accord d'entreprise ainsi que par les avenants aux contrats de travail signés par les salariés concernés.

Mme BARRIERE.- Oui, c'est entendu.

On vous adressera également, dès que ce sera disponible, la grille arabo et les tranches d'antenne détaillées pour ces planifications, la semaine et le week-end.

M. OUSSIBRAHIM.- Avant de conclure, je souhaite aborder un sujet qui l'un de mes chevaux de bataille en ce moment et dont nous avons déjà discuté hier lors de la CSSCT : la question des espaces de travail à France 24.

Avec ce projet de restructuration du planning, où de nouveaux créneaux horaires vont se superposer, et où nous avons une vision éditoriale claire, il ne faut pas oublier la situation actuelle de nos espaces de travail. Nous sommes actuellement entassés les uns sur les autres. Même pour des projets temporaires comme les élections, nous rencontrons des difficultés dues au manque de place et aux problèmes de licence.

Est-ce qu'une réflexion est en cours, en collaboration avec la DTSI, pour envisager une solution globale qui accompagnerait la refonte des plannings ? Ce projet ne devrait-il pas s'inscrire dans une vision plus large qui intègre la question de l'aménagement de nos espaces de travail ?

M. ROCARIES.- Il y a un projet global sur la redistribution des espaces de travail, on travaille là-dessus. On sait qu'il faut que l'on fasse des efforts sur France 24 à ce sujet, c'est clair.

M. OUSSIBRAHIM.- Quand ce projet sera-t-il discuté avec les instances ?

Pour moi, il faut que ce soit concomitant avec tout ce dont on discute aujourd'hui. Septembre ou octobre, si le planning est respecté, c'est demain. Vous savez très bien comment cela se passe pour définir de nouveaux espaces de travail, cela prend beaucoup de temps. Le simple fait de changer les imprimantes a pris des mois. C'est une vraie inquiétude pour moi. On ne peut pas réussir la refonte de la planification ni amorcer un nouveau départ éditorialement si demain on ne sait pas où travailler.

M. ROCARIES.- La redéfinition des espaces de travail prend un peu de temps, c'est vrai. Evidemment, il y a les premiers projets qui doivent être présentés, je ne connais pas bien le calendrier.

Mme BARRIERE.- Je ne sais pas non plus.

M. ROCARIES.- Je ne peux pas vous donner de calendrier précis aujourd'hui.

Mme BARRIERE.- Je vais essayer de récupérer les informations le plus rapidement possible.

M. OUSSIBRAHIM.- Merci.

M. ERRAMI.- J'ai deux questions d'ordre général.

La première, on a entendu la direction dire que cette réforme se faisait à budget constant, est-ce qu'elle espère générer des économies ?

M. ROCARIES.- Non. Il n'y a pas d'économie prévue. Je vous dirais même que cela nous coûte un peu d'argent.

M. ERRAMI.- D'accord.

Deuxième question, pour la rédaction arabo de France 24 en langue arabe, est-ce que la réforme prévoit des synergies avec MCD ?

M. ROCARIES.- Pour l'instant, non.

Mme BARRIERE.- On n'a pas réfléchi sous cet angle.

Tout dépend de ce que tu entends par « synergie », s'il s'agit de collaboration, il y en a déjà, et bien sûr, il n'y a pas de raison d'arrêter de réfléchir. Si ce sont des questions d'emploi...

M. ERRAMI.- ... La semaine dernière, Laurence tu étais là, on a parlé d'une réorganisation côté MCD, est-ce que les deux projets vont s'articuler dans l'avenir ou pas ?

Mme BARRIERE.- En termes de contenu, mais pas en termes d'emploi.

M. ROCARIES.- Pour l'instant, ce n'est pas notre objectif. Après, tout dépend quelle sera la trajectoire budgétaire, financière qui nous sera proposée.

M. ERRAMI.- Après toutes ces heures d'échanges, certes intenses mais constructives, pourrait-on s'attendre à ce qu'il y ait des évolutions dans la proposition de la direction ?

M. ROCARIES.- Bien sûr. Simplement, il faut savoir que s'il y a des évolutions vers des dépenses supplémentaires, il faudra que je trouve par ailleurs des économies supplémentaires. Il faudra redéployer des choses, peut-être, je ne sais pas.

Mme BARRIERE.- Cela me fait une très bonne transition avec le point 2.

Je pense que vous allez aussi vous plonger dans l'ensemble des documents. Il y a une masse importante, et nous, il faut que l'on corrige, j'ai noté des choses, il y a encore des coquilles dans les documents. Votre expert doit pouvoir aussi orienter vos réflexions à partir de son expertise sur ce type de dossiers.

De ce point de vue on a un projet, donc on y tient, on l'a bâti, on a mis le temps comme vous nous le reprochez un peu, mais on a un esprit je pense d'ouverture pour discuter d'évolutions ou d'adaptations, si c'est possible bien sûr.

M. ROCARIES.- En tout cas, sur l'avenir, je pense qu'il y a des secteurs sur lesquels on peut essayer d'avoir des moyens supplémentaires, c'est-à-dire que ce sont les secteurs qui intéressent nos Tutelles. Les secteurs qui intéressent nos Tutelles, très sincèrement, sont le numérique, je n'exclus pas d'avoir des moyens supplémentaires sur le numérique.

M. ERRAMI.- Victor, elles s'y intéressent depuis 2017.

M. ROCARIES.- Là, on leur dit : vous vous y intéressez, très bien, donnez-nous les moyens. Il est possible aussi que l'on ait des moyens sur le développement de médias de proximité dans certaines zones, comme on a fait en Afrique avec Dakar, sur la rédaction ukrainienne...

En revanche, il apparaît que sur l'activité propre, que ce soit de RFI ou de France 24 au niveau du Siège, il n'y aura pas de moyens supplémentaires. Il y aura, certes, ce que l'on espère, un glissement des dépenses pour tenir compte de l'inflation, on se bat beaucoup là-dessus, mais

je pense que les moyens supplémentaires sur l'activité normale télé et radio, non. On peut, si on y arrive et si on se bat bien, avoir des moyens supplémentaires sur le numérique, ce qui rejaillira sur les moyens dont on parlait ce matin, cela permettrait d'avoir plus, numérique et encore une fois proximité. Sincèrement, sur les moyens traditionnels de radio télé, non.

M. PACCARD.- Cela veut dire qu'il ne faut pas trop se développer en broadcast étant donné que notre coût principal est la masse salariale et elle ne fait qu'augmenter.

M. ERRAMI.- Ce serait déjà un changement de paradigme intéressant, Victor. Je pense que, je suis désolé de vous le dire, même dans votre propre vision, ces dernières années, la télévision et la radio devaient porter le numérique. Si demain le numérique doit rejaillir, comme vous dites, un peu sur la radio et la télé, ce serait bien.

En tout cas, je note aujourd'hui, après ce débat, que tout reste évolutif en fonction des moyens et que, comme je l'ai dit sur la partie Internet, on sent que dans la tête de la direction il y a un projet éditorial côté broadcast qui est tout à fait discutable.

Côté numérique, on ne propose rien de révolutionnaire. J'entends que ce qui vous empêche de le faire, c'est la question des moyens. Il faut quand même garder dans un coin de tête qu'il faut procéder aussi à des changements structurels côté numérique, et que cette rédaction n'est pas le service après-vente du broadcast.

M. ROCARIES.- J'entends. Ce à quoi on s'est toujours refusé pour l'instant chez nous, c'est à du redéploiement de moyens broadcast vers le numérique. On aurait pu imaginer de diminuer l'offre broadcast et d'augmenter l'offre numérique, mais pas en ayant des moyens supplémentaires. C'était difficile parce que lorsque l'on sait que le broadcast est principalement de la masse salariale, je ne suis pas sûr que l'on puisse redéployer des personnes du broadcast systématiquement vers le numérique, parce que des personnes ne sont pas aptes à cela.

M. ERRAMI.- D'autant que ce n'est pas possible, dans ce cas on n'aurait plus d'émissions, plus de magazines.

M. ROCARIES.- On peut nous reprocher de ne jamais avoir essayé de faire des redéploiements de broadcast vers le numérique, là on se bat pour avoir des moyens spécifiques pour le numérique, supplémentaires, sans toucher au broadcast. On ne demande pas de moyens supplémentaires sur le broadcast, on veut juste le maintenir à son niveau et avoir des moyens supplémentaires pour le numérique.

M. ERRAMI.- Merci.

M. MALKAWI.- J'ai une question, je ne sais pas si elle est liée directement à cette nouvelle programmation mais j'ai appris que notre contrat avec Médian, l'entreprise ou la société de production de Médian est terminé.

Que devient ce contrat ? Quel est le sort des correspondants qui sont liés à ce contrat et qui travaillent avec nous depuis des années et qui sont en ce moment... je ne sais même pas si

on a le droit de les prendre à l'antenne ? Si on est privé de leurs services est-ce pris en compte avec la nouvelle programmation ?

M. ROCARIES.- Les contrats avec les sociétés des correspondants arabophones arrivent à échéance le 30 juin, on a lancé un nouvel appel d'offres comme on le fait régulièrement tous les 4 ans. On est en train d'étudier les offres qui nous ont été faites par Médian mais aussi par d'autres sociétés. On prendra les mieux-disant, tant sur le point de vue éditorial que sur le plan financier. C'est en cours.

M. MALKAWI.- Merci. Donc ce n'est pas encore terminé ?

M. ROCARIES.- Ce n'est pas encore terminé.

Mme AFONSO.- Est-ce que, comme toutes les sociétés prestataires, il y a une obligation de garder les salariés qui étaient déjà en relation avec nous même si on change de prestataire ? C'est ce qui arrive par exemple pour le ménage ou pour d'autres situations, peut-être que cela ne se produit pas ?

M. ROCARIES.- D'abord, ce sont des sociétés qui ne sont pas en France mais dans des pays étrangers et la loi est différente. En revanche, ce dont on s'assure et c'est dans le cahier des charges, c'est qu'il faut que les journalistes qui travaillent dans cette société soient traités conformément à la loi du pays, que les personnes, les journalistes qui travaillent pour nous soient traités correctement.

M. OUSSIBRAHIM.- Pour revenir sur le point soulevé par Maria, si nous décidons de changer de prestataire, puisque les correspondants travaillant avec un prestataire donné n'ont pas le droit de collaborer avec un autre, nous nous retrouverions inévitablement à perdre le correspondant en question. En effet, s'ils sont liés par un contrat d'exclusivité avec le prestataire initial, ils ne peuvent donc plus travailler pour nous. Par conséquent, si nous avons collaboré avec un correspondant pendant une décennie et que nous décidons de changer de prestataire pour une offre plus avantageuse, nous risquons de perdre ce correspondant. Cette situation pose question, et mérite d'être prise en compte dans nos décisions.

M. ROCARIES.- C'est en fonction du contrat qui a été passé entre la société et le journaliste avec qui ils travaillent, tout dépend s'ils ont un contrat d'exclusivité qui les empêche d'aller travailler ailleurs. Il me semble que ce problème s'est déjà posé et il me semble qu'un journaliste, en Tunisie je crois, je vous dis cela de mémoire, était passé d'une société à une autre, donc était resté. Tout dépend du cadre juridique des pays dans lesquels on se trouve, et surtout du cadre juridique des contrats passés entre la société et ces journalistes.

M. MALKAWI.- J'entends mais, du coup, on n'intervient pas. On n'a même pas à choisir nos correspondants ou à défendre nos correspondants puisque c'est notre antenne et notre ligne éditoriale.

M. ROCARIES.- Quand on reçoit des propositions, ces propositions sont étudiées par les responsables éditoriaux qui prennent en compte le fait de pouvoir garder... Si vous avez des journalistes correspondants qui travaillent dans une société et que vous souhaitez les garder, c'est vrai que c'est un point important dans le choix qui sera fait ensuite. Ensuite, on regarde au niveau financier parce que tous ces contrats passent en commission interne des marchés avec le contrôle général économique et financier qui regarde si on prend toujours les mieux-disants financièrement.

En fait, il y a deux critères sur lesquels on s'appuie, un critère éditorial sur la qualité des journalistes qui nous sont proposés et un critère financier sur le coût qui nous est proposé.

M. HANI.- On est toujours obligé de passer par des prestataires ou peut-on... Par exemple avant on travaillait avec des correspondants qui créaient eux-mêmes leur société.

M. ROCARIES.- Ce sont des prestataires. Aujourd'hui, pour des raisons que l'on a déjà expliquées, sur lesquelles vous pouvez avoir un avis négatif que je peux comprendre, la problématique de travailler avec des sociétés est que cela permet de ne pas augmenter la masse salariale de France 24. Vous savez que l'on est quand même limité là-dessus. Quand on travaille avec des sociétés, ce ne sont pas des piges que l'on paie aux journalistes, c'est une prestation, un droit que l'on achète pour pouvoir diffuser un contenu qui a été produit par la société. C'est pour des raisons purement financières que l'on travaille avec des sociétés prestataires plutôt qu'avec des pigistes.

M. HANI.- Le bilan avec Médian n'est pas très bon, il faut le reconnaître.

Mme BARRIERE.- On aura ce débat un autre jour.

M. ROCARIES.- C'est un autre débat. Je rappelle qu'il n'y a pas que chez les arabophones que l'on travaille avec des sociétés, chez les anglophones et chez les francophones aussi on travaille avec des sociétés. Que je sache, pour l'instant, je n'ai pas d'évaluation négative des contrats avec des sociétés de prestataires.

M. ERRAMI.- Sur Médian, nous on en a eu.

M. ROCARIES.- Je sais que des personnes ont...

M. ERRAMI.- ... C'est vrai, cela ne date pas d'aujourd'hui.

M. ROCARIES.- On le sait, oui.

Mme BARRIERE.- Merci, on est très informé.

M. ROCARIES.- Encore une fois, le choix est transparent. Il passe en commission des marchés.

M. OUSSIBRAHIM.- Pour faire écho à nos discussions sur la refonte des plannings, j'aimerais aborder un autre aspect qui mérite d'être considéré : le statut de certains employés permanents. En effet, nous avons au sein de notre rédaction des employés en CDI qui occupent une position quelque peu hybride, effectuant des remplacements variés, que ce soit en rédaction,

en chronique ou en présentation. Est-ce que cette nouvelle planification nous donnerait l'occasion de stabiliser la situation de ces employés ? Autrement dit, est-ce que cette refonte des plannings pourrait aboutir à un rôle plus défini pour ces personnes, leur offrant ainsi une plus grande stabilité au sein de l'entreprise ?

M. ROCARIES.- On l'espère.

M. OUSSIBRAHIM.- Cela va s'accompagner d'une montée en compétence et en statut, ce qui nécessitera des mesures pour accompagner cela. Avez-vous prévu cela budgétairement parlant ?

M. ROCARIES.- Non.

Mme BARRIERE.- Ce qui est prévu, c'est qu'à partir du moment où l'on a des emplois vacants qui seraient comblés par des personnes qui aujourd'hui n'ont pas le statut correspondant, bien évidemment elles bénéficieront de la mesure qui correspond au changement de statut. Cela veut dire que cela s'accompagne, comme aujourd'hui, d'une mesure quand quelqu'un postule et est retenu sur un emploi vacant d'un niveau supérieur.

M. OUSSIBRAHIM.- Cela s'accompagnera d'appels à candidatures ?

Mme BARRIERE.- Sur ce sujet, on est en train de préparer une note qui prend en compte les questions d'emplois vacants et les questions de modalités d'affectation sur les vacations, quelles qu'elles soient.

M. OUSSIBRAHIM.- C'est en train d'être préparé pour être communiqué à qui ? Aux élus ?

Mme BARRIERE.- A l'instance, au CSE, bien sûr. Cela fait partie du dossier d'information/consultation.

M. OUSSIBRAHIM.- D'accord. Nous avons entamé des négociations sur un accord d'entreprise concernant les compétences complémentaires. Cet accord pourrait éventuellement nous permettre d'atteindre cet objectif de stabilité. Je crois que ces discussions devraient aller de pair avec le sujet actuel de notre conversation. Pourriez-vous nous dire où nous en sommes dans ces négociations ?

Mme BARRIERE.- Je pense que l'on reprendra vers le mois de juin, pour que l'on ait eu le temps d'avoir tous les dispositifs, et notamment les modalités d'affectation dans les vacations. Cela accompagnera la mise en œuvre de cette réorganisation.

M. OUSSIBRAHIM.- Ok, merci.

Mme BARRIERE.- Peut-on passer au point 2 ?

M. DE LIBERA.- Je propose de faire une petite pause, ne serait-ce que pour donner un petit répit à notre sténotypiste... et à nous tous.

Mme BARRIERE.- On se retrouve vers quelle heure ?

M. DE LIBERA.- Dans une dizaine de minutes peut-être ?

Mme BARRIERE.- Vers 17 h 45, à tout à l'heure.

(La séance, suspendue à 17 h 36, est reprise à 17 h 46)

Mme BARRIERE.- J'ai intitulé le vote : point de désignation de l'expert pour accompagner les représentants du personnel au CSE dans l'examen du projet de modification des organisations du travail des journalistes au sein des rédactions de France 24, vote pour la résolution. Cela vous convient-il ?

M. DE LIBERA.- Très bien.

Mme BARRIERE.- Je vous propose de reprendre.

2. DESIGNATION D'UN EXPERT POUR ACCOMPAGNER LES REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU CSE DANS L'EXAMEN DU PROJET DE MODIFICATION DES ORGANISATIONS DU TRAVAIL DES JOURNALISTES AU SEIN DES REDACTIONS DE FRANCE 24.

M. DE LIBERA.- Je vais lire une résolution que je sou mets à l'approbation du comité :

Désignation d'un expert habilité pour accompagner les représentants du personnel dans l'examen du projet de modification des organisations du travail des journalistes au sein des rédactions de France 24.

 Réunion du CSE du 27 avril 202

1 – Contexte de la demande.

Conformément à l'article L2312-8 du code du travail qui prévoit que le comité social et économique est « informé et consulté sur les différentes questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise » et plus particulièrement sur « tout aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail », la direction de FMM a présenté lors de la réunion du CSE du 27 avril 2023 différents documents relatifs au projet important de modification des organisations du travail des journalistes au sein des rédactions de France 24, ayant des conséquences sur les conditions de santé, sécurité et conditions de travail, et notamment une évolution de l'organisation du travail et des horaires de travail pour les personnels des rédactions (broadcast, numérique et magazines), pour le service des invités, le service reportage, le service newscoord et le service documentation.

2 – Décision de recourir à un expert habilité et désignation de l'expert.

Préoccupés des conséquences que le projet de réorganisation pourra avoir sur les conditions de travail, la santé et la sécurité des personnels de France 24, les représentants du personnel au CSE de FMM, conformément à l'article L2315-94 alinéa 2 du code du travail, décident de recourir à un expert habilité afin de les aider à appréhender et évaluer le projet pour lequel ils sont consultés et être en mesure d'apporter un avis éclairé.

À cet effet, les représentants du personnel au CSE désignent le cabinet ETHOS EXPERTISE, sis 119 Boulevard de la bataille de Stalingrad 69100 Villeurbanne agréé par le ministère du travail comme expert CHSCT depuis janvier 2014 et certifié depuis décembre 2021 pour 5 ans, dans le cadre de la nouvelle procédure prévue par l'arrêté du 7 août 2020 - par l'organisme Qualianor en tant qu'expert CSE SSCT.

3 - Cahier des charges de l'expertise.

Dans le cadre de son rôle d'amélioration des conditions de travail et de protection de la santé physique et mentale, le CSE souhaite se donner les moyens de comprendre les impacts des différents projets de réorganisation sur les conditions de travail, la santé et la sécurité des personnels. Le périmètre de l'expertise sera déterminé entre les représentants du personnel et le cabinet d'expertise et donnera lieu à l'élaboration d'une lettre de mission.

L'expert aura ainsi pour mission :

 *d'analyser le fonctionnement actuel de France 24 afin notamment de comprendre les impacts potentiels directs et indirects de ce projet sur les conditions de travail, la santé, la sécurité du personnel concerné.*

 *d'évaluer les conséquences potentielles de ce projet de réorganisation sur les facteurs de risques psychosociaux encourus par le personnel.*

 *de formuler, le cas échéant, des points de vigilance et /ou des recommandations au regard des éléments recueillis et de l'analyse qui en aura été faite, susceptibles de contribuer à l'amélioration des conditions de travail, de sécurité tant physique que mentale du personnel de France 24.*

Comme le prévoit le code du travail, l'expert mandaté par le CSE devra pouvoir accéder à toutes les informations (documents, entretiens avec les responsables porteurs du projet, les encadrants et les salariés, observations du travail au sein du périmètre concerné) nécessaires à l'exercice de sa mission. Les conclusions de l'expertise seront restituées sous forme d'un rapport qui sera présenté par l'expert en séance du CSE.

4 - Désignation d'un membre du CSE pour le suivi de cette expertise.

Les représentants du personnel au CSE FMM mandatent Maximilien de LIBERA, son Secrétaire pour assurer le suivi et la coordination de cette expertise et prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Mme BARRIERE.- S'il n'y a pas de question sur cette résolution, je vous propose de mettre le lien pour voter sur la conversation et je ferai ensuite la liste des votants.

A priori, j'ai 19 votants aujourd'hui. J'espère qu'ils seront tous revenus.

Liste des votants :

Aude LEXA-SAUVAGE, Rodolphe PACCARD, Fatema BEKKAR, Maximilien de LIBERA, Jouhain KHAMAROU pour Caroline HUMAIR, Thomas VIREY pour Frédéric BOUTIN, Micha KHALIL, Soufiane ERRAMI, Tahar HANI, Soraya MORVAN-SMITH, Bilal TARABEY, Maria AFONSO, Abdallah MALKAWI, Rabya OUSSIBRAHIM, Camille NEDELEC pour Julie CHOUTEAU, Farida BENZEBBOUCHI pour Natalia OLIVARES, Émilie RUBICHON, Michelle DUCROS DESCHAMPS, Ethan HAJJI.

Thomas TROCHAUD, Rebecca MARTIN, sont partis.

Mme BARRIERE.- Si tous ceux que j'ai cités sont là, je devrais avoir 19 votants.

Résultat du vote (19 votants) :

Pour : 19 voix.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Mme AFONSO.- Quel succès ! Quand le prochain CSE ordinaire a-t-il lieu ?

Mme BARRIERE.- C'est le 10 mai, la veille du Conseil d'Administration.

On prévoira peut-être au prochain CSE une présentation des audiences, cela pourrait être intéressant. Il y aura une présentation dans la rédaction mais ce serait bien de faire aussi cette présentation en CSE.

Mme AFONSO.- Ce sont des audiences globales ou rédaction par rédaction ?

Mme BARRIERE.- Pour France 24, si on est dans le cadre de ce projet ?

Mme BURGGRAF.- Ce sont des audiences globales mais aussi par chaîne, par langue.

Mme AFONSO.- C'était pour savoir ce que cela concernait.

Mme BARRIERE.- France 24.

Mme AFONSO.- On n'aura que les audiences partielles.

Mme BARRIERE.- On peut l'inscrire dans un CSE ordinaire, le 10 mai s'il y a possibilité, pourquoi pas ? Je vais voir avec Claire, sinon on pourra le faire pour tout le monde.

Mme AFONSO.- En gros, le 10 on aura les audiences France 24, mais si possible, on peut avoir globalement un point sur les audiences.

Mme BARRIERE.- Non, pardon. Je vais voir si on peut faire, le 10, une présentation des audiences de toutes les chaînes, de tous les médias. Si on ne peut pas le faire le 10, au prochain CSE extraordinaire sur le projet de réorganisation de France 24, on inscrira une présentation des audiences de France 24 et on inscrira les autres dans un autre CSE ordinaire.

Mme AFONSO.- D'accord.

Mme BARRIERE.- Je souhaitais aussi vous dire que je vais adresser aux organisations syndicales un projet modifié à la suite de notre réunion sur un accord de méthode. Je pense qu'il est de nature à réunir des signatures, je pense en revanche que l'on n'a peut-être pas besoin d'une nouvelle réunion, vous me le direz. Je vous enverrai le document, je pense qu'il reprend exactement ce que l'on s'est dit, avec un calendrier un peu desserré.

M. DE LIBERA.- Tout dépend de la nature du « cheveu » auquel Marie-Christine Saragosse faisait allusion, et s'il est facile de le couper en 4 ou pas.

Mme BARRIERE.- En tout cas, je vais vous l'adresser et vous me ferez vos retours comme vous l'avez fait déjà.

Mme AFONSO.- Et vous attendez une réponse le plus rapidement possible, je suppose ?

Mme BARRIERE.- La semaine prochaine. Il n'y a pas énormément de modifications, vous aurez peut-être besoin de discuter avec Monsieur PONET d'Ethos. On a eu une discussion avec lui, c'est de son côté qu'il a besoin d'un peu plus de temps. Donc j'imagine la semaine prochaine.

M. DE LIBERA.- D'accord.

Mme AFONSO.- C'est pour savoir les délais dans lesquels vous attendiez une réponse.

Mme BARRIERE.- Il n'y a pas une très grande urgence. Le prochain CSE qui est prévu dans ce cadre se tiendrait fin mai. J'ai modifié, on avait proposé la date du 25 mai, or il y a des formations pendant 3 jours justement faites par le Cabinet Ethos sur la CSSCT pour 10 d'entre de vous, je crois. J'ai décalé au 31 mai, ce n'est pas une bonne date ?

M. DE LIBERA.- Si.

Mme BARRIERE.- S'il faut la bouger, je la bougerai.

Je vous souhaite une bonne soirée.

La séance est levée à 18 h 02.